3510

484

République du Sénégal
Un Peuple –Un But –une Foi
------ 00 -------

Ministère de la Femme, de la Famille
et du **Développement Social**

PLCP
FAD-FND

RAPPORT D'ACHEVEMENT DU PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

- JUIN 2006 -

MAMADOU SAMB
CONSULTANT
BP : 45 499 DAKAR-FANN TEL : 221 632 32 60

GRADI-Afrique

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	2
LISTE DES PERSONNES RENCONTREES	3
LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES	5
INTRODUCTION	6
APPROCHE METHODOLOGIQUE	7
A RESUME DU RAPPORT	11 - 40
I. INDICATION DES DONNEES DE BASE DU PROJET	12
II. DESCRIPTION DU PROJET	14
2.1. Cadre politico juridique	14
2.2. Objectif du projet	14
2.3. Composantes du Projet	14
2.4. Zones d'intervention du Projet	15
2.5. Groupes cibles bénéficiaires	15
2.6. Approches et stratégies	16
2.7. Résumé du rapport	17
2.7.1. Rappel des actions prévues	17
2.7.2. Les réalisations du PLCP en chiffres	19
2.7.3. Le PLCP en terme d'impacts sur l'environnement et les populations	23
2.7.4. Constats et recommandations	28
B ANALYSE	41 - 100
III. REALISATION DES CONDITIONS DU PRËT	42
3.1. Conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt et du don :	42
3.1.1. Conditions préalables de l'entrée en vigueur du prêt et du don :	42
3.1.2. Autres Conditions :	43
3.2. Satisfaction des conditions du prêt	44
3.2.1. Conditions remplies	44
3.2.2. Conditions non encore remplies	45
3.3. Commentaire sur l'entrée en vigueur du prêt	46
IV. ORGANISATION ET GESTION	47
4.1. Administration	47
4.2. Organigramme	48
V. PASSATION DES MARCHES	49
5.1. En ce qui concerne le personnel cadre et d'assistance technique	49
5-2. En ce qui concerne les Infrastructures, les Equipements et L'Hydraulique	49
5-3. Plan de passation des marchés par composante	50
5-4. Tableau des marchés signés	54
VI. EXECUTION DU PROJET	57
6.1. Composante Renforcement des capacités des bénéficiaires et partenaires	57
6.2. Composante Micro Finance et Activités Génératrices de Revenus	66
6.3. Composante Infrastructures – Equipement – Hydraulique	76
6-4. Composante Gestion du projet	84
VII. UTILISATION DES PRETS, DU DON ET DE LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT	85
7.1. Méthodes de décaissements utilises	85
7.2. Contributions réelles des cofinanciers	86
7.3. Détail des dépenses par catégories	86
7.4. Situation globale des décaissements	88
VIII. PERFORMANCE OPERATIONNELLE	90
8.1. PERFORMANCES D'EXECUTION DU PROJET	90
8.1.1. Mise en vigueur, démarrage du projet	90
8.1.2. Respect des coûts du projet, sources de financement et décaissements	90
8.1.3. Gestion, rapports, suivi et exécution	90
8.2. PERFORMANCE ET RESULTATS DU PROJET	92
8.2.1 Performance opérationnelle	92
8.2.2 Performance institutionnelle	93
IX. CONCLUSION	94
C ANNEXES	101 - 116
Plan d'exécution détaillée de la Composante 2 : Micro-Fin – AGR	102
Documents réalisés par le PLCP et par composantes	104
Les outils d'enquete	109

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ACEP	Alliance de Crédit et d'Épargne pour la Production
AGETIP	Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ASACASE	Association Sénégalaise pour l'Appui à la Création Socio-économique
BAD	Banque Africaine de Développement
BCSP	Bureau de Coordination et de Suivi des Projets et Programmes de Lutte Contre la Pauvreté
BGP	Bureau de Gestion des Projets
BM	Banque Mondiale
CERP	Centre d'Expansion Rurale Polyvalent
CLEC	Caisse Locale d'Épargne et de Crédit
CAPEC	Caisse Populaire d'Épargne et de Crédit
CMS	Crédit Mutuel du Sénégal
CEC	Caisse d'Épargne et de Crédit
CB	Communauté de Base
CAF	Classe d'Alphabétisation Fonctionnelle
CAL	Centre d'Alphabétisation et de Lecture
DSRP	Document de Stratégie de réduction de la pauvreté
DDI	Direction de la Dette et de l'Investissement
DCEF	Direction de la Coopération Économique et Financière
IEH	Infrastructures- Équipement- Hydraulique
IEC	Information – Éducation – Communication
FND	Fond Nordique de Développement
FAD	Fond Africain de Développement
GPF	Groupement de Promotion Féminine
GEC	Groupement d'Épargne et de Crédit
MFFDS	Ministère de la Femme, de la Famille de du Développement Social
MOD	Maître d'Ouvrage Délégué
MAIVA	Modèle d'Alphabétisation Intégrée à la Vie Active
MDSSN	Modèle du Développement Social et de la Solidarité Nationale
MF	Ministère des Finances
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OFBD	OFBD- Offrir – Faciliter – Baliser - Développer
PAMECAS	Programme d'Appui aux Mutuelles d'Épargne et de Crédit au Sénégal
PAGPF	Projet d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine
PNLCP	Programme National de Lutte Contre la Pauvreté
PLCP	Projet de Lutte Contre la Pauvreté
SFD	Système Financier Décentralisé
UMEC	Union Régionale de Gestion
UNACOIS-DEF	Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal – Développement Économique et Financier
SAFEFOD	Société Africaine d'Éducation et de Formation pour le Développement

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

1- Madame La Directrice du PLCP
2- Les différents responsables des composantes du PLCP.
3- Le gestionnaire du PLCP

4- Madame BA Fatou NDAO coordonnatrice URG Dakar:
5- Monsieur Ibrahima SECK coordonnateur URG Thiès:
6- Monsieur François KITAL coordonnateur URG Tamba :
7- Mr Dabel BA Adjoint URG Tamba
8- Monsieur Mouhamed Tidiane FAYE coordonnateur URG Kolda :
9- Bassirou NDOUR, Adjoint URG/Kolda.
10-Monsieur Gallo KEBE coordonnateur URG Diourbel :
11-Serigne Touba Diaw adjoint URG Diourbel

12-Bathie SARR, Chef de village Nguéthie 1
13-Ngana DIONE, Chef de village Nguéthie 2
14-Sagar DIOUF, PCR de Fissal,
15-Dibor NIANE, Présidente case foyer Soakom 2
16-Ndiayène DIOP, Chef de village Guitir Sérère
17-Déthié FAYE, Chef de village Guitir Wolof
18-Aïssatou FAYE, Trésorière Comité de gestion case des tous petits Thiadiaye
19-Omar GUINGUE, Conducteur de nuit forage Puits de Gorou
20-Abdoul NDIAYE, PLCP Dakar,
21-Fatou Ndao BA, PLCP Dakar,
22-Ndiap FAYE, Chef de village Aga Ndimack (15 Km de Nguénième)
23-Serigne SENE, Président Clec Keur Mamour Ngoné .
24-Mbène DIOP, Présidente POGV (Projet d'organisation et de gestion villageoises)
25-Fatou DIAKHATE, Gérante SFD (Sante Sounou Borom)
26-Adja Sagar Gnuigue, Présidente Mutuelle
27-Mame Khary WADE, Présidente CAPEC/Khombole
28-Alioune FALL, Gérant CAPEC/Khombole
29-Maguette DIOP, Gérante CAPEC/Khombole
30-Diariétou SY, Assistante, FDEA Mékhé
31-Diéry SENE, Coordonnateur, FDEA Mékhé
32-Astou SAMB, Caissière, CAPEC Mékhé
33-Ngaye Djité CAPEC Mékhé
34-Mmadou Lama DJITE, Président de la CAPEC Mékhé.
35-Fama LO, Présidente du Comité de surveillance CAPEC Mékhé
36-Awa NDIAYE, Présidente Comité de Crédit. CAPEC Mékhé
37-Aïssatou SALL, Présidente. CAPEC Tivaouane
38-Ndèye Issa NDOUR, Gérante. CAPEC Tivaouane
39-Maguette Sylla, Gérante. CLEC Arafat/*Dakar*/Grand Yoff
40-Malick TRAORE, PCA et Khardiata NDIAYE, Clec Grand Médine
41-Coumba TRAORE, PCA CLEC et CAPEC Arafat/Dakar.
42- Abib LEYE, PCA. CLEC Grand Yoff
43-Oumar MBAYE, Trésorier.
44-Maty SAMB, Crédit.
45-Marième NIANG, Membre.
46-Karamokho SY, Président du Comité de gestion Case Foyer Dalifort Forail

47-Mamadou MBODJI, Trésorier.
48-Ibrahima SECK, Coordonnateur. Thiès
49-THIAM, Assistant Thiès
50-Mamadou DIENG, Case foyer de Hann
51-Monsieur Malick SOW, MSA
52-Monsieur Ibra GUEYE, Adjoint au Sous Préfet de Ndoulo
53-Mr Madior SOW, Président de la communauté Rurale de Diourbel
54-Mme Salimata BA, Présidente de la C.F. de Kounkandé
55-Evariste DJETEKE, Consultant/Suivi-Evaluation Word Vision
56-Mama Seydou BOIRO, Superviseur ADECK Vélingara
57-Cheikh Béthio THIOUNE, Chef Religieux ex PCR de Touba
58-Samba TOURE, PCA CAPEC Vélingara.
59-Boucary MBALLO, Action Plus. Vélingara.
60-Khady FAYE, Action Plus. Kolda
61-Yoro BALDE, PCC. Vélingara.

Les populations de la Communauté Rural de Keur Samba KANE (Diourbel)
Les populations de Keur Guouy Dock (Diourbel)
Les populations de Coulor (Tamba)
Les populations de Ngouye (Tamba)
Les populations de Boukary Kounda (Tamba)
Les gestionnaires de Action Plus de Vélingara
Les gestionnaires de la Case Foyer de Kounkandé
Les populations de Horé Tendjé (Kolda)
Les populations de Saré Métor (Kolda)
Le gestionnaire du Complexe Case Foyer de Touba

LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES

1. Aide mémoire de la mission de suivi des dossiers au niveau de la BAD et d'échanges sur l'exécution du projet
2. Politique du groupe de la banque en matière de réduction de la pauvreté
3. Mission d'identification du projet d'appui aux groupes défavorisés 16-31 janvier 2006
4. Récapitulatif des réalisations du projet dans la région de Thiès mai 2006
5. Approche méthodologique
6. Convention 2 : Situation du fonds de crédit
7. Suivi de la mise en œuvre de la matrice des actions de la revue annuelle du portefeuille de la BAD au Sénégal
8. Deuxième demande de prorogation de la date limite de dernier décaissement pour le PLCP
9. Demande de réaménagement budgétaire
10. Région de Thiès composante microfinance et activités génératrice de revenus
11. Région de Thiès infrastructures équipements et hydraulique
12. Région de Thiès composante gestion
13. Région de Thiès composante renforcement de capacités
14. Rapport de mission d'évaluation sur la composante II du PLCP
15. Tableau récapitulatif des financements dans les cinq régions au 30 juin 2006
16. Rapport d'activités trimestriel du PLCP
17. Etude relative à la pérennisation du dispositif de financement mis en place par le PLCP
18. Mission dévaluation détape des activités du PLCP (FAD-FND)
19. BAD projet d'appui aux groupements de promotion féminine rapport d'achèvement
20. Projet d'appui aux groupements de promotion féminine rapport d'évaluation des performances du projet
21. Aide mémoire des missions de supervision de la BAD
22. Rapport sur la revue des procédures et le système de contrôle interne exercice clos au 31/12 /2004
23. Evaluation de la composante microfinance AGR du PLCP/FAD-FND SENEGAL
24. Bilan d'étape et actualisation du plan d'exécution détaillé du projet
25. Rapport d'achèvement du projet d'appui aux groupements de promotion féminine BAD-FAD/FND
26. Rapport d'évaluation PLCP
27. Manuel des procédures
28. Conditions générales applicables aux accords de prêt et aux accords de garantie de la BAD
29. Rapports trimestriels d'exécution du projet
30. Procédures et politiques en matière d'acquisition des biens et services du groupe de la BAD
31. Summary ledger, LVD et contrat ledger sur les décaissements de la BAD
32. Rapport de mission de suivi et de supervision, aide mémoire, mission de la nomment
33. Liste des partenaires et bénéficiaires des marchés adjugés et signés
34. Nature détaillée desdits marchés, les coûts, les réalisations

INTRODUCTION

L'objet de ce rapport n'est pas de faire une évaluation du Projet de Lutte contre la Pauvreté. Il se veut, à un tournant décisif du projet, être comme son nom l'indique « un rapport d'achèvement » qui, en dehors du fait qu'il répond à un besoin particulier lié à la demande du bailleur de fonds principal (voir TDR), doit faire une description exhaustive de la situation réelles et des réalisations du projet au moment de son achèvement.

Il doit aussi ressortir des analyses sur les différentes étapes, processus et procédures qui ont permis de faire ces réalisations en décrivant l'originalité de la démarche entreprise pour y arriver.

Ces analyses ne pouvaient se faire sans avoir comme tableau de bord les objectifs prévus et assignés au projet , les réalisations effectives, les écarts avant d'aborder chaque partie sous l'angle objectif des contraintes et des opportunités pour mesurer enfin à leur juste valeur, l'existance des écarts.

Loin de ce rapport donc, l'idée de faire une évaluation ou une analyse d'impact détaillé au moment où certaines composantes continuent à dérouler leur programme sur le terrain. La recherche d'impacts pour ce rapport devra se limiter au constat d'indices ayant valeur de potentiel d'impacts, c'est-à-dire les effets ou réalisations des Composantes susceptibles raisonnablement de marquer durablement et favorablement les populations bénéficiaires et leur environnement.

Toutefois nous ferons ressortir quelques perspectives d'analyse quantitative et qualitative qui devront servir de supports à de futurs rapports d'impact ou d'évaluation finale que le Projet, le gouvernement ou les bailleurs ne tarderont pas à commanditer.

Ce rapport comportera donc trois parties essentielles.

1- La première partie est un résumé du rapport qui contient l'essentiel des Données de base du projet, mais surtout un résumé qui rappelle Les actions prévues, les réalisations du PLCP en faits et chiffres, les Premiers impacts, les constats et les recommandations. Cette première partie devrait permettre à tout un chacun de survoler L'analyse et les conclusions auxquelles le rapport a abouti.

2- La deuxième partie est une analyse approfondie des composantes du projet, des réalisations, de l'organisation et de la gestion, de l'utilisation du prêt, du don et de la contribution du gouvernement, des passations de marchés et de la performance opérationnelle du projet en dégageant les points forts et les faiblesses.

3- La troisième partie est une conclusion qui donnera des éléments de justification quant à la pertinence de la poursuite des activités du PLCP dans une deuxième phase et qui donnera les principales recommandations argumentées en direction du bureau de gestion, du gouvernement et du Bailleur de fonds.

4- Et ensuite nous avons les annexes.

APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'équipe de **GRADI/Afrique** (Groupe de Recherche et d'Action pour le Développement Intégré en Afrique) qui a contribué à l'élaboration de ce rapport était composée de :

- **Monsieur Mamadou SAMB** consultant principal Directeur de GRADI/Afrique;
- **Monsieur Aliou Kandji** conseiller juridique et fiscal chargé des analyses financières, GRADI/Afrique;
- **Monsieur Mamadou Mbaye** spécialiste en aménagement, décentralisation et développement local, chargé de l'évaluation des infrastructures des équipements et de l'hydraulique, GRADI/Afrique ;
- **Monsieur Papa Malick Gningue** socio économiste, chargé de l'évaluation et du suivi des enquêtes, GRADI/Afrique.
- **Monsieur Ibrahima Sylla** spécialisé en gestion de projet et en éducation, GRADI/Afrique.

Les principes fondamentaux qui ont orienté ce travail sont :

- Fidélité aux orientations stratégiques du PLCP en matières d'évaluation : c'est à dire un respect sans faille a été accordé aux grilles et critères d'évaluation des opérateurs partenaires privés des CR et surtout au manuel de procédure des opérateurs.
- Le respect des TDR.
- Le critère de pertinence des interventions et leur impact auprès des populations : Il se réfère surtout au cadre logique développé par ledit programme.
- Le critère d'efficacité : qui nous a permis de connaître les effets prévus ou imprévus, directs ou indirects, des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés
- Le critère d'efficience : ici l'enquêteur analyse le rapport qualitatif entre les résultats constatés et les moyens mis en œuvre pour les atteindre.
- Le critère de participation : l'adoption d'une démarche participative fait partie des principes de base que nous avons mis en avant pour recueillir les informations de terrain.

Ces principes qui recoupent avec ceux du PLCP constituent des piliers sur lesquels s'est bâti toute l'enquête de terrain aux termes de référence conformément à la commande dudit programme.

LES ETAPES DE L'ETUDE

Etape 1 : LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

(Voir liste détaillée des documents consultés)

1. cf : TDR consultant
2. Rapport d'évaluation du projet ;
3. Accords de prêt et protocole de don;
4. Conditions générales applicables aux accords de prêt et aux accords de garantie de la BAD ;
5. Etudes réalisées par le Projet ;
6. Rapports trimestriels d'exécution du projet ;
7. Politiques et procédures en matière d'acquisition des biens et services du groupe de la BAD ;
8. « summary ledger », LDV, et « contract ledger » sur les décaissements du FAD au projet ;
9. Rapports de mission (aide-mémoire, mission de lancement, de suivi et de supervision);
10. Rapports d'audit ;
11. Documents de décaissements de la contrepartie ;
12. Confirmation de décaissement par le FND.
13. Les études (rapports de suivi, rapport d'évaluation)
14. Cadre logique

Etape 2 : ENQUETES DE TERRAIN

L'enquête constitue la trame centrale de notre méthodologie de travail pour percevoir la réalité de terrain ; elle peut revêtir différentes formes et s'exécuter de différentes manières ; mais en tout état de cause elle a nécessité un contact avec les acteurs intéressés pour collecter des informations : elle a servi de cadre d'échange et de partage d'une réalité entre différentes personnes et structures interpellées par les interventions du PLCP.

1ER Niveau d'enquête

Pour chaque axe de travail, il est élaboré des outils de collecte de l'information, d'entretiens individuels approfondis mais surtout d'évaluation des réalisations (voir annexes):

- indication des données de base du projet
- description du projet
- réalisation des conditions du prêt
- organisation et gestion
- passation des marchés
- exécution du projet
- évaluation de la performance des différentes parties impliquées dans le projet
- utilisation des prêts, du don et de la contribution du gouvernement

Un spécialiste membre du groupe, expert conseiller juridique et fiscal a été expressément commis pour évaluer tous les aspects financiers notamment les axes qui interpellent les "réalisations des conditions de prêt" et de décaissement, et "l'utilisation des prêts, du don et de la contribution du gouvernement".

2eme Niveau d'enquête

Dans chaque région la collecte de données est précédée par une réunion de prise de contact avec l'antenne régionale et les autorités de la région (finalisation du calendrier de collecte, mise à niveau et rappel des objectifs et résultats attendus)

Plusieurs techniques de collecte distinctes mais complémentaires :
(voir annexes)

- une enquête par administration de questionnaires
- des discussions de groupes sur la base d'un guide d'entretient (les guides se présentent sous forme de questionnaires avec des questions fermées et ouvertes)
- des entretiens individuels approfondis à l'aide de guide semi-directif
- observations directes des réalisations
- enquêtes de satisfaction
- guides diagnostic des composantes
- outils d'appréciation du dispositif de suivi-opérationnel
- guides d'entretien pour toutes les composantes
- des matrices de dépouillement
- un schéma de production d'un VCD (collecte et prise de photos sur tous les sites visités)

Tous ces instruments ont en commun le fait d'intégrer des aspects liés à :

- La notoriété du PLCP
- La perception des bénéficiaires vis-à-vis de l'intervention (sur tous les aspects) du PLCP
- L'implication et l'engagement des bénéficiaires
- La transparence des procédures et l'intégrité des acteurs
- L'Etat de l'Appropriation des réalisations du PLCP par les bénéficiaires
- la pérennisation
-

L'enquête a porté sur les 05 régions d'intervention du PLCP ; la sélection des sites et des cibles s'est faite suivant un choix raisonné en rapport le bureau de gestion et avec les antennes régionales.

Chaque région a fait l'objet d'une note de synthèse ; ou autrement chaque enquêteur a fait une note de synthèse sur les résultats obtenus sur le terrain ;

L'enquêteur a aussi produit :

- une note sur l'influence des composantes sur les objectifs
- une note de synthèse des points positifs et relevé d'impact
- une synthèse des points négatifs

QUI ENQUETER SUR LE TERRAIN ?

(Voir liste détaillée des personnes rencontrées).

2. Bénéficiaires
3. Coordonnateur
4. Assistants
5. Moniteurs
6. Agents de terrain
7. Opérateurs du faire-faire
8. Services techniques
9. Leaders
10. Partenaires
11. Entrepreneurs
12. Les autorités :
    - Gouverneur
    - Préfet
    - Sous préfet
    - le Maire
    - PCR
    - Chef de village ou le marabout

Les travaux se sont déroulés en trois phases :

- Visite de terrain
- Rédaction du rapport ;
- Restitution.

Un plan détaillé des activités à mener a été élaboré dans le rapport de démarrage, par le consultant.

A-Résumé du Rapport

PLAN DE FINANCEMENT

Sources de Financement	Devises	Monnaie locale	Total	% Total
Fonds Africain de Développement (**FAD**) de la BAD	5,77	4,23	10,00	**54,0**
Fonds d'Assistance Technique (**FAT**) de la BAD	0,58	1,17	1,75	**9,0**
Fonds Nordique de Développement (**FND**)	2,62	2,38	5,00	**27,0**
Gouvernement	0,00	1,85	1,85	**10,0**
Total	8,97	9,63	18,60	**100**
% du Total	48	52	100	

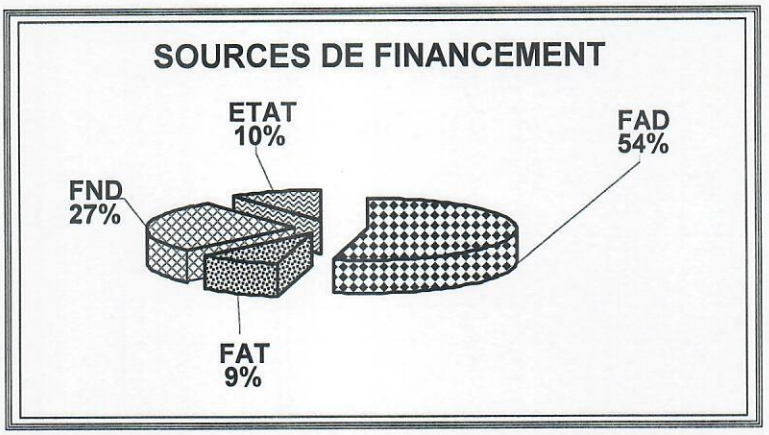

RAPPORT D'ACTIVITES : 23 rapports trimestriels et 5 rapports annuels

- **Rapports Trimestriels** :

Année 2000				Sept à Décembre
Année 2001	Janv. à Mars	Avr à Juin	Juill. à Sept	Oct. à Décembre
Année 2002	Janv. à Mars	Avr à Juin	Juill. à Sept	Oct. à Décembre
Année 2003	Janv. à Mars	Avr à Juin	Juill. à Sept	Oct. à Décembre
Année 2004	Janv. à Mars	Avr à Juin	Juill. à Sept	Oct. à Décembre
Année 2005	Janv. à Mars	Avr à Juin	Juill. à Sept	Oct. à Décembre
Année 2006	Janv. à Mars	Avr à Juin		

- **Rapports Annuels** : Années : Sept 2000 à Déc. 2001
  2001 à 2005

SUPERVISION : BAD : Neuf (9) missions de supervision

Année 2000 : 18/06 au 06/07/2000
Année 2001 : 10/03 au 23/03/2001 ; 23/10 au 10/11/2001
Année 2002 : 04 au 24/ 05/2002
Année 2003 : 04 au 21/03/2003
Année 2004 : 16 au 30/03/2004 ; 03 au 22/06/2004
Année 2005 : 15 au 27/05/2005
Année 2006 : 16 au 21/04/2006

RAPPORTS D'AUDIT

Période concernée	Exécutant	Date AO	Date Signature Contrat	Date dépôt rapports
Comptes 2001 et 2002	CICE		24/12/2002	Août/Déc.2003
Comptes 2003 et 2004	Cabinet Mamina Camara	16/06/04	Janvier 2005	Juillet/ oct.2005
Comptes 2005 et 2006				

II - DESCRIPTION DU PROJET

2.1. CADRE POLITICO JURIDIQUE

La pauvreté, phénomène complexe et multidimensionnel est connue comme une privation de moyens permettant à un individu donné de vivre dans des conditions décentes. Ce phénomène est connu de tous les pays, développés comme en développement, même si les ampleurs sont différentes. Ce fléau fait l'objet d'une lutte acharnée de la part des Etats, des Organisations Non Gouvernementales et de la Communauté Internationale pour le réduire de moitié d'ici à 2015 à travers un Document de planification qui se veut être consensuel et participatif impliquant toutes les couches de la nation.

Le Sénégal a élaboré son **D**ocument de **S**tratégie de **R**éduction de la **P**auvreté (**DSRP**) à la suite de son admission à l'Initiative d'Allégement de la Dette des Pays Pauvres Très Endettés.
La Stratégie de Réduction de la Pauvreté (**SRP**) initiée par le Gouvernement constitue le cadre de référence et de coordination de toutes les interventions en matière de lutte contre la pauvreté au Sénégal. Pour assurer une bonne mise en œuvre de la SRP, il a été mis en place un cadre institutionnel souple et participatif de mise en œuvre et de suivi sur la base de principes partagés de transparence et de célérité.

C'est ainsi que le **Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP–FAD/FND)** a été élaboré comme un des instruments de mise en œuvre du Programme National de Lutte Contre la Pauvreté et articulé suivant les axes prioritaires de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté au Sénégal. Il est placé sous la tutelle du Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale devenu Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social (MFFDS) et financé conjointement par le Gouvernement Sénégalais, la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Fonds Nordique de Développement (FND).

2.2. OBJECTIFS DU PROJET

OBJECTIF GENERAL : Contribuer à la réduction de la pauvreté

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Elever le niveau éducatif, les compétences techniques et professionnelles et les capacités d'autopromotion des groupes cibles ;
- Accroître les capacités de génération de revenus groupes cibles ;
- Améliorer l'accès aux services sociaux de base et des conditions de vie des populations ciblées.

2.3. COMPOSANTES DU PROJET

Pour atteindre les objectifs du projet, quatre composantes ont été mises en place :

1. Renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires ;
2. Micro finance et Appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) ;
3. Infrastructures, Equipements et Hydraulique ;
4. Gestion du Projet.

2.4. ZONES D'INTERVENTION DU PROJET

Le Projet de Lutte Contre la Pauvreté intervient dans les mêmes régions que celles initialement ciblées par l'ancien Projet d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine (PAGPF) que sont : **Dakar**, **Thiès**, **Diourbel**, **Tambacounda** et **Kolda** et l'accent a été mis, au niveau de chacune des ces régions, dans un département jugé prioritaire.

Ces départements prioritaires qui reçoivent **70%** des investissements contre **30%** pour les deux autres départements sont : **PIKINE/GUEDIAWAYE** pour la région de Dakar, **MBOUR** pour la région de Thiès, **TAMBACOUNDA** pour la région du même nom et **SEDHIOU** pour la région de Kolda.
Pour la région de Diourbel, le département prioritaire, **BAMBEY** reçoit **50%** des investissements et les autres départements reçoivent chacun **25%**.

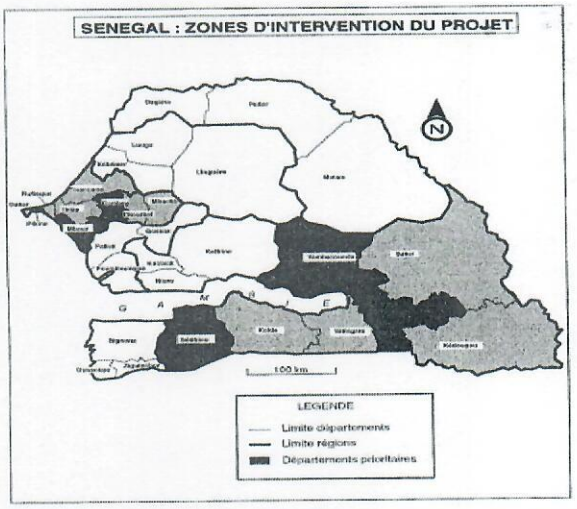

- **5 Régions ciblées**
- **120 communautés de base ciblées par région soit 600 CB au total**
- **-70% aux départements prioritaires**
- **-15% pour chaque département non prioritaire**

En vue de sélectionner les Communautés de Base (villages et quartiers), une étude du milieu a été réalisée conjointement par la Direction de la Prévision et de la Statistique pour l'analyse quantitative et par un Cabinet, recruté à cet effet, pour le diagnostic qualitatif. Au terme de cette étude, **600 Communautés de Base (CB)** ont été retenues dans les cinq régions ciblées, soit 120 CB par région.

2.5. GROUPES CIBLES BENEFICIAIRES

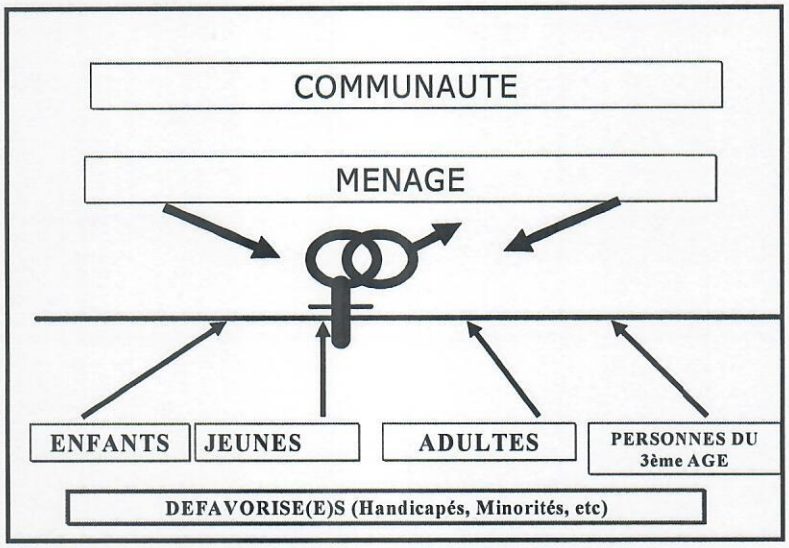

2.6. APPROCHES ET STRATEGIES

La démarche et la stratégie de mise en œuvre du projet sont sous-tendues par des **principes directeurs** tels que :

- la participation,
- l'intégration,
- l'approche genre,
- le faire-faire,
- la décentralisation,
- la déconcentration,
- le partenariat et
- la pérennisation des actions.

Pour ce faire, le Projet est exécuté à travers :

- l'implication des bénéficiaires dans le processus de mise en œuvre ;
- la promotion d'une démarche harmonieuse dans la prise en compte des besoins spécifiques des catégories sociales ;
- l'intégration des actions du projet parle biais des quatre composantes ;
- la contractualisation avec des partenaires compétents pour la mise en œuvre des activités telles que l'alphabétisation fonctionnelle, la formation des bénéficiaires et des partenaires, le financement de projets et l'appui aux activités génératrices de revenus, les travaux de construction et d'hydraulique villageoise, la mise en place d'équipements au profit des bénéficiaires ;
- l'utilisation du potentiel de ressources humaines et structures de développement local dans l'exécution du Projet ;
- l'appropriation des mécanismes et des investissements du projet par les bénéficiaires à travers la sensibilisation, la formation et la mise en place de cadres opérationnels.

Ces différentes activités sont déclinées à travers les quatre composantes par des actions précises que nous rappellerons dans le chapitre suivant.

2.7. RESUME DU RAPPORT

Depuis la mise en vigueur du Projet, un plan de travail a été déroulé et est mis en œuvre. Initialement fixée en décembre 2004, la clôture du Projet ne va intervenir qu'en fin juin 2006, à la suite de deux prorogations successives découlant du souci de finaliser les activités initialement prévues et de la consolidation requise, au niveau des bénéficiaires, en vue de la pérennisation des actions du Projet.

2.7.1. RAPPEL DES ACTIONS PREVUES

- ***Renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires***

Amélioration du niveau éducatif, des compétences techniques et la capacité d'autopromotion des groupes cibles.

- Former 40 formateurs ou formatrices et 600 facilitateurs ou facilitatrices ;
- Alphabétiser 36 000 auditrices - auditeurs dans 600 Communautés de Base ;
- Sensibiliser 36000 bénéficiaires sur les thèmes de santé, hygiène, assainissement, environnement , gestion et auto-organisation ;
- Développer une stratégie d'information et de communication sur le projet ;
- Former 1800 représentant(e)s des bénéficiaires à la gestion et à l'entretien durable des équipements et infrastructures ;
- Former 1800 responsables de groupements de bénéficiaires à l'utilisation du crédit, la gestion financière des AGR et à la commercialisation des produits ;
- Former 3000 responsables de groupements bénéficiaires pour la mise en place et la gestion des CEC et 1200 sur la formulation et la gestion de projets

Renforcement des capacités des différent(e)s partenaires institutionnelles et d'exécution

- Renforcer les capacités des partenaires institutionnels et d'exécution ;
- Réaliser 34 séminaires de formation pour les partenaires d'exécution ;
- Former des représentant(e)s de 30 ONG et SFD.

- ***Micro fiance et Appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGR)***

Renforcement des capacités techniques d'intervention des Services Financiers Décentralisés et des groupes cibles

- Mettre en place et appuyer 20 GEC.
- Former les responsables des 30 ONG et SFD et agent(e)s des services techniques ;
- Former 3000 responsables des bénéficiaires pour la mise ne place et la gestion des CEC ;
- Former 1800 responsables des bénéficiaires à l'utilisation du crédit, en gestion de projet et à la commercialisation. Mettre en place et appuyer 20 GEC.
- Former les responsables des 30 ONG et SFD et agent(e)s des services techniques ;
- Former 3000 responsables des bénéficiaires pour la mise ne place et la gestion des CEC ;
- Former 1800 responsables des bénéficiaires à l'utilisation du crédit, en gestion de projet et à la commercialisation.

Accession, de manière durable, des groupes cibles au financement de leurs activités

- Octroyer 290 000 micro crédits directement ou à travers les CEC;
- Mettre en place un mécanisme de pérennisation du système développé.

- ***Infrastructures, Equipements et Hydraulique***

Accession des communautés ciblées à l'eau potable en quantité dans un environnement assaini.

- Construire 165 ouvrages hydrauliques équipés de matériels d'exhaure;
- Mettre en place 165 latrines et sensibiliser les communautés aux questions d'assainissement;
- Former les bénéficiaires à la maintenance et à la gestion durable des infrastructures et équipements

Mise à la disposition des groupes cibles de meilleures capacités de valorisation des produits agricoles et halieutiques et allègement des travaux post-récolte, en particulier pour les femmes.

- Mettre en place des équipements post-récolte et de valorisation des produits agricoles et/ou halieutique;
- Former les bénéficiaires à la maintenance, la gestion durable des équipements et aux techniques de valorisation des produits agricoles, halieutiques et d'élevage.

Mise à la disposition des groupes cibles de garderies, de cases foyers, de cases de santé, de caisses populaires d'épargne et de crédit et autres

- Construire et/ou réhabiliter et équiper 40 garderies éducatives ;
- Construire et équiper 15 cases foyers et 20 caisses populaires d'épargne et de crédit et 15 cases de santé et autres ;
- Former les bénéficiaires à l'entretien et à la gestion durable des infrastructures et équipements mis à leur disposition.

- ***Gestion du Projet***

Planification et exécution du projet

- Mettre en vigueur le Projet ;
- Planifier et démarrer les activités du Projet

Coordination, supervision et suivi au plan national des activités du Projet

- Informer et sensibiliser les partenaires du Projet ;
- Coordonner, superviser et suivre les actions du Projet.

Information des partenaires au développement et bailleurs du Projet de l'évolution des activités

- Informer les bailleurs du Projet.

Information et sensibilisation sur le Projet des partenaires institutionnelles et d'exécution et des communautés de base

- Informer et sensibiliser les bénéficiaires, les partenaires institutionnels et d'exécution régionaux sur le Projet ;
- Informer et sensibiliser les Communautés de base ciblées par le Projet.

Coordination, supervision et suivi au niveau régional des activités du Projet

- Impulser la mise en place et l'opérationnalisation des CRP, CCP, CICP et CLP ;
- Participer à la préparation de l'étude de milieu ;
- Coordonner, superviser et suivre les activités des composantes au niveau régional.

2.7.2. LES REALISATIONS DU PLCP EN CHIFFRES

- ***Composante Renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires***

Objectif spécifique : **Elever le Niveau Educatif, les Compétences Techniques et Professionnelles et les Capacités d'Auto Promotion des Groupes Cibles**

ACTIVITES PREVUES	REALISATIONS
Alphabétiser 36000 auditeurs/trices dans 600 communautés de base	**35 428** personnes alphabétisées **84%** de femmes alphabétisées (29 644) 16 % d'hommes alphabétisés (5784) Près de **144.000** manuels mis en place Evaluation interne finale en cours.
Sensibiliser 36000 bénéficiaires sur les différents thèmes choisis	82 428 personnes sensibilisées (1ère phase jusqu'en Décembre 2004) : 38 429 hommes et 44 399 femmes sensibilisés 242 582 personnes sensibilisées (2ème phase : janv. à Déc 2005) : 100 278 hommes et 142 304 femmes sensibilisés Soit un total de **325.010 pers**. sensibilisées dont 43% d'hommes (138.707) et **57% de femmes** (186 703)
Développer une stratégie d'information et de communication du projet	Un plan de communication mis en œuvre et exécuté Plusieurs supports édités et diffusés (affiches thématiques, plaquettes d'information, guides de sensibilisation, agendas, calendriers, boîtes à images, supports d'IEC) Film documentaire et brochure réalisés **4** foras régionaux tenus, Forum national du 10 au 12 juillet 2006 **Taux de 90 %** de couverture médiatique des activités du projet

- ***Composante Micro fiance et Appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGR)***

Objectif spécifique : **Accroître les Capacités de Génération de Revenus des Groupes cibles.**

TABLEAU RECAPITULATIF DES FINANCEMENTS DANS LES 5 REGIONS AU 30 JUIN 2006

Régions	Nbre de CB touchées	Nbre de projets financés	Montant des financements	Nombre de personnes touchées
DAKAR	119	13.174 (dont 61 CLEC)	649.826.320	20.126
THIES	120	13.914 (dont 118 CLEC)	684.576.500	23.579
DIOURBEL	119	10.156 (dont117 CLEC)	1.052 746 050	18.185
KOLDA	116	8.760 (dont 105 CLEC)	384.644.200	14.787
TAMBACOUNDA	112	6.641 (dont 85 CLEC)	358.863.275	9.963
TOTAL	**586**	**52.645 (486 CLEC)**	**3.130 656 345**	**86.640**

NB : LES CB NON TOUCHEES SONT

DAKAR **01** seule CB (Nditakh) non financée. Le RECEC lui avait accordé un financement de 3 500 000 F CFA, mais les dirigeants ont décidé de ne pas prendre le financement, car la CLEC avait donné aux populations, sur fonds propres, un crédit qui a connu beaucoup d'impayés.

DIURBEL **01** CB (Nditte) non touchée. Les populations ont pour la plupart migré vers d'autres localités.

KOLDA **03** CB du Département de Sédhiou sont à la charge de ACEP qui ne veut pas financer celle située sur la frontière avec la Gambie. Les 02 autres étaient convoquées pour recevoir leur financement, mais elles se sont présentées en retard

01 CB du Département de Vélingara a été convoquée par la caisse CMS mais ne s'est pas présentée.

TAMBACOUNDA **08** CB non financées sont a la charge de l'ACEP qui tarde à les financer à travers les CAPEC.

- ***Composante Infrastructures, Equipements et Hydraulique***

Objectif spécifique **: Améliorer l'Accès aux Services Sociaux de Base et les Conditions de Travail des Groupes Cibles**

TABLEAU RECAPITULATIF DES REALISATIONS DANS LES 5 REGIONS AU 30 JUIN 2006

REGIONS	C.F.	C.T.P.	C.S.	Puits	Réseau	Latrines	Electro pompes	Pompe manuelle	Moulin	Décortiq à mil	Batteuse	Décriqueuse fonio	Charrette equine	Charrette asine
KOLDA	3	3	3	35	18	35	18	34	76	0	0	0	0	40
TAMBACOUNDA	3	3	3	31	14	31	14	34	62	0	3	12	6	45
DIOURBEL	3	3	3	36	20	36	20	32	90	11	5	0	36	14
THIES	3	3	3	16	8	16	8	16	83	4	4	0	27	14
DAKAR	4	2	2	2	0	2	0	4	25	1	0	0	27	7
TOTAL	**16**	**14**	**14**	**120**	**60**	**120**	**60**	**120**	**336**	**16**	**12**	**12**	**96**	**120**

378 opérateurs formés par les fournisseurs au moment de la mise en place desdits équipements pour l'entretien et la maintenance des équipements post-récolte

378 comités de gestion des équipements formés par les agents des centres d'expansion rurale polyvalents (CERP).

28 agents des cases de santé (agent communautaire de santé et matrone) formés par les infirmiers chefs de postes (icp)

28 animateurs (trices) polyvalents (tes) des cases des tout petits formés (es) par l'Agence de la CTP

- ***Composante Gestion du Projet***

RESULTATS	ACTIVITES	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	MOYENS DE VERIFICATION
Objectif Spécifique : **Assurer l'Exécution, la Coordination et la Supervision des Activités du Projet au Plan National**			
Résultat 1 : ***Les activités du Projet sont planifiées et exécutées.***	Mettre en vigueur le Projet ; Planifier et démarrer les activités du Projet	Les éléments nécessaires pour l'entrée en vigueur du projet sont disponibles ; Un plan d'exécution détaillé du projet est disponible.	Documents matérialisant les réponses aux conditions de mise en vigueur.
Résultat 2 : ***Les activités du Projet sont coordonnées, supervisées et suivies au Plan National.***	Informer et sensibiliser les partenaires du Projet ; Coordonner, superviser et suivre les actions du Projet.	10 CRD - 15 CDD et CLD sont organisés pour informer et sensibiliser les différents partenaires ; Un système de suivi - supervision -coordination est mis en place au niveau national et régional.	Compte rendu des séances de formation ; Rapport de suivi et de supervision des travaux.
Résultat 3 : ***Les partenaires au développement, bailleurs du Projet sont informés de l'évolution des activités.***	Informer les bailleurs du Projet.	Des rapports périodiques sont élaborés et soumis à la BAD, au FND, au Gouvernement et, au besoin, aux différents partenaires.	Correspondances ; Rapport périodiques.
Objectif Spécifique : **Coordonner la Mise en Oeuvre des Activités du Projet**			
Résultat 1 ***Les partenaires institutionnels et d'exécution et les communautés de base sont informé(e)s et sensibilisé(e)s sur le Projet.***	Informer et sensibiliser les bénéficiaires, les partenaires institutionnels et d'exécution régionaux sur le Projet ; Informer et sensibiliser les Communautés de base ciblées par le Projet.	Les CLD programmés sont organisés au niveau des différents départements et des arrondissements situés dans les 5 régions ciblées.	Compte rendu des séances de CLD; Rapport d'activité des URG.
Résultats 2 ***Les activités du Projet sont coordonnées, supervisées et suivies au niveau régional.***	Impulser la mise en place et l'opérationnalisation des CRP, CCP, CICP et CLP ; Participer à la préparation de l'étude de milieu ; Coordonner, superviser et suivre les activités des composantes au niveau régional.	Les CRP, CCP, CICP et CLP sont mis en place et sont fonctionnels ; Des systèmes de suivi - supervision et de coordination sont mis en place au niveau des URG.	Compte rendu des activités de mise en place des CRP, CCP, CICP et CLP ; Arrêté de mise en place ; Rapport de suivi et de supervision.

2.7.3. LE PLCP EN TERME D'IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT ET LES POPULATIONS

I

En effet le PLCP a touché l'ensemble des communautés de base ciblées par le projet. Il ressort qu'à travers les enquêtes menées sur le terrain que le PLCP répond à un réel besoin et qu'elle suscite un très grand espoir et un enthousiasme fort aussi bien du côté des populations que des membres des autorités locales et administratives.

Grâce à l'alphabétisation les populations pauvres en générales et les femmes particulièrement ont acquis des techniques de lecture et de calcul des opérations simples, numérotation téléphonique, rédaction de lettres simples, production de poèmes.
Des emplois on été créés à travers le programme d'alphabétisation (1200 facilitateurs, 120 superviseurs)

Grâce à l'intermédiation sociale, les populations ont acquis une meilleure hygiène de vie et par un changement de comportement, aussi bien les jeunes que les femmes, participent au développement communautaire.

Grâce aux 14 cases de santé équipées, il a été développé un vaste programme de prévention des maladies endémiques (paludisme, diarrhées, VIH/SIDA, mortalité maternelle et infantile).

Grâce aux 14 cases des tout petits équipées le taux de scolarité dans les sites bénéficiaires a augmenté. Les femmes disposent de plus de temps pour s'adonner à des activités génératrices de revenus.
Le taux de scolarisation des jeunes filles a aussi connu une hausse vertigineuse (Les jeunes filles qui s'occupaient exclusivement de leur petits frères sont libérées pour poursuivre sereinement leurs études).

Grâce aux 16 cases foyers équipées et les AGR, il a été créé des emplois permanents avec les ateliers thématiques. Des comités de gestions dynamiques sont mis en place pour les investissements, et pour la prise en charge de la pérennisation. Les AGR ont permis aux populations particulièrement aux femmes d'augmenter leurs moyens financiers permettant ainsi à leurs enfants de fréquenter l'école, les structures de santé etc.

Grâce aux divers programmes de renforcement des capacités mis en place par le PLCP, de nombreux partenaires et bénéficiaires ont été formés selon les thèmes liés à leurs activités.

Grâce à la Composante microfinance et AGR, 86.640 personnes bénéficiaires que le Projet a trouvées dans une situation de grande pauvreté, sans activité économique ou dont l'activité économique est presque nulle, ont été touchées. Ces hommes et ces femmes ont en plus, à bénéficier de processus de renforcement de capacités et de financement. Ils n'avaient manifestement pas le profil adéquat pour faire partie de la clientèle traditionnelle des banques (institutions bancaires trop éloignées des lieux de résidence de ces populations et conditions de crédit trop lourdes pour être supportées par ces dernières).

Grâce aux superstructures financières, le PLCP aura laissé en place un maillage de caisses locales et populaires sur laquelle les populations pourront s'appuyer pour pérenniser la fonction d'épargne et de crédit nouvellement ancrée dans leur culture. Ce sont, en effet, pas moins de 517 CLEC et 75 CAPEC que la Composante a instituées dans les 5 zones d'intervention. Ces structures acquièrent forcément dignité et visibilité dans des zones reculées ou sociologiquement enclavées. CLEC et CAPEC sont donc des jalons importants dans une perspective de pérennisation des bénéfices de la Composante

Grâce au renforcement des capacités et à l'accompagnement de ses partenaires, le PLCP aura eu une trentaine de partenaires d'exécution, qui ont bénéficié d'un appui institutionnel à double entrée :

- un appui sous forme d'équipements et de ressources logistiques pertinents dans le cadre de leur déploiement sur le terrain. Des partenaires de moyenne voire petite envergure ont pu ainsi accroître leur capacité d'intervention et marquer leur présence sur les points du territoire où ils n'étaient pas actifs avant le Projet.
- les partenaires ont bénéficié d'un processus itératif de renforcement de capacités basé sur les compétences dont les bénéficiaires avaient besoin pour valoriser les ressources mises à leur disposition.

Grâce à l'implantation prioritaire des infrastructures dans les communautés frontalières avec certains pays, en l'occurrence la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau et le Mali, le Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP) contribue déjà au processus d'intégration.

En effet, les populations sénégalaises et celles des pays riverains entretiennent à l'occasion des relations de bon voisinage et partagent souvent des initiatives de coopération exemplaires notamment dans le développement économique, social et culturel.

EXEMPLES ET ILLUSTRATIONS

L'intervention du PLCP à travers sa composante micro finance et activités génératrices de revenus a généré des impacts socio économiques très importants pour les populations cibles, les SFD et ONG partenaires du projet, de même que pour l'ensemble des communautés de base dans les différentes zones d'intervention.

Les domaines d'activités financées sont divers : le petit commerce, l'artisanat (tout corps de métier confondu) l'embouche bovine et ovine , la transformation des fruits et légumes, l'agriculture et l'élevage, les services, le maraîchage, la transformation des produits halieutiques et fruitiers etc.....

De façon générale on peut dire que grâce au Projet de Lutte contre la Pauvreté et ses différents partenaires, les conditions de vie des populations dans les zones d'intervention se sont améliorées et peuvent être mesurées sur plusieurs aspects à savoir :

- La culture de l'épargne s'est instaurée dans certaines localités où les gens remboursent correctement leurs crédits et parviennent même à épargner ;

- L'autonomie et la réhabilitation des handicapés sont effectives grâce aux crédits dont ils ont bénéficiés. Ils sont de plus en plus intégrés dans la vie active et au sein des communautés ;

  Exemple :
  A Tamba, le groupement des lépreux blanchis a pu, grâce à un financement du PLCP (850 835 francs CFA), se procurer des quotas auprès des services des Eaux et Forêt et investir dans l'exploitation et la commercialisation du charbon de bois. Ces handicapés ont affirmé abandonner la mendicité qui était leur principale activité.

- De plus les femmes qui étaient à la merci des usuriers ou n'ayant aucune possibilité d'accéder au crédit, arrivent à entretenir une famille entière avec la création d'activités génératrices de revenus ;
- L'amélioration de la sécurité financière des familles cibles a fortement freiné l'exode rural;
- La solidarité et la prise de responsabilité collective sont effectives.
- Le mythe de la banque est tombé auprès des populations vulnérables des régions cibles du PLCP. Aujourd'hui, ces mêmes populations qui considéraient que les structures financières étaient réservées à une élite font des opérations financières dans les SFD et les CLEC à la faveur de l'ouverture des lignes de crédit et des conventions que le projet a initié avec les partenaires d'exécution financière.
- Partout où le projet a effectué des réalisations, des comités sont mis en place pour s'arroger la gestion de celles-ci et ont acquis une certaine légitimité. Quelque part, ils tentent même de frayer des orientations nouvelles avec la recherche de moyens additionnels ;
- L'accès au crédit des CAPEC et CLEC (caisses de proximité) est facile pour les populations concernées. Ce crédit est payable sur 3 à 6 mois selon les contrées visitées et grâce à l'épargne obligatoire imposée dans certaines caisses, ces populations commencent à avoir la culture de l'épargne, ce qui leur permet d'améliorer leur sécurité financière.

  Exemple :
  Le CLEC de Médina THIOUB, dans la communauté rurale de Sangalkam, département de Rufisque, compte 200 membres et chacun a un compte d'épargne actif. Ainsi leurs fonds proviennent des épargnes des adhérents et des financements de la CAPEC.

  - En dehors des crédits qui sont octroyés aux individuels (25 000 à 100 000 francs), les Organisations Communautaires de Base (GIE, GPF, ASC etc.) peuvent avoir jusqu'à 300 000 francs et même 500 000 francs. Ces OCB qui regroupent généralement une dizaine de personnes permettent à celles-ci d'avoir une prise de responsabilité collective et d'avoir l'esprit de solidarité sociale ; tout en accroissant leurs capacités à travailler en équipe et à réaliser des activités génératrices de revenus profitables à tous.
  - Les populations qui bénéficient des prestations du PLCP sont de plus en intégrées dans la vie active, plus particulièrement les femmes qui naguère

n'avaient pas la possibilité d'accéder au crédit, ont aujourd'hui une autonomie financière.

- Certains groupes cibles du PLCP grâce aux crédits, à l'épargne et à leur autonomie financière ont mis en place des activités génératrices de revenus et ont pu solder les dettes qu'ils avaient auprès d'autres mutuelles ou particuliers ;

Exemples :

- *Dans la Commune de Kolda, grâce aux financements du PLCP, les femmes bénéficiaires du quartier de Bouna Kane ont pu se procurer au niveau de la municipalité un espace libre où elles ont créé un mimi marché. Celui-ci regroupe aujourd'hui une cinquantaine de vendeuses qui sont toutes membres de la CLEC. Ces femmes ont affirmé que grâce au financement du PLCP, elles ont pu se procurer des moyens pour permettre à leurs enfants d'aller à l'école.*

- *Dans la communauté rurale de Thiakhar située à 15 km de son département Bambey, les bénéficiaires du crédit du PLCP ont pu financer une boutique et renforcer leur marché hebdomadaire. Cette boutique permet à l'ensemble des villages polarisés qui ont des problèmes pour se déplacer, faute de moyens de transport dans l'arrondissement de Ngoye ou dans le la commune de Bambey, de se ravitailler en denrées de première nécessité. Outre l'économie du temps, la mise en place de ces structures permet un développement de l'économie locale mais aussi la création d'emplois chez certains jeunes qui ont pu obtenir un salaire pour la gestion de la boutique.*

- La décentralisation du crédit dans les coins les plus reculés et les plus enclavés du Sénégal est devenu une réalité certaine facilement mesurable par l'essaimage des interventions sur des cibles de plus 600 Communautés de Base. A ce niveau on a remarqué l'augmentation du taux de pénétration puisque les financements ont permis de toucher des populations des localités très reculées ou enclavées.
- La croissance et le développement de toutes ces activités financées aura un impact positif certain sur l'amélioration du niveau de vie des populations cibles du projet d'une part, et d'autre part, à moyenne ou longue échéance sur le produit intérieur brut (PIB) du pays.

Exemple :

- *A Dakar, les populations de Taïba Grand-Dakar qui n'avaient pas de vespasiennes grâce à un financement accordé à un groupement de la localité, ont pu aménager des toilettes publiques dans le quartier. Ainsi, tous les habitants du quartier ont vu leurs conditions d'hygiènes améliorées parce qu'ils accèdent facilement à ces vespasiennes moyennant un prix symbolique.*

- En plus de l'amélioration de la qualité de vie de ces populations, le PLCP a su stimuler le mental des ruraux et renforcer la solidarité villageoise.

Exemple :

- Dans le département de Bambey, les populations du village de Dimar Kane se sont associées pour mettre en commun les fonds alloués en vue de réaliser une activité rentable. C'est ainsi qu'ils ont construit une boutique et l'ont approvisionnée en denrées alimentaires et produits d'utilisation courante. Cette boutique est tenue à tour de rôle par les filles du village, lesquelles bénéficient d'un salaire mensuel.
  L'installation de cette boutique a permis de créer un développement des affaires au niveau local dans la mesure où la population de ce village n'a plus besoin de se déplacer tous les jours jusqu'à Keur Samba Kane située à environ sept kilomètres pour se ravitailler sans aucun moyen de transport.
  Ce village est devenu le principal fournisseur des localités environnants et petits commerçants détaillants.

2.7.4. NOS CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Constats 1

Les attentes des populations comme celles des collectivités locales étant très fortes pour l'extension du projet dans d'autres communautés de base, la question des critères de ciblage des futures zones d'intervention du PLCP se pose avec une acuité particulière.

Recommandations 1

En direction du BGP

1.1. Eu égard au problème de ciblage des zones bénéficiaires et à l'évolution de la situation du terrain depuis le lancement du PLCP, il paraît opportun de revisiter cette dimension en se focalisant sur les zones les plus pauvres. A cet effet un travail d'identification basé sur des critères précis doit être mené.
Il doit être adopté comme principe de base :

- d'agir dans les zones les plus pauvres du territoire en priorité et de considérer le village le plus pauvre de la communauté rurale la plus pauvre comme lieu d'application des composantes de la nouvelle Phase du PLCP.
- De partir aussi du fait que la pauvreté est plus répandue en milieu rural ou vivent 65% des pauvres (deux ménages sur trois sont pauvres) contre un ménage sur trois dans la zone urbaine de la région de Dakar.(ESAM 1 1994-95) et (ESAM 2 2001-02).

En direction des bailleurs

1.2. Il est recommandé à la BAD de consolider les acquis des projets en tenant compte de leurs avantages comparatifs pour atteindre les plus pauvres, dans les délais requis et de tenir compte des expériences réussies dans la définition des nouvelles orientations de la BAD

1.3. Il faut prévoir une phase transitoire du PLCP en attendant le lancement du futur Projet d'appui aux groupes défavorisés afin d'éviter un flottement entre la fin du PLCP et la mise en œuvre du nouveau projet.

Constats 2

La valorisation des ressources humaines

En tant que droits humains fondamentaux, l'éducation de base et la santé sont une fin en soi. Ce sont des facteurs essentiels pour accélérer la croissance économique et lutter contre la pauvreté, vu le lien étroit entre le niveau élevé d'éducation , la bonne santé et la réduction de la pauvreté. Par contre, l'absence de valorisation du capital humain est le facteur déterminant de la faible productivité du principal actif des pauvres, leur travail.

C'est le cas de la productivité du travail aussi bien dans le secteur agricole que dans le secteur informel.

L'éducation

L'importance du rôle de l'éducation dans la réduction de la pauvreté est bien connue depuis de nombreuses années. L'éducation permet de réduire la pauvreté en valorisant le capital humain, en améliorant la productivité du travail et en favorisant les changements technologiques. L'éducation permet aussi d'accroître la compétitivité sur le plan international, ce qui contribue à augmenter les exportations et favorise la croissance économique. Le fait de disposer d'une main-d'œuvre bien formée peut se traduire par une meilleure répartition des revenus, la protection des droits humains et l'habilitation des pauvres.

L'effet favorable exercé par l'éducation des femmes sur le bien-être social n'est plus à démontrer. Par exemple l'éducation des femmes peut jouer un rôle significatif dans la réduction des taux de fécondité, l'amélioration de l'état nutritionnel et la scolarisation accrue des enfants. En outre, lorsqu'ils sont éduqués, les pauvres sont plus enclins à envoyer leurs enfants à l'école et à participer aux processus de décision politique.

En accord avec les instructions issues de la BAD/FAD « Politique dans le secteur de l'éducation (2000) »Les approches doivent être tournées vers les pauvres, par :

- la fourniture d'une éducation de base de qualité pour tous;
- le soutien aux programmes extrascolaires axés sur l'alphabétisation fonctionnelle et la formation professionnelle;
- la mise en œuvre de politiques propres à créer une demande dans le domaine de l'éducation
- la question d'équité, en particulier entre hommes et femmes;
- l'amélioration de la qualité de l'instruction et;
- la pertinence des programmes scolaires.

Recommandations 2

En direction du BGP

2.1. Il faut favoriser l'éducation chez les pauvres, en particulier les filles, grâce à des actions telles que les programmes de cantine et de diminution des frais de scolarité;

2.2. Renforcer les stratégies utilisées par les pauvres pour réduire leur vulnérabilité saisonnière en intégrant les calendriers scolaires au régime saisonnier de demande de main-d'œuvre;

2.3. Le renforcement des capacités étant un préalable pour la mise en œuvre correcte des autres activités du projet, il serait important, d'en faire une conditionnalité d'accès aux services des autres composantes afin que ses effets puissent être réinvestis efficacement et d'une manière durable dans les activités quotidiennes des bénéficiaires;

2.4. Articuler clairement la stratégie de développement et de réduction de la pauvreté à une action durable d'alphabétisation afin de faire de la composante renforcement de capacités un moyen d'une participation effective à l'économie et à la vie des sociétés du XXIe siècle, qui témoignent d'une globalisation rapide;

Inscrire les actions d'alphabétisation au-delà de la conception stéréotypée de programmes d'alphabétisation et le mouvoir dans le sens d'une dynamique de formation continue qui dépasse les capacités de lire, écrire et calculer comme l'envisageait le MAIVA mais avec des préalables et des dispositions pratiques bien comprises;

Favoriser une articulation entre les différentes composantes afin de doter les néo-alphabètes d'espaces de valorisation de leurs nouvelles acquisitions;

2.5. Renforcer les capacités des bénéficiaires dans le domaine de passation de marché, montage et gestion de micro projet.

En direction de l'État du Sénégal

2.6. Allouer une part accrue de dépenses publiques à l'éducation dans les régions et groupes de revenus défavorisés;

2.7. Promouvoir les changements dans les programmes scolaires en vue de prendre en compte les problèmes et l'expérience de la vie des pauvres, et favoriser l'acquisition de capacités fonctionnelles, notamment en matière de lutte contre le VIH/Sida;

Constats 3

L'accès aux infrastructures socio-économiques de base (santé, éducation, eau potable, assainissement..) constitue à nos yeux la toute première stratégie de réduction de la pauvreté.
Sans eau, il n y a pas de vie d'où l'importance de tous ces puits fondamentalement appréciés par les populations bénéficiaires.
Mieux, ces populations demandent d'autres puits afin de s'adonner au maraîchage qui peut constituer une autre activité génératrice de revenus surtout pendant la période « norane » (saison sèche) .

Recommandations 3

En direction des Bailleurs et du BGP

3.1. Le maintien dans le contenu du PLCP des infrastructures socio-communautaires, jugées indispensables pour réduire, voire éradiquer la pauvreté, surtout dans les zones rurales enclavées et défavorisées. En effet, ces infrastructures constituent une réponse adéquate dans la protection sociale des groupes vulnérables ;

3.2. Intégrer dans ses nouvelles orientations les infrastructures socio-communautaires, à faible coût, dans les projets de réduction de la pauvreté.

En direction du BGP

3.3. Mettre en place un paquet minimum d'infrastructures sociales dans la communauté afin de susciter un développement socio- économique endogène;

3.4. Considérer le Programme de Développement Local (PDL) comme document de référence pour toute intervention au niveau communautaire pour une meilleure appropriation des infrastructures socio-communautaires, leur gestion et leur pérennisation par les acteurs des collectivités locales;

3.5. Dans certains villages les populations travaillent trois à quatre mois sur douze (durant l'hivernage). il serait bon de penser à une utilisation plus rationnelle des ressources (eau en excès, gain de temps occasionné par l'envoi des enfants dans les cases des tout petits, disponibilité des machines d'allègement des travaux de femmes), pour favoriser des activités comme le maraîchage, l'aviculture, l'embouche bovine ou ovine etc.
Pour cela il faut créer avec les populations les conditions et les ouvrages annexes nécessaires et mettre en place un encadrement et une formation de base qui leur permettra d'exploiter d'autres sources de revenu en adéquation avec les infrastructures socio-économiques de base déjà en place.

3.5. Définir un minimum d'équipements indispensables pour tout micro projet communautaire (paquet technique minimum) afin d'assurer la fonctionnalité des infrastructures;

3.6. Cette réorganisation doit s'articuler avec l'ensemble des composantes du PLCP pour permettre une synergie qui évitera pour un même groupe de populations, une dispersion des interventions dans le temps et dans l'espace d'évolution du projet.

Constats 4

- **En ce qui concerne le cycle de vie** , qui avait vocation à coïncider avec celui du Projet, le document d'évaluation ex ante l'avait étalé sur la période 1999-2003, soit une durée de cinq (05) ans. En prenant comme borne supérieure le premier semestre de 2006, le Projet et, donc, les Composantes se seront étalés sur 7,5 années, ce qui représente un taux de consommation de la ressource-temps de 150%. Ce dérapage sur les délais est essentiellement dû à des retards de démarrage, et à d'autres pertes de temps dans les procédures de décaissement des fonds d'origine extérieure. Cette situation, que les Composantes ont vécue de plein fouet, pour n'avoir mis ses premiers financements à la disposition des SFD qu'en 2003, est due elle-même à la conjoncture qui a été à la base du déplacement du siège de la Banque Africaine de Développement d'Abidjan à Tunis.

Tableau 6 : Budget-temps

Indicateurs	Prévu	Réalisé	Taux de consommation
Cycle de vie Composante	5 ans	7,5 ans	150%

Source : Données PLCP

- **Le Projet s'est heurté à de sérieuses contraintes d'ordre financier résultant de l*enteur du processus de décaissement des fonds* (ETAT, PLCP, BAD)** :

  - Procédures longues et contraignantes à cause des principes de gestion de la BAD, d'une part,
  - Mais d'autre part, à cause de la mobilité des responsables ayant en charge le dossier qui méritent diligence (4 Task Managers durant la vie du projet) ;
  - La réalité a prouvé, bien que la durée de paiement soit officiellement de 45 jours, elle a toujours tourné autour de 3 mois ou plus ;
  - Retard de 3 à 4 mois pour le paiement des rémunérations des employés des opérateurs en alpha ;
  - Insuffisance du carburant pour le suivi des classes extrêmement enclavées telles que celles des régions de Kolda et de Tamba ;
  - Perturbation du planning des formations...

- **l'Insuffisance de l'autonomie financière du BGP**

  - Seul environ 20% des paiements est fait au compte spécial alors que l'alimentation du sous-compte géré par le BGP n'excède pas 20 millions de FCFA ;

- Le niveau faible des marchés non soumis à l'avis de non objection de la banque, 15 000 UC.
  Exemple : Même la réalisation des activités de formation des opérateurs pour l'entretien et la maintenance des équipements qui étaient planifiées, se doivent de recueillir, au préalable, l'avis de non objection de la banque.

❖ **Insuffisance de l'autonomie administrative**

Le fait que le dossier de tout appel d'offre international soit obligé au préalable d'être envoyé à la BAD pour obtention d'avis de non objection avant son lancement constitue sans doute, un manque d'autonomie administrative si l'on sait que chaque étape du processus d'adjudication requiert un avis préalable de la BAD, qui du reste ne s'est jamais imposée de contraintes en matière de délais de réponse .

Recommandations 4

En direction des bailleurs

4.1. Pour être en phase avec le principe de la célérité qui est un des fondements de la stratégie de réduction de la pauvreté, la mise en œuvre du projet et les différentes interventions se doivent d'être rapides et à ce niveau, les modes d'acquisition des travaux, des biens et services en vigueur et le circuit d'approbation et de signature mis en place par la BAD sont interpellés;

Exemples:

Il a été constaté que pour l'obtention d'un avis de non- objection de la BAD, il faut quatre à cinq mois en lieu et place de 45 jours. Il a été remarqué aussi qu'une période de 18 mois s'est établie entre la signature du prêt FAD et sa mise en vigueur et 27 mois entre la signature du prêt FND, alors que ce temps est compris dans le cycle du projet. La faiblesse du taux de décaissement est aussi en grande partie due à cette situation dans la mesure où le décaissement de la contre partie est à 100% au terme du projet, alors que celui de la BAD se situe environ à 69%.

Constats 5

Les SFD ont parfois fait preuve de retenue dans la réallocation des crédits de la Composante, regardant les cibles avec une méfiance de banquier (les cibles du Projet étaient choisies parmi les plus pauvres, c'est-à-dire des populations analphabètes dans de grandes proportions.) et jugeant le travail d'élaboration des requêtes de crédit insuffisamment rigoureux, parce que confié à des ONG rémunérées en proportion des crédits alloués et donc intéressés à une politique d'allocation généreuse. Cette retenue a notamment été le fait des majors qui ont pourtant reçu du PLCP les ressources les plus importantes. Il faut ajouter que les SFD ont été incommodées d'avoir eu, sur des cibles pré-identifiées par le Projet, à assumer l'entièreté des risques financiers charriés par les crédits à l'exception des ressources allouées aux CLEC-CAPEC où le PLCP consentait à supporter 50% du risque crédit. La revue d'ensemble du comportement des SFD fait ressortir que les structures de moyenne et petite envergure ont eu tendance à se montrer plus souples et plus accommodantes avec la politique de crédit du PLCP, que les majors.

SFD et ONG, quoique intervenant pour le même commanditaire au profit des mêmes cibles, n'ont pas tout de suite, ni toujours, travaillé en bonne intelligence. En plus de l'incompréhension sur la substance des requêtes de financement évoquée au paragraphe précédant, les SFD n'ont pas bien accepté le choix qui a été fait par le Projet de confier le montage des caisses d'épargne et de crédit aux ONG alors que les SFD étaient sensées avoir meilleur profil pour ce travail.

Recommandations 5

En direction du BGP

5.1. Mettre en place un protocole unifié, stipulant dans un document contractuel tripartite les responsabilités du PLCP, des ONG et des SFD, pour clarifier et apaiser l'interface opérationnelle entre les organisations non gouvernementales et les structures financières décentralisées.

Constats 6

- Les institutions de micro-finance créées dans les communautés de base, les CAPEC en particulier accusent une faiblesse persistante. Mises en place vers la fin du Projet, à peine la moitié d'entre elles ont pu être financées. Et même celles-ci n'ont pas eu assez de pratique pour s'élever à la maîtrise des compétences qu'appelle le statut de SFD de plein rang auquel elles sont promises. Par surcroît, l'accès à ce statut est fortement contrarié par le défaut de l'agrément de la tutelle ministérielle. Enfin, les CAPEC, mais aussi les CLEC, connaissent dans leur écrasante majorité un problème de capitalisation. Elles n'ont pas pu se constituer des fonds propres à partir des différentiels de taux entre les intérêts qu'elles exigent à leurs débiteurs et ceux que leur exigent les SFD bailleurs.

- L'absence de statut juridique des CLEC/CAPEC.
  Le décret d'application 97-1106 du 11novembre 1997 et les instructions de la BCEAO.
  La forme juridique des SFD est régie au Sénégal par la loi 95-03 du 05 janvier 1995, Aucune institution de micro finance ne peut exercer au Sénégal sans avoir été au préalable agréée ou reconnue par le Ministre de l'économie et des finances.
  la loi prévoit trois types d'autorisation :

  - agrément pour les Institutions Mutualistes d'Epargne et de Crédit ;
  - Reconnaissance pour les Groupements d'Epargne et de crédit ;
  - Convention pour les autres structures : ONG, organismes, etc.

  Les 517 CLEC et 75 CAPEC n'ont encore ni agrément ni reconnaissance. Ce qui constitue un frein pour leur autonomisation. En effet, il ne leur sera plus possible de pouvoir continuer à exercer dans l'illégalité.
  Vu leur niveau d'organisation, les CLEC auront du mal à se muer en mutuelle et à obtenir un agrément. En effet, nulle part, des règles de procédures comptables et financières ne sont établies et les moyens humains, techniques et financières ne sont réunis.

- En plus ces CLEC ne pourront pas avoir de reconnaissances dans la mesure où la réforme en vue, va semble t-il, supprimer les GEC. Elles ne pourront pas non plus continuer à être dénommés CLEC puisque la réglementation interdit à toute structure de se prévaloir dans sa dénomination sociale ou sa raison sociale de l'une ou l'autre des appellations suivantes ou d'une combinaison de celles-ci : « coopérative d'épargne et de crédit » ou « mutuelle d'épargne et de crédit » ni les utiliser pour ses activités, ni créer l'apparence d'une telle qualité, sans avoir été préalablement reconnue ou agréée

Recommandations 6

En direction du BGP

6.1. Le PLCP doit impacter d'une manière tout à fait avantageuse ses partenaires d'exécution en aidant ONG et SFD à renforcer leurs capacités, au plan institutionnel, stratégique et financier.

Le projet devrait les accompagner tout au long du processus pour faire d'eux des supports à la base d'une bonne stratégie de finance de proximité.

En direction du BGP et des bailleurs

6.2. Réunir dans chaque région cible du PLCP tous les dirigeants (Président et trésorier) des CAPEC et des CLEC pour une large concertation et sensibilisation sur le devenir de leurs structures et des mutations inéluctables à opérer.

Se concerter avec la cellule AT/CPEC pour étudier l'état d'avancement des dossiers de demande d'agrément des CAPEC et des perspectives à ce niveau.

Constats 7

La formation, l'information et la sensibilisation des acteurs pour un changement de comportements durable constituent une dimension fondamentale du projet de lutte contre la pauvreté (PLCP)..

Considérées dans le document de projet comme entité de la composante renforcement de capacités, les activités IEC ont été maintenues telles quelles avec l'évolution du programme mais érigées en sous- composante autonome et confiées à une Agence- Conseil en Marketing Communication, dénommée OFBD (Offrir – Faciliter – Baliser – Développement) qui en assure la Maîtrise d'Ouvrage Délégué (MOD).

La sensibilisation, l'éducation et la formation pour un changement de comportements durable constituent des axes importants de l'intervention du PLCP.

L'un des objectifs (et pas des moindres) en communication institutionnelle est de faire connaître le PLCP et ses objectifs et celui de la communication conscientisante, avait trait à la sensibilisation des bénéficiaires sur les réalisations du projet afin de susciter des comportements et des dispositions allant dans le sens de leur pérennisation.

A l'instar des autres projets qui officient souvent dans les mêmes zones d'intervention, le PLCP n'était pas visible en dehors de la présence des infrastructures qui se trouvent souvent dans des zones à l'écart des axes routiers ou derrière les agglomérations des villages les plus reculés des régions ciblées.

Recommandations 7

En direction du BGP

7.1. Se donner les moyens de rendre visibles les activités du PLCP, les réalisations, les lieux d'implantation, les villages d'intervention, les collectivités locales partenaires, par tous les moyens possibles comme :

- les panneaux publicitaires balisant les routes et axes principaux.
- les tableaux indicatifs sur tous les ouvrages.
- Des couleurs particulières qui identifient tous les ouvrages du PLCP

7.2. Créer un site Web pour le PLCP pour faciliter la consultation à distance avec des données constamment renouvelées ;

Constats 8

Le Projet est administré par un bureau de gestion basé à Dakar et des Unités Régionales de Gestion au niveau des 5 régions d'intervention du projet que sont : Dakar, Thiès, Diourbel, Tambacounda et Kolda.

Au niveau régional, l'Unité de Gestion comprend :

- un coordonnateur de l'Unité ;
- un adjoint, assistant en développement à la base ;
- une secrétaire ;
- un chauffeur ;

L'Unité Régionale de Gestion est chargée de coordonner et de superviser toutes les actions du projet dans la région. Elle est assistée dans ses tâches par :

- un Comité Régional de Pilotage (CRP),
- des Comités Communaux de Pilotage (CCP) et
- des Comités Locaux de Pilotage (CLP).

Les comités de pilotage sont des cadres de concertation, de coordination et d'orientation mis en place par le Projet pour mieux cerner et satisfaire les besoins des populations ciblées.

Ce dispositif a fait ses preuves, mais gagnerait en efficacité si l'Unité Régional de Gestion (URG) répondait à sa vocation qui devrait être d'abord de gestion (comme son nom l'indique) et ensuite de coordination et de supervision de toutes les actions du projet dans la région.

Quand le projet est d'envergure nationale, il faut décentraliser pour être plus près des cibles.

La centralisation peut garantir une certaine sécurité dans la gestion en diminuant les risques de mauvaise gestion ou de malversation financière, mais elle peut aussi tuer la responsabilisation, la décentralisation et la promotion des acteurs locaux de développement par l'envahissement de produits et biens conçus et achetés hors du lieux d'utilisation.
Exemple : chaises, armoires, tables,...etc., inadaptés au climat et qui ne trouveront pas de spécialistes pour la réparation en cas de détérioration.

Recommandations 8

En direction du BGP et des bailleurs

8.1. Mettre à la disposition des URG des gestionnaires.

8.2. Recruter un spécialiste en passation des marchés au niveau national.

8.3. Donner une certaine autonomie aux URG pour leur permettre de passer des marchés au niveau local jusqu'à concurrence de Cinq (5) millions, pour promouvoir les artisans locaux et les acteurs économiques des régions.

(Le fait de donner du travail aux locaux est un moyen important de lutter contre la pauvreté, car derrière chaque artisan sénégalais il y a une famille et des apprentis.)

Ces artisans, ouvriers et opérateurs économiques sont à la hauteur pour produire des articles de qualité pour l'équipement et fournir des prestations de service beaucoup plus adaptés au terroir.

En direction du BGP

8.4. Former les coordonnateurs et leurs adjoints des URG en techniques de passation des marchés.

- La non disponibilité d'un spécialiste en passation des marchés au BGP peut constituer un réel handicap (les autres projets en ont fait une priorité dans le recrutement initial)
- En marge du lancement du projet, des sessions de formations annuelles doivent être organisées pour aider à la mise à jour des connaissances et discuter des problèmes fréquemment rencontrés dans la mise en œuvre. Ceci est aussi valable pour les procédures nationales.

8.5. Il faut remédier à l'insuffisance des moyens logistiques au regard de l'éloignement et de l'enclavement des communautés de base ciblées, et des missions confiées. (La région de Tambacounda par exemple).

Constat 9

Le fond de crédit reconstitué devra être d'un montant de 2 580 000 000 CFA . comme le PLCP dans sa première phase est à son terme, il s'avère nécessaire de sécuriser le fond et permettre au système mis en place de continuer à fonctionner.

Recommandations 9

En direction du BGP et des bailleurs

9.1. En concertation avec tous les acteurs concernés, organiser une rencontre dans les régions cibles du PLCP pour étudier tous les scénarios possibles qui seront passés en revue et trouver une solution adaptée à la situation.

B - ANALYSE

III - REALISATION DES CONDITIONS DU PRET

3.1. Conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt et du don :

L'octroi du prêt FAD de 10 millions U.C et du don FAT de 1,7 millions U.C était assujetti aux conditions particulières ci-après de la part de l'emprunteur :

3.1.1 Conditions préalables de l'entrée en vigueur du prêt et du don :

i) Fournir au FAD la preuve de la création du Bureau National de Gestion du Projet (BGP), des cinq Unités Régionales de Gestion (URG), des Comités Régionaux de Pilotage, du Comité National de Pilotage placé sous la présidence du Ministre chargé du Plan et composé du Coordinateur de Suivi des programmes et projets au Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (BCSP-MFASSN), de la Direction du Bien-Être Familial (DBF), de deux représentants de la communauté des ONG, désignés par le Conseil des Organisations non gouvernementales d'appui au développement (CONGAD), d'un représentant des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), de deux représentants des bénéficiaires et d'un représentant des bailleurs de fonds.

ii) Fournir au FAD la preuve du recrutement, par voie de sélection sur la base d'une liste restreinte, du personnel cadre dont les qualifications et expériences auront été préalablement jugées acceptables par le fonds, à savoir un Directeur du BGP, deux spécialistes en micro finance, un spécialiste en IEC, un spécialiste en génie rural, un spécialiste en développement des capacités, un administrateur comptable, cinq coordonnateurs des URG, ainsi que de leurs adjoints et du personnel de soutien.

iii) Fournir au FAD la preuve de la mise à disposition du BGP et des URG des locaux adéquats pour servir de bureaux ;

iv) Fournir au FAD la preuve de la signature de l'accord de financement avec le Fonds Nordique de Développement (FND) relatif au projet ou la preuve que ce bailleur de fonds s'est engagé par écrit à participer au financement du projet ;

v) Fournir au FAD la preuve de l'ouverture auprès d'une banque commerciale au Sénégal d'un compte destiné à recevoir les ressources du prêt ;

vi) Fournir au FAD la preuve de l'ouverture par le projet d'un compte du projet dans une banque commerciale au Sénégal destiné à recevoir les fonds affectés au fonctionnent du projet ;

vii) S'engager à mettre à la disposition des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) retenus pour participer à l'exécution du volet crédit sur la base de convention de gestion, les fonds relatifs à ce volet avant le démarrage de l'activité crédit.

Ces conditions ont été entièrement satisfaites entre 2001/2002 permettant la mise en vigueur du prêt le 15 Février 2001 (rapport de la mission de supervision de la BAD du 4 au 21 Mars 2003).

3.1.2 Autres Conditions :

L'emprunteur devrait, en outre ;

i) adopter, au plus tard six mois après la mise en vigueur du prêt, le manuel des procédures opérationnelles concernant le fonctionnement du projet et le volet crédit. Le processus de validation du rapport provisoire entamé en Avril 2002 a été parachevé en Août 2002. Le document final, transmis au projet le 17 Septembre 2002, a été soumis à la BAD et a été approuvé.

ii) affecter au projet, au plus tard le 31 juillet 1999, des terrains pour la construction des cases foyers. L'étude du milieu a été finalisée au mois de mai 2002, suite à la mise en vigueur du prêt intervenue le 15 Février 2001 ; ce qui a permis de cibler les communautés de base, de connaître les besoins réels des populations et d'initier des investigations complémentaires sur les infrastructures socio-communautaires finalisées dans le courant du mois d'Août 2002 en vue d'arrêter les sites d'accueil ; l'adoption définitive des plans architecturaux intervenue au mois de mars 2003 a permis de finaliser les investigations initiées et l'affectation des terrains a été bouclée avec l'obtention des actes le 30 juin 2003.

iii) verser chaque année, au plus tard le 31 Mars, sa contribution au financement des activités programmées pour l'année en cours (Voir tableau qui suit).

iv) soumettre au FAD, pour avis, au plus tard six mois après la mise en vigueur du prêt, un programme détaillé de formation pour l'ensemble du projet. Le processus de recrutement du consultant a été initié le 31 Décembre 2001, à la suite de la réalisation du plan d'exécution du projet. Le consultant recruté a soumis en fin Avril 2002, le rapport final dont une copie a été transmise à la Banque pour avis en date du 29 mai 2002 et a été approuvé.

v) rétrocéder les fonds relatifs au volet crédit aux SFD avant le démarrage de l'activité de crédit et communiquer les accords de rétrocession. Faisant suite à la signature des conventions avec les SFD et à la transmission d'une requête de financement appuyé d'un programme prévisionnel, dès le 7 Janvier 2003, la mise à disposition du fonds de crédit a été faite à hauteur des montants disponibles sur le compte CNCAS

3.2. SATISFACTION DES CONDITIONS DU PRET

3.2.1. CONDITIONS REMPLIES

Conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt	Actions entreprises- Date de réalisation	Date d'approbation BAD
1°/ Fournir la preuve de la création du Bureau de gestion du projet(BGP), des Unités Régionales de Gestion(URG), du Comité national de pilotage et des Comités régionaux de pilotage	- Arrêté N°8716 du 11/09/00 portant création du CNP et des CRP. -Arrêté N°8717 du 11/09/00 portant création du BGP et des URG.	Février 2001
2°/ Fournir au FAD la preuve du recrutement par voie de sélection du Directeur du BGP, des Spécialistes, du comptable, des coordonnateurs régionaux, des Assistants et du personnel de soutien.	- Avis de recrutement dans les quotidiens de la place (Sept et Décembre 1999) -Rapport d'évaluation Commission dépouillement -offres candidats -Lettre N°0360/MFASSN/du 27 sept 1999 adressée à la BAD -Contrats	Fax BAD du 29/10/99
3°/ Fournir au FAD, la preuve de la mise à disposition du BGP et des URG, de locaux adéquats pour servir de bureaux	Lettre N° 4114 du 6/09/00 de Mr le Secrétaire général de la Présidence portant affection de locaux pour le BGP et Contrats de location des URG. Lettre N° 3326 du 7 nov 2000du Gouverneur de Diourbel	Février 2001
4°/ Fournir au FAD, la preuve de la signature de l'accord de prêt avec le FND ou la preuve de l'engagement de ce dernier à participer au financement du Projet	Lettre N° 6760 du 13/10/98 de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances relative à une requête de financement au FND. Accord de prêt N° 286 du 25/05/99	Accord de prêt FND n°286 du 25/05/99
5°/ Fournir au FAD, la preuve de l'ouverture d'un compte spécial dans une banque commerciale, pour recevoir les ressources du prêt, d'un compte pour recevoir la contribution de l'emprunteur, d'un sous-compte pour supporter les menues dépenses, d'un autre compte pour le remboursement du Fonds de crédit.	- Lettre N°1031/DG-CS/99 de ECOBANK informant de l'ouverture des comptes au nom du projet pour recevoir les ressources du prêt et celles affectées au fonctionnement. - Lettre n° 6799 du 02/11/00 de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances adressée à la CNCAS - Lettre N° 348 du 07/11/00 du Directeur général de la CNCAS - Ancien compte N° 440 01 1093 ouvert dans les livres du Trésor. Nouveau compte : 9610021	Fax BAD daté du 20 juillet 2000
6°/ Soumettre au FAD pour avis, au plus tard six mois après la mise en vigueur du prêt un programme détaillé de formation pour l'ensemble du projet	- En rapport avec la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education de Base, de consultant a élaboré et transmis le rapport définitif, transmis à la BAD, en avril 2002	
7°/ Adopter au plus tard six mois après la mise en vigueur du prêt, le manuel des procédures opérationnelles concernant le fonctionnement du projet et le volet crédit	- Le manuel des opérations et procédures administratives a fait l'objet d'une validation nationale avec la participation de tous les partenaires institutionnels et d'exécution. La version définitive a été transmise à la BAD en date du 17 Septembre 2002	17 Septembre 2002

8°/ Affecter au projet au plus tard le 31 juillet 1999 les terrains pour la construction des cases foyers	Faisant suite à la mise en vigueur du prêt intervenu le 15 février 2001, l'étude du milieu a été finalisée au mois de mai 2002 et a permis de cibler les communautés de base, de connaître les besoins réels des populations et d'initier des investigations complémentaires sur les infrastructures socio-communautaires finalisées dans le courant du mois d'août 2002 en vue d'arrêter les sites d'accueil. L'adoption définitive des plans architecturaux intervenue au mois de mars 2003 a permis de finaliser les investigations initiées auprès des collectivités locales en vue de l'affectation des terrains, bouclée avec l'obtention des actes au 30 juin 2003
9°/ Verser chaque année au plus tard au 31 mars, sa contribution au financement des activités programmées pour l'année en cours	Pour l'année 2001, la contrepartie du gouvernement est de 500 millions CFA, mise à disposition en juillet, a été domiciliée à la CNCAS, en ce qui concerne le fonds de crédit et dans les livres du Trésor Public pour la quote-part relative au fonctionnement, et a été mobilisée à hauteur de 462 674 045 F CFA. Quant à l'exercice 2002, la mobilisation n'a été effective qu'au mois de juillet 2002 en raison de la modification des nomenclatures budgétaires en faveur de celles de l'UEMOA. Les charges liées au fonctionnement ont été en partie mobilisées malgré les difficultés inhérentes aux procédures du Trésor Public. En ce qui concerne la contribution au fonds de crédit de 365 millions dont l'arrêté de versement a été signé en date du 27 Septembre 2002, le montant n'a été viré dans les comptes de la CNCAS, qu'au mois de juillet 2003 Pour l'année 2003, la notification du budget 2003 datée du 6 janvier 2003 a été faite pour un montant de 397 millions de FCFA dont 229 millions représentant la contribution du Gouvernement au fonds de crédit et le reliquat est attribué au fonctionnement et aux charges sociales et charges locatives des URG de Tambacounda et Kolda. La mobilisation des fonds de contrepartie a été effective en date du 11 juin 2003, pour le fonctionnement. Le fonds de crédit a été viré en date du 15 juillet 2003 dans le compte ouvert à cet effet. Pour l'exercice 2004, un montant de 300 millions de FCFA a été alloué au Projet dont 132 millions représentant le fonds de crédit par décision n°3293 du 18 mars 2004 ; le reliquat de 168 millions est attribué au fonctionnement du Projet. Le compte de dépôt a été alimenté dès le 3 mars 2004. Pour l'exercice 2005, un budget de 300 millions a été alloué soit 175 350 000 FCFA pour le volet crédit et 124 650 000 FCFA pour le fonctionnement du Projet. La première allocation pour le fonctionnement d'un montant de 35 millions a été virée le 3 mars 2005. La décision de versement du fonds de crédit pour un montant de 175 350 000 FCFA introduite le 9 février 2005 a été payée dans le compte CNCA le 10 août 2005. En définitive, sur le budget de 300 millions de FCFA, 285 241 078 F CFA ont été mis à la disposition du projet pour la couverture des charges sociales et des dépenses de fonctionnement éligibles sur ce fonds. Quant à l'exercice en cours, un budget de 163 millions a été approuvé et mis à disposition à ce jour à hauteur de 35 millions virés dans le compte du Trésor ouvert à cet effet.
10°/Mettre à la disposition des SFD, les fonds relatifs au volet crédit, avant le démarrage de l'activité de crédit et communiquer les accords de conventions.	A la suite du diagnostic des SFD et des structures de caisse de base, le projet de convention a été corrigé suite aux observations de la BAD transmises au Projet le 1er août 2002 et a permis d'initier une réflexion sur les modalités pratiques de partenariat avec les SFD. Un atelier a été organisé en date du 10 octobre 2002 par le Projet en rapport avec la Cellule AT/CPEC du Ministère de l'Economie et des Finances et a facilité la finalisation de la convention en rapport avec ces partenaires. Faisant suite à la signature des conventions avec les SFD et à la transmission d'une requête de financement appuyé d'un programme prévisionnel, dès le 7 janvier, la mise à disposition du fonds de crédit a été faite à hauteur des montants disponibles soit 403 650 000 FCFA constitués des 365 millions mis à la disposition par l'Etat et des intérêts produits par ce placement. Conformément aux dispositions arrêtées dans la convention signée avec les SFD, sur recommandation de la BAD, le renouvellement du fonds de crédit est fait sur la base d'une demande accompagnée de pièces justificatives des sommes précédemment mises à leur disposition.

3.2.2. CONDITIONS NON ENCORE REMPLIES : NEANT

IV - ORGANISATION ET GESTION

4.1. Administration

Le Projet est administré par un bureau de gestion basé à Dakar et des Unités Régionales de Gestion au niveau des 5 régions d'intervention du projet que sont : Dakar, Thiès, Diourbel, Tambacounda et Kolda.

Au niveau national, le Bureau de Gestion du Projet (BGP) est dirigé par une Directrice Nationale assistée :

- d'un administrateur gestionnaire.
- d'un spécialiste en IEC / Alphabétisation ;
- de deux spécialistes en micro finance ;
- d'un spécialiste en génie rural ;
- d'une gérante de la régie d'avance ;
- d'une comptable.

Le BGP dispose d'un personnel de soutien composé de :

- trois (3) secrétaires,
- trois (3) chauffeurs,
- d'un responsable de la documentation et de la reprographie et
- d'un assistant financier et comptable (pris en charge par la contrepartie).
- Il dispose aussi d'un gardien de jour et
- de deux gardiens de nuit recrutés par le biais d'une société de gardiennage.
- Le nettoyage des locaux est assuré par des agents mis à disposition par la société recrutée à cet effet.

Le BGP est aussi appuyé par un Comité National de Pilotage (CNP) pour l'orientation et la coordination des activités.

Au niveau régional, l'Unité de Gestion comprend :

- un coordonnateur de l'Unité ;
- un adjoint, assistant en développement à la base ;
- une secrétaire ;
- un chauffeur ;

Par le biais de la société de nettoiement et de la société de gardiennage, il est mis à la disposition de chaque URG, respectivement :

- un agent en charge de la propreté des locaux et
- un gardien de nuit devant veiller aux biens du Projet.

L'Unité Régionale de Gestion est chargée de coordonner et de superviser toutes les actions du projet dans la région. Elle est assistée dans ses tâches par :

- un Comité Régional de Pilotage (CRP),
- des Comités Communaux de Pilotage (CCP) et
- des Comités Locaux de Pilotage (CLP).

Les comités de pilotage sont des cadres de concertation, de coordination et d'orientation mis en place par le Projet pour mieux cerner et satisfaire les besoins des populations ciblées.

4.2. ORGANIGRAMME

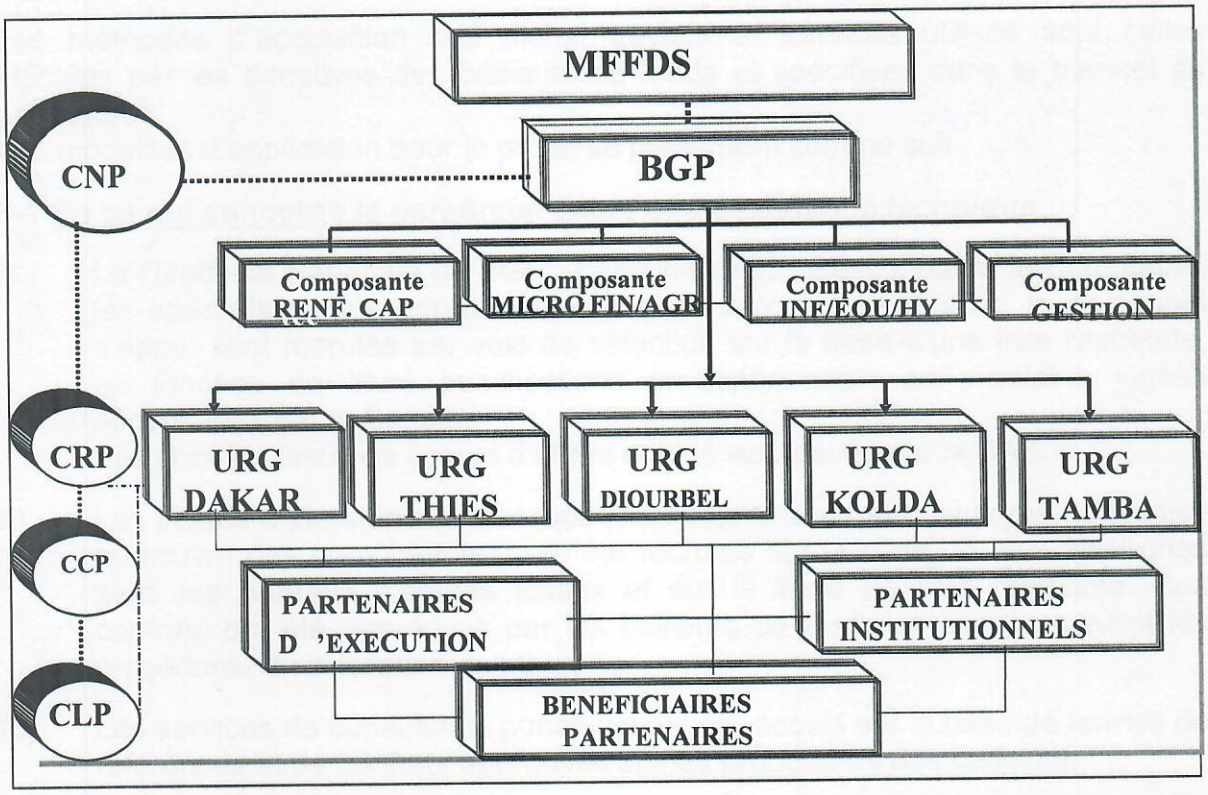

5-3. PLAN DE PASSATION DES MARCHES PAR COMPOSANTE

COMPOSANTE I : Renforcement des capacités des partenaires et bénéficiaires

Objet	Mode Acquisition prévu	Confection DAO	Approbation DAO BAD	Lancement	Remise / Invitation Offres	Envoi résultat adjudication	Approbation BAD	Préparation et signature du contrat
Recrutement MOD en alphabétisation	Consultation à l'échelon national : Liste restreinte	20 août 01	Nov 01	06 nov 01	10 déc. 01	04 janv. 02		
Recrutement d'un Bureau en IEC	Consultation à l'échelon national : Liste restreinte	Octobre 01	12 fev 02	18 fév. 02	05 avril 02	29 mai 02	24 Sept 02	20 Oct 02
Recrutement de consultant pour la formation des partenaires d'exécution	Consultation à l'échelon national : Liste restreinte	Janvier 01	Septembre 02	Septembre 02	29 octobre 02	Novembre 02	Décembre 02	Décembre 02
Diagnostic des ONG et OCB pour les besoins en appui institutionnel	Consultation à l'échelon national : Liste restreinte	1ère Août 02	Sans objet	06 août 02	06 sept 02	04 oct 02	_____	25 oct 02
Mise en niveau du personnel en informatique	Consultation à l'échelon national : Liste restreinte	Juin 02	Sans objet	04 Juillet 02	07 août 02	17 sept 02	_____	5 nov 02
Recrutement de 30 ONG / opérateurs en Alpha	Consultation à l'échelon national : Liste restreinte	Juillet 02	Nov 02	Nov 02	Nov 02	Nov 02	Nov 02	Dec 02
Formation des artisans réparateurs et entretien de pompes manuelles	Consultation à l'échelon national : Liste restreinte	10 déc 02	Déc 02	07 janv 03	7 Fév 03	26 fév 03	21 mars 03	26 mars 03
Formation de comités de gestion des ouvrages hydrauliques	Consultation à l'échelon national : Liste restreinte	03 janv 03	Janv 03	27 janv 03	27 Fév 03	24 mars 03	16 avril 03	16 avril 03
Formation de en maraîchage et arboriculture	Consultation à l'échelon national : Liste restreinte	14 janv 03	Fév 03	10 fév 03	13 mars 03	02 avril 03	24 avril 03	28 avril 03
Formation en hygiène et Assainissement	Consultation à l'échelon national : Liste restreinte	22 janv 03	Fév 03	17 fév. 03	20 mars 03	10 avril 03	02 mai 03	07 mai 03
Formation / recyclage de mécaniciens réparateurs pour le matériel post récolte	Consultation à l'échelon national : Liste restreinte	17 déc. 02	Janv 03	13 janv 03	14 fév 03	07 mars 03	28 mars 03	01 avril 03
Formation de comités de gestion communautaire des équipements	Consultation à l'échelon national : Liste restreinte	22 janv. 03	Fév 03	25 fév 03	28 mars 03	18 avril 03	09 mai 03	13 mai 03
Acquisition de manuels d'alphabétisation	Consultation à l'échelon national : Liste restreinte	Nov 02	Déc 02	Déc 02	Janvier 03	Janvier 03	Fév 03	Février 03

COMPOSANTE II : Micro finance et Activités Génératrices de Revenus

Objet	Mode Acquisition prévu	Confection DAO	Approbation DAO BAD	Lancement	Remise / Invitation Offres	Envoi résultat adjudication	Approbation BAD	Préparation et signature du contrat
Etude sur les créneaux porteurs	Consultation à l'échelon national : Liste restreinte	20 août 01	10 oct 01		7 déc. 01	04 janv. 02	8 mars 02	1 fév 02
Diagnostic des systèmes financiers décentralisés	Consultation à l'échelon national : Liste restreinte	20 août 01	10 oct 01	Août 01		02 janv. 02	8 mars 02	14 Mars 02
Recrutement d'un cabinet pour la mise en place d'un système de crédit adapté aux pauvres	Consultation à l'échelon national : Liste restreinte	20 août 01	10 oct 01	Août 01	10 déc. 01	04 janv 02	8 mars 02	14 Mars 02
Diagnostic des structures de caisse de base	Consultation à l'échelon national : Liste restreinte	20 août 01	10 oct 01	Août 01		04 janv 02	8 mars 02	14 Mars 02
Recrutement de 18 ONG spécialisées en micro finance, en gestion et en formation	Consultation à l'échelon national : Liste restreinte	21 nov. 01	7 déc 01	19 Fev 02	20 mars 02	02 mai 02	Juillet 02	nov 02
Recrutement de BE pour la formation des partenaires	Consultation à l'échelon national : Liste restreinte	Fév. 02	Sept 02	29 Sept 02	29 oct 02	26 Nov 02	10 Déc 02	03 janv 03
Acquisition de coffres, mobilier	Consultation à l'échelon national : Liste restreinte	Août 02	Nov 02	Nov 02	Déc 02	Janv 03	Janv 03	Fév 03
Acquisition de documents de gestion	Consultation à l'échelon national : Liste restreinte	Août 02	Nov 02	Nov 02	Déc 02	Janv 03	Janv 03	Fév 03
Recrutement de spécialiste en gestion financière et comptable des SFD	Consultation à l'échelon national : Liste restreinte	Déc 02	Déc 02	Déc 02	Janv 03	Janv 03	Fév 03	Mars 03
Recrutement d'un spécialiste pour le suivi évaluation à mi-parcours (2ème année)	Consultation à l'échelon national : Liste restreinte	Déc 02	Déc 02	Déc 02	Janv 03	Janv 03	Fév 03	Mars 03
Recrutement d'un spécialiste pour le suivi évaluation à mi-parcours (4ème année)	Consultation à l'échelon national : Liste restreinte	Sépt. 04	Sépt. 04	Oct. 04	Oct 04	Nov. 04	Déc. 04	Déc. 04
Recrutement de consultant national en procédures et gestion financière	Consultation à l'échelon national : Liste restreinte	Déc 02	Déc 02	Déc 02	Janv 03	Janv 03	Fév 03	Mars 03
Recrutement de deux spécialistes en gestion de micro projets	Consultation à l'échelon national : Liste restreinte	Déc 02	Déc 02	Déc 02	Janvier 03	Janv 03	Fév 03	Mars 03

COMPOSANTE III : Infrastructures, Equipements et Hydrauliques

Objet	Mode Acquisition prévu	Confection DAO	Approbation DAO BAD	Lancement	Remise / Invitation Offres	Envoi résultat adjudication	Approbation BAD	Préparation et signature du contrat
Recrutement de Maître d'œuvre Nordique spécialisé en Infrastructures hydrauliques	Consultation à l'échelon international	28 août 01	27 nov 2001	18 déc. 01	22 fév. 02	20 mars 02	10 Mai 02 (FND)	20 Août 02
Recrutement de Maître d'œuvre Local spécialisé en Infrastructures hydrauliques	Consultation à l'échelon national	15 oct 01	27 nov 2001	18 déc 01	8 fév 02	25 fév 02	09 avril 02 (FND)	20 Août 02
Recrutement d'entreprise pour la construction des ouvrages hydrauliques et latrines	Consultation à l'échelon national	Déc. 02		Fév 03	Mars 03	Mars 03	Mai 03	Mai 03
Sélection de fournisseurs d'équipements post récoltés et assimilés	Appel d'offres international	août 02	Nov 02	Déc 02	Fév 03	Mars 03	mars 03	Avril 03
Sélection de fournisseurs d'équipements des cases foyers et garderies socio-éducatives	Consultation à l'échelon national	Déc. 02	Janv 03	Fev 03	Mars 03	Mars 03	Mai 03	Mai 03
Sélection de fournisseurs d'équipements hydrauliques	Appel d'offres international	Juil 03	Juil 03	Août 03	Sept 03	Oct 03	Nov 03	Nov 03
Pompes manuelles	Appel d'offres international	Nov 02	Nov 02	Nov 02	Déc 02	Janv 03	Mars 03	Mars 03
Pompes motorisées	Appel d'offres international	Mars 03	Mars 03	01 mars 03	15 avril 03	05 mai 03	02 juill 03	8 juil 03

COMPOSANTE IV : Gestion

Objet	Mode Acquisition	Confection DAO ou spécifications	Lancement	Remise / Invitation Offres	Envoi résultat adjudication	Approbation BAD	Préparation et signature du contrat
Service de gardiennage	Avis de recrutement national	17 janv 02	6 mars 02	5 avril 02	7 mai 2002		
Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des locaux	Entente directe					19 juin 01	20 août 01
Etude du milieu	Avis de recrutement national	18 Avril 02	08 août 01	13 sept 01	17 Oct 01		28 janv 02
Recrutement d'un expert en passation des marchés	Avis de recrutement national	18 Avril 02	21 Nov 01	22 Déc 01	04 Janv 02	Mars 2002	1ère Avril 2002
Acquisitions mobilier de Bureaux	Avis de recrutement national	14 Sept 01			24 Oct. 01	26 avril 2002	Mai 2002
Acquisitions de véhicules 406	Entente directe	Oct 2000	5 nov 2000	30 juin 01		21 mai 01	24 Avril 01
Acquisitions de véhicules tout terrain	Entente directe	Oct 2000	5 nov 2000	30 juin 01		21 mai 01	24 Avril 01
Acquisitions de motos	Entente directe	Oct 2000	5 nov 2000	30 juin 01		21 mai 01	24 Avril 01
Acquisitions de matériels audiovisuels	Entente directe	Oct 2000	5 nov 2000	16 Juill 01		21 mai 01	14 Mai 01
Acquisitions de matériels informatiques	Entente directe	Oct 2000	5 nov 2000	09 Juill 01		21 mai 01	14 Mai 01
Acquisitions de photocopieuses	Entente directe	Oct 2000	5 nov 2000	16 Juill 01		21 mai 01	14 Mai 01
Elaboration de manuels de procédure	Avis de recrutement national	18 Avril 01	01 Juil 01	12 Sept 01	17 Oct 01		20 Nov 02
Recrutement d'un cabinet d'audit externe	Avis de recrutement international	26 Avril 01	17 mai 02	24 Mai 02	11 Juin 02	04 Juil 02	09 Juil 02
Elaboration et mise en place du plan de communication	Avis de recrutement international		18 Fév 02	05 Avril 02	10 Mai 02	24 Mai 02	31 Mai 02
2ème Enquêtes suivi évaluation de la pauvreté	Avis de recrutement national	24 Mars 03	30 Avril 03	30 Mai 03	01 Juil 03	01 Août 03	04 Août 03
Recrutement de facilitateur pour le 1er atelier bilan évaluation	Avis de recrutement national				06 nov 02	27 nov 02	29 nov 02
Recrutement de facilitateur pour le 2ème atelier bilan évaluation	Avis de recrutement national	18 Avril 03	23 Mai 03	23 Juin 03	21 Juill 03	11 Août 03	25 août 03
Recrutement de facilitateur pour le 3ème atelier bilan évaluation	Avis de recrutement national	Juill 04	Août 04	Août 04	Sept 04	Oct 04	Oct 04
Revue à mi-parcours	Avis de recrutement national	14 fév 03	11 mars 03	11 avril 03	02 mai 03	Mai 03	Juin 03
3ème Enquêtes suivi évaluation de la pauvreté	Entente directe	Avril 04	Avril 04	Mai 04	Juil 04	Juill 04	Août 04

5-4. TABLEAU DES MARCHES SIGNES

Non contractant	Objet	Date signature	Montants	Part FAD / FAT	Part Gouver	Niveau de réalisation	Etat exécution financière
PNUD/IAPSO	Fourniture de matériel audiovisuel	14 mai 2001	245 601,35 DKK	245 601,35 DKK	0	100%	100%
PNUD/IAPSO	Fourniture de photocopieurs	14 mai 2001	17 248 ?34 USD	17 248 ?34 USD	0	100%	100%
PNUD/IAPSO	Fourniture de 10 véhicules Mitsubishi	24 avril 2001	23 291 758 Yen	23 291 758 Yen	0	100%	100%
PNUD/IAPSO	Fourniture de 20 motos	24 avril 2001	5 309 651 Yen	5 309 651 Yen	0	100%	100%
PNUD/IAPSO	Fourniture de matériel informatique	14 mai 2001	791 438,41 FRF	791 438,41 FRF	0	100%	100%
PNUD/IAPSO	Fourniture d'un véhicule 406	24 avril 2001	98 446,95 FF	98 446,95 FF	0	100%	100%
Socé SENE	Elaboration d'un plan d'exécution détaillé	Avril 2001	4 350 000 FCFA	4 350 000 FCFA	0	100%	100%
AGETIP	Convention MOD Infrastructures	20 août 2001	1 397 418 750 FCFA	1 397 418 750 FCFA	0	30%	3%
Direction de la Prévision et de la Statistique	Convention de prestations de services	Août 2001	59 590 000 FCFA	59 590 000 FCFA	0	100%	20%
BERGES	Elaboration manuel de procèdures	20 nov. 2001	8 672 000 FCFA	8 672 000 FCFA	0	100%	100%
MS Associés	Etude du milieu	28 janvier 2002	57 425 000 FCFA	57 425 000 FCFA	0	100%	100%
REMIX	Diagnostic des systèmes de financement décentralisé	14 mars 2002	10 930 500 FCFA	10 930 500 FCFA	0	100%	100%
Ms Associés	Conception de systèmes de crédit adapté aux pauvres	14 mars 2002	7 655 000 FCFA	7 655 000 FCFA	0	100%	100%
Nord Sud Consult	Formation en approches genre et participative	25 janvier 2002	5 900 000 FCFA	5 900 000 FCFA	0	100%	100%
Baye Samb	Elaboration du plan global de formation	25 janvier 2002	2 340 000 FCFA	2 340 000 FCFA	0	100%	100%
Ndiamé Dieng	Spécialiste en passation des marchés	1er avril 2002	16 000 000 FCFA	16 000 000 FCFA	0	35%	35%
MS Associés	Diagnostic des caisses de base	14 mars 2002	4 500 000 FCFA	4 500 000 FCFA	0	100%	100%
Gamma Ingenieries	Etude sur les créneaux porteurs	1er février 02	3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA	0	100%	100%
OFFICE ONE	Mobilier pour le BGP et les URG	7 juin 2002	20 884 735 FCFA	20 884 735 FCFA	0	100%	100%
ATI	Réseau informatique	12 septembre 2002	2 578 900 FCFA	2 578 900 FCFA	0	100%	25%
ADSAT	Gardiennage des locaux	9 septembre 2002	43 124 218 FCFA	43 124 218 FCFA	0	100%	10%
Groupement COWI/AISB	Mise en œuvre du volet Hydraulique/Assainissement	20août 2002	388 349 366 FCFA financés par le FND	0	0	30%	30%
SAFEFOD	Alphabétisation fonctionnelle	30 octobre 2002	1 023 356 250 FCFA	1 023 356 250 FCFA	0	10%	0%
CICE	Audit des comptes et états financiers des exercices 2001 et 2002	24 décembre 2002	23 740 000 FCFA	23 740 000 FCFA	0	20%	0%
POINT MICRO	Mise à niveau du personnel en informatique	28 décembre 2002	6 396 111 FCFA	6 396 111 FCFA	0	0%	0%
OFBD MARKETING	Sensibilisation et communication	30 décembre 2002	296 257 500 FCFA	296 257 500 FCFA	0	30%	0%

Non contractant	Objet	Date signature	Montants	Part FAD / FAT	Part Gouver	Niveau de réalisation	Etat exécution financière
GMB	600 coffres métalliques pour les CLEC	18 août 2003	132 258 000 FCFA	132 258 000 FCFA	0	100%	100%
GENERAL SERVICE	Documents de gestion des CLEC	18 août 2003	14 520 000 FCFA	14 520 000 FCFA	0	100%	100%
ENTREPRISE MULTI SERVICES	Mobilier (tables et chaises) pour les CLEC	18 août 2003	45 129 750 FCFA	45 129 750 FCFA	0	100%	90%
BERGES	Système de gestion informatisée	18 août 2003	20 230 000 FCFA	20 230 000 FCFA	0	100%	100%
IMPRIMERIE LE FARBA	Manuels d'alphabétisation en langue pulaar et Mandinka	04 septembre 2003	12 575 000 FCFA	0	12 575 000 FCFA	100%	100%
CONSORTIUM D'ENTREPRISES CDE	Réalisation de 120 puits hydrauliques (1)	Novembre 2003	1 678 936 999 FCFA (FND)	0	0	90%	80%
SENEGALAISE DE VOIRIE, DE TRAVAUX PUBLICS ET DE GENIE CIVIL SVTP/GC	Réalisation de 60 mini réseaux d'eau potable et 120 latrines	Novembre 2003	706 263 900 FCFA (FND)	0	0	85%	75%
AFCO	336 broyeurs à céréales, 18 décortiqueuses à mil, 12 batteuses à mil, 12 décortiqueuses à fonio, lots de pièces de rechange	15 mars 2004	326 526 000 FCFA	326 526 000 FCFA	0	100%	30%
SISMAR	120 charrettes asines et 96 charrettes équines	15 mars 2004	41 779 200 FCFA	41 779 200 FCFA	0	100%	30%
IMPRIMERIE NIEBE	Manuels d'alphabétisation en langues Wolof (30.700), pulaar (5.600) et mandinka (3.720)	14 mai 2004	50 723 000 FCFA	50 723 000 FCFA	0	100%	100%
IMPRIMERIE LE FARBA	10.700 manuels d'alphabétisation en langues	14 mai 2004	16 478 000 FCFA	16 478 000 FCFA	0	100%	100%
DANSKSOLERNE RGI	Fourniture et l'installation de 37 électropompes solaires, 35 électropompes thermiques et un lot de pièces de rechange	Mai 2004	640 321 871 FCFA (FND)	0	0	85%	35%
MEERA AND CEIKO	Fourniture et l'installation de 120 pompes manuelles et un lot de pièces de rechange	Mai 2004	92 739 857 FCFA (FND)	0	0	40%	35%
AHMADOU LAMINE CISSE	Evaluation d'étape des activités du Projet	Décembre 2004	6 990 000 FCFA	6 990 000 F CFA	0	100%	100%

Non contractant	Objet	Date signature	Montants	Part FAD / FAT	Part Gouver	Niveau de réalisation	Etat exécution financière
CABINET MAMINA CAMARA	Audit des comptes 2003 et 2004	Janvier 2005	15 390 000 FCFA	15 390 000 FCFA	0	50%	50%
AFCO	Fourniture et installation de 5 groupes électrogènes	Février 2005	7 961 000 FCFA	7 961 000 FCFA	0	30%	30%
CCBM	Fourniture et installation de mobilier et d'équipements bureautiques	Février 2005	165 427 164 FCFA	165 427 164 FCFA	0	20%	0%
BUHAN TEISSEIRE	Fourniture d'équipements informatiques	Février 2005	136 918 351 FCFA	136 918 351 FCFA	0	100%	0%
PAPETERIE INTER	Fourniture et installation	Mars 2005	150 000 000 FCFA	150 000 000 FCFA	0	20%	0%
KOLEURE DISTRIBUTIO N	Fourniture et installation d'équipements audiovisuels et de froid	Mars 2005	40 830 000 FCFA	40 830 000 FCFA	0	20%	0%

(1) Un avenant au contrat de CDE a été signé après avis du FND, pour modifier 37 des 120 puits initialement prévues en mini-forages

VI – EXECUTION DU PROJET

6.1. COMPOSANTE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES BENEFICIAIRES ET PARTENAIRES

SOUS-COMPOSANTE ALPHABÉTISATION

Rappel des résultats premiers attendus

Cette composante maîtresse du projet a été confiée à deux Maîtres d'Ouvrages délégués (MOD) que sont la SAFEFOD (Société Africaine d'Éducation et de Formation pour le Développement) et l'OFBD (Offrir – Faciliter – Baliser – Développement), respectivement chargé des Sous- Composantes Alphabétisation et IEC. Le plan d'exécution détaillé des activités du projet attribuait à la Composante Renforcement les activités suivantes :

- former 40 formateurs et 600 facilitateurs
- Alphabétiser 36 000 auditeurs dans 500 communautés de base;
- Sensibiliser 36 000 bénéficiaires sur les thèmes de santé, hygiène, assainissement, environnement, gestion et auto-organisation;
- Développer une stratégie d'information et de communication sur le projet;
- Former 1800 représentants des bénéficiaires à la gestion et l'entretien durable des équipements et infrastructures;
- Former 1800 responsables de groupements de bénéficiaires à l'utilisation du crédit, la gestion financière des AGR et à la commercialisation des produits;
- Former 3000 responsables de groupements bénéficiaires pour la mise en place et la gestion des GEC et 1200 sur la formulation et la gestion de projets;
- Renforcer les capacités des partenaires institutionnels et d'exécution;
- Réaliser 34 séminaires de formation pour les partenaires d'exécution;
- Former des représentants de 15 ONG et SFD.

Ce plan ci-dessus est le plan initial d'exécution du projet, il a été revu en janvier 2002 et reconduit tel quel dans le cadre des objectifs, résultats et activités de la Composante Renforcement de Capacités. Il faut cependant reconnaître qu'à l'état actuel de l'évolution du projet, la réalité des responsabilisations est d'une autre nature. Suite aux rencontres partages avec ses partenaires techniques sur les stratégies sectorielles des différentes composantes, le PLCP a attribuée à celui ayant en charge l'alphabétisation, la formation de:

- 40 formateurs;
- 1200 facilitateurs;
- 2400 relais
- 36 000 bénéficiaires;

et à celui en charge des activités IEC, le développement d'une stratégie d'information, de communication et de sensibilisation des communautés de base sur le projet.

Les autres activités de renforcement de capacités ont été confiées aux consultants, aux structures déconcentrées du Ministère de tutelle du projet et aux ONG (composante GP, partenaires institutionnels et composante micro finance/AGR.)

S'agissant de la sous composante IEC, le nombre de bénéficiaires qu'elle devait initialement toucher est de 36.000 personnes, à savoir, les bénéficiaires de l'alphabétisation. Après sa constitution en sous-composante autonome, avec un MOD à part entière, elle a ciblé l'ensemble des communautés de base et c'est pourquoi elle est arrivée à toucher, en un trimestre d'activités, 82.828 personnes (Octobre – Décembre 2003).

Objectifs

L'objectif général poursuivi par la composante est de renforcer la capacité d'intervention des partenaires / bénéficiaires par la formation et la sensibilisation

Objectifs spécifiques réels de la sous- composante alphabétisation :

- former 36 .000 bénéficiaires
- élever le niveau éducatif et organisationnel des groupes cibles
- accroître les compétences techniques, professionnelles et les capacités d'auto- promotion des bénéficiaires ;
- renforcer le niveau d'encadrement administratif et technique des opérateurs
- induire des changements qualitatifs dans le milieu

Stratégie

Malgré les réaménagements apportés par le BGP en matière de stratégie sectorielle, le MOD a tenu à se doter d'une grande ambition de renforcement de capacités des acteurs du projet. Et pour l'effectivité de sa mission, la SAFEFOD a adopté comme stratégie le Faire- faire, conformément aux principes directeurs du projet et a reposé son intervention sur un Modèle d'Alphabétisation Intégré à la Vie Active (**MAIVA**).

Ce modèle qu'il a, malgré les réserves du BGP, planifié et exécuté, s'articule autour de quatre leviers que sont : la formation (apprentissages instrumentaux et formation technique), l'organisation, les AGR et la pérennisation.

Le premier levier avait pour objectif de doter les bénéficiaires de capacités en lecture, en écriture, en calcul et en rudiments techniques relatifs aux activités génératrices avec une tendance accrue d'apprentissages instrumentaux.
Le second levier avait pour but d'accompagner les bénéficiaires pour leur érection en groupes organisés et structurés, de soutenir les organisations locales dans leur structuration et leur pérennisation. Bref, d'entretenir la communauté dans son organisation et dans le fonctionnement de ses activités, d'où un module sur la mobilisation sociale.
Le troisième levier ambitionnait un renforcement technique de capacités des bénéficiaires pour la mise sur pied et la gestion d'activités génératrices de revenus. Cette volonté justifie d'ailleurs le module sur l'entreprenariat et la gestion qui se devait de favoriser la réalisation de cet objectif
Et enfin, le quatrième levier se recommandait la mise en place d'un dispositif allant dans le sens de la pérennisation des actions entreprises par la composante à l'endroit des bénéficiaires. Cette quête, est la résultante du module sur la gestion des bibliothèques qui est en soi un instrument de pérennisation des acquis en termes de savoir et de savoir- faire, voire de savoir-être.

Ces quatre leviers ci-dessus, devaient, selon le MOD, être considérés comme un continuum à actionner de manière simultanée. Dans son principe, le MOD entendait, à travers ce modèle, accompagner les différentes composantes techniques par des

SYNTHESE NATIONALE DE LA DEUXIEME COHORTE (2ème trimestre)

REGION	EFFECTIFS	TAUX DE FREQUENTATION	CUMUL DES ABANDONS	OBSERVATIONS
DAKAR	3583	84,07	34	
THIES	3406	83,83	128	
DIOURBEL	3557	89,01	33	
KOLDA	3544	85,85	143	
TAMBA	3414	77,81	111	
TOTAL	**17504**	**84,11**	**449**	

AUTRES REALISATIONS:

Les évaluations internes à mi-parcours des activités d'alphabétisation de la 1ère et de la 2ème cohorte ont été effectuées par la SAFEFOD, MOD de la Sous- Composante Alpha.

L'évaluation externe de la 2ème cohorte a été effectuée par la DAEB, devenue Direction de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

Les ressources financières mises à contribution pour réaliser ces résultats sont entre autres : l'allocation à chaque opérateur et pour chaque cohorte d'un budget de Fcfa 25.999.000 pour la réalisation des activités, en plus d'une enveloppe de Fcfa 4.000. 000 destinée à l'appui institutionnel. La prise en charge financière de la formation des formateurs, des superviseurs et des facilitateurs est à l'actif du MOD.

SOUS-COMPOSANTE INFORMATION- EDUCATION - COMMUNICATION

La formation, l'information et la sensibilisation des acteurs pour un changement de comportements durable constituent une dimension fondamentale du projet de lutte contre la pauvreté (PLCP). Cet objectif général se décrit dans un contexte de décentralisation qui est, à la fois, déterminé par une responsabilisation renforcée des acteurs locaux, l'insuffisance et la désuétude des rares équipements, la déchéance de l'environnement physique et humain, et par la détérioration du tissu socio-économique. L'intervention du PLCP a pour entre autres finalités de corriger ce déséquilibre.

Considérées dans le document de projet comme entité de la composante renforcement de capacités, les activités IEC ont été maintenues telles quelles avec l'évolution du programme mais érigées en sous- composante autonome et confiées à une Agence- Conseil en Marketing Communication, dénommée OFBD (**O**ffrir – **F**aciliter – **B**aliser – **D**éveloppement) qui en assure la Maîtrise d'Ouvrage Délégué (MOD) pour accompagner les populations dans la correction de cette quinte.

La sensibilisation, l'éducation et la formation pour un changement de comportements durable constituent des axes importants de l'intervention du PLCP. Les activités d'intermédiation sociale menées tout au long de ce processus par le Maître d'Ouvrage Délégué en IEC, se sont articulées autour de deux aspects fondamentaux : l'amélioration de la santé communautaire et l'accès durable aux infrastructures et équipements communautaires

Réalisations

a) COMMUNICATION SOCIALE ET INSTITUTIONNELLE

Edition

Calendrier

- Quantité réalisée: 1000

Plaquettes pour complexes socio communautaires

- Quantité réalisée: 700

Plaquettes institutionnelles

- Quantité réalisée: 2000

Agendas 2004

- Quantité réalisée: 450

Publi- reportages télévision

Des publi-reportages ont été réalisés et diffusés au niveau de la télévision nationale pour informer les bénéficiaires et les partenaires sur :

1) Le lancement effectif des activités physiques du projet dans les cinq zones d'intervention ;
2) Le lancement du financement des micro-projets dans les cinq zones d'intervention ;
3) Les poses de première pierre d'infrastructure socio-communautaire et d'équipements hydrauliques ;
4) La mission du Conseil d'Administration de la BAD ;
5) La mission du Sous Secrétaire d'État Américain au Trésor ;

Communication Radio

Des émissions radio ont été réalisées pour le lancement des activités du projet à:

- Walf FM et SUD FM pour les activités du lancement des activités physiques du PLCP ;
- SUD FM et LAMP FM Diourbel pour les activités du lancement du financement des micro-projets ;

Insertion – presse

Un article présentant le projet en général et plus spécifiquement la synthèse des requêtes de financement élaborées par les ONG et soumises aux SFD a été commanditée dans le quotidien «L'ACTUEL ». Un publi-reportage presse a été commandité et réalisé dans le Soleil, édition du 11 Juillet 2003, à la suite de l'atelier bilan, en prélude à la revue à mi-parcours du PLCP.

Conception graphique d'un publi-reportage sur le financement de micro-projets destinés aux bénéficiaires du PLCP. Un publi-reportage presse a également été commandité et réalisé dans Afrique Intégration Magazine, édition du mois d'Octobre 2004

Reportages sur les activites du projet

Les activités des différentes composantes du projet ont bénéficié d'une couverture médiatique. Il s'agit de :

1. Atelier de recherche de cohérence par rapport aux objectifs du DSRP ;
2. Séminaire sur le manuel de procédures du MOD Alpha ;
3. Atelier-bilan de la mission d'encadrement technique des ONG ;
4. Séminaire avec la fédération nationale des groupements de promotion féminine ;
5. Atelier bilan à mi-parcours du PLCP ;

6. Atelier de mise à niveau du réseau des parlementaires pour la Population et le Développement ;
7. Atelier SAFEFOD ;
8. Mission générale de supervision du PLCP et de ses partenaires dans les cinq régions cibles ;
9. Atelier SFD ;
10. Atelier sur la Case des Tout-Petits ;
11. Remise des équipements post-récoltes ;
12. Atelier avec le Conseil National de la Jeunesse ;

Réalisations presses

Des dossiers de presse ont été réalisés pour chaque événement

Presse audiovisuelle

Les activités du PLCP ont bénéficié d'une large couverture audiovisuelle. En effet, les journalistes des radios nationales ont été présents et ont relayé l'information.

Des reportages télé ont été réalisés et diffusés dans les principales éditions du journal en français et en wolof à la fin de chaque activité.

Presse écrite

Des quotidiens ont consacré des articles au projet et il s'agit de : INFO 7, l'ACTUEL, LE SOLEIL, LE SUD QUOTIDIEN et WALFADJRI.

Pavoisement

Au total, 17 banderoles de 7mx 90cm ont été réalisées pour annoncer les évènements majeurs du projet.

Emissions radio

Des émissions radio ont été réalisées à SUD FM Dakar, à la RTS et au niveau des stations régionales :

- SUD FM Dakar
- RTS Dakar en wolof
- RTS Dakar en français
- RTS Diourbel
- RTS Tambacounda
- RTS Kolda
- RTS Thiès

Des émissions de sensibilisation sur les premiers financements des micro-projets ont été réalisées à :

- RTS Tamba
- Sud FM Kolda
- Dunyaa Thiès

Sponsorisation d'emission tele

Un débat portant sur la lutte contre la pauvreté, a été organisé par le Ministère du Développement Social et de la Solidarité Nationale avec comme principal invité le Ministre et comme intervenants les responsables des projets qui s'activent dans la réduction de la pauvreté au Sénégal et le cabinet OFBD a assuré la participation du PLCP à cette émission.

Exposition itinerante

Concernant l'exposition itinérante, 16 planches thématiques composées de photos retraçant l'ensemble des activités menées par le projet depuis son démarrage ont été réalisées. Ces planches seront utilisées chaque fois que de besoin lors des différents déplacements du projet.

Supports de sensibilisation réalisés

Guide du relais

Ces guides comportent les informations sur le projet pour permettre au relais de mener à bien la tâche qui lui a été assignée et de pouvoir répondre à toutes les questions des bénéficiaires.

- Quantité réalisée: 500

Affiches

Ces affiches illustrent les différents thèmes de chaque composante et ont été réalisées pour servir de supports de sensibilisation aux relais.

- Quantité réalisée : 11 650

Supports secondaires réalisés

Des supports secondaires ont été réalisés et distribués lors des différentes visites du PLCP dans ses zones d'intervention. Il s'agit de :

- Tee shirts
  - Quantité réalisée: 4600
- Casquettes
  - Quantité réalisée: 2100
- Foulards
  - Quantité réalisée: 1600
- Bonnets
  - Quantité réalisé: 800

Sketches radio

Six sketches radio ont été réalisés avec la troupe de Sorano: en ouolof, Sérère, pulaar, mandingue, ballante et soninké. Ils ont été diffusés dans les régions cibles du PLCP en fonction de la langue qui y est parlée :

- Dakar: Mandingue, ouolof, pulaar et Sérère
- Thiès: Pulaar, Sérère et ouolof
- Diourbel: Pulaar, Sérère et ouolof
- Tambacounda: Pulaar, ouolof, mandingue et Soninké
- Kolda: Pulaar, ouolof, ballante et mandingue

La diffusion s'est étalée de Décembre 2004 à Janvier 2005, à raison d'une diffusion par semaine, par station et par sketch.

b) COMMUNICATION CONSCIENTISANTE

Un séminaire d'imprégnation et de mise à niveau des relais en Intermédiation Sociale a été organisé en vue du démarrage effectif de la sensibilisation directe sur le terrain. Des ateliers régionaux ont été organisés du 22 au 30 septembre 2003 dans chaque région d'intervention pour la répartition des relais par communauté de base d'une part et pour la remise de fiches techniques de mission de sensibilisation pour le trimestre octobre, novembre et décembre 2003, d'autre part.

Au total, 1800 séances de sensibilisation ont été effectuées dans les 600 communautés de base cibles du projet et 82 828 personnes ont été sensibilisées durant cette période sur des thèmes relatifs à la santé, à l'éducation, au social, à la micro finance et aux autres activités du projet.

Un second round d'ateliers régionaux a été également organisé du 24 Août au 1er Septembre 2005 dans chaque région d'intervention pour le démarrage de la 2ème phase de sensibilisation

S'agissant de la période de septembre, octobre, novembre 2004, chaque relais en intermédiation sociale a effectué deux séances de sensibilisation par communauté de base et une séance au mois de décembre 2004.

Les tendances de la mobilisation sociale varie d'une zone cible à l'autre :

1 Zone de Kolda

Le cumul des personnes sensibilisées sur la période allant de Mai 2004 à Décembre 2004 est de 48821 dont 21915 hommes, soit 45% et 26906 femmes, soit 55%.
Les proportions de personnes sensibilisées varient d'un département à un autre, nonobstant leur taille; elles se présentent comme suit :

Sédhiou	34384	71%
Kolda	7654	16%
Vélingara	6483	13%

2 Zone de Thiès

Le cumul des personnes sensibilisées sur la période allant de Mai 2004 à Décembre 2004 est de 46179 dont 17527 hommes, soit 38% et 28552 femmes, soit 62%. Les proportions de personnes sensibilisées varient d'un département à un autre et se donnent comme suit: -

Thiès	14596	32 %
Mbour	23151	50%
Tivaouane	8332	18%

3 Zone de Tambacounda

Le cumul des personnes sensibilisées sur la période allant de janvier 2004 à janvier 2005 est de 42 837 dont 20072 hommes, soit 47% et 22765 femmes, soit 53%. Les proportions de personnes sensibilisées varient d'un département à un autre, en dépit de leur taille; elles s'annoncent comme suit: -

Tamba	30456	71% du total
Bakel	6664	16% du total
Kédougou	5717	13%

4 Zone de Dakar

Le cumul des personnes sensibilisées sur la période allant de Mai 2004 à Décembre 2004 est de 43 183 dont 17 041 hommes, soit 39% et 43 181 femmes, soit 61%. Les proportions de personnes sensibilisées varient d'un département à un autre, nonobstant leur taille; elles s'illustrent comme suit: -

Pikine	28756	66%
Guédiawaye	6314	15%
Rufisque	4213	10%
Dakar	3900	9%

5 Zone de Diourbel

Le cumul des personnes sensibilisées sur la période allant de janvier 2004 à janvier 2005 est de 52546 dont 19934 hommes, soit 38% et 32612 femmes, soit 62%. Les proportions de personnes sensibilisées varient d'un département à un autre, malgré leur taille; elles se livrent comme suit: -

Bambey	27074	51,5%
Diourbel	13203	25,13%
Mbacké	12269	23%

6.2. COMPOSANTE MICRO FINANCE ET ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS

Au titre de cette composante, le projet a financé, en fonction de la demande, des activités génératrices de revenus, par l'offre de services de proximité adaptés en matière de micro finance.

6-2-1 FICHE TECHNIQUE DE LA COMPOSANTE

6-2-1-1 Objectif global : Accroître les capacités de générations de Revenus des groupes cibles

Montant du Fonds de crédit : 2 580 000 000 F CFA : ainsi répartis :

- **Fonds Africain de Développement (FAD) : 1 286 646 000 F CFA**
- **Etat du Sénégal : 1 293 354 000 F CFA**

6-2-1-2 Stratégie de la composante :

Partenaires d'exécution :

- Structures Financières Décentralisées (**SFD**) chargées du financement des activités des cibles (évaluation, Financement, Recouvrement)
- Organisations non gouvernementales (**ONG**), Organisations Communautaires de Base (**OCB**) et Agents de Services Technique de l'Etat chargés de l'encadrement Technique des bénéficiaires (Elaboration de projet, Formation, Organisation, Information, Sensibilisation).

Financement des activités des cibles

- A travers les Structures Financières Décentralisées (grands réseaux et ONG signataire de la convention)
- Mutuelles d'Epargne et de Crédit (**CAPEC**)
- Caisses Locales d'Epargne et de Crédit (**CLEC**)

Partenaires / Bénéficiaires : réparties en catégorie suivant le statut social :

CATEGORIE I : femmes, jeunes, handicapés, personnes du 3ème âge en activité et à revenus précaires sans expérience de crédit ;
CATEGORIE II : Association ou groupement de jeunes, de femmes, de handicapés et de personnes du 3ème âge, en situation difficile
CATEGORIE III : Association ou groupement de promotion ou de femmes, d'hommes organisés autour de Micro Entreprises en difficulté de développement ou en extension.

MICROFINANCE : SYSTEME DE FINANCEMENT DU PLPC

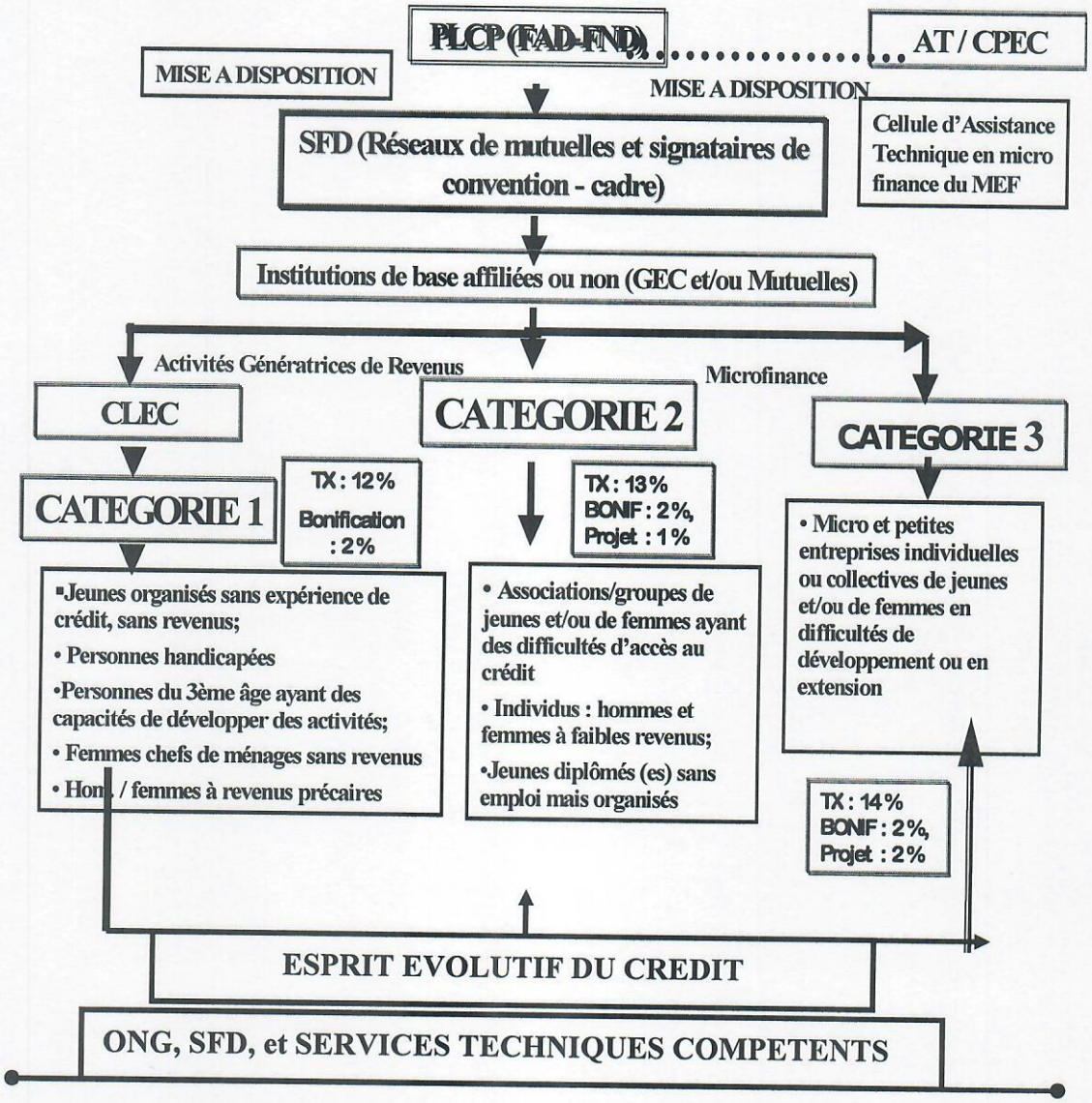

6-2-1-3 Résultats attendus :

Quatre (4) études réalisées :
- Etudes sur les créneaux porteurs
- Diagnostic des structures de base
- Diagnostic des SFD
- Mise en place de systèmes de crédit adaptés aux pauvres

- 16 CAPEC construites et équipées
- Les capacités des responsables de SFD, d'ONG et de Services Techniques de l'Etat sont renforcées
- 3000 représentants de bénéficiaires formés à la gestion / promotion de CLEC
- 1800 représentants de bénéficiaires formés en gestion de projet
- 1200 représentants de bénéficiaires formés à l'utilisation du micro crédits
- 290.000 micro crédits financés
- 2400 micro crédits financés par les CLEC
- 600 CLEC mis en place et équipées

6-2-2 REALISATIONS :

Elles se résument comme suit :

6-2-2-1 Indicateurs quantitatifs et qualitatifs :

Phase préparatoire

- Réalisation des quatre études citées
- Elaboration de la stratégie d'intervention du projet :
  - Schéma de mobilisation du fonds de crédit
  - Conditions d'octroi
  - Processus de financement des projets
  - Rôles des intervenants dans le processus
- Recrutement des partenaires
- Sélection des SFD
- Sélection des ONG
- Recrutement de deux (2) bureaux pour la formation des partenaires

Partenaires d'exécution

Organisations non gouvernementales	Structures financières décentralisées
ACA	ACEP
ANMER	ASACASE
GREEN-SENEGAL	CMS
EGA/DL	COCOGES
APDJ	FDEA
AHDIS	FNGPF
PASTEEF	PAMECAS
CSAO	GEC-Koussanar
APCP	MEC-Anambé
AFRICARE	MECGFA
AVPK	RECEC
ACTION PLUS	SANT SUNU BOROM
SAHEL 3000	UMEC-Sédhiou
AJED	UMECUDEFS
CONACAP	FAFS

Source : Données PLCP

Phase opérationnelle

- Elaboration et signature de protocole avec la cellule AT/CPEC
- Mobilisation du fonds de crédit
  - Contrepartie 2001 : 392 674 045 F (Septembre 2001)
  - Contrepartie 2002 : 365 000 000 F (Juin 2003)
  - Contrepartie 2003 : 229 000 000 F (Août 2003)
  - Fonds Africain de Développement : 249 350 000 F (Sept 2003)
  - Fonds Africain de Développement : 405 545 050 F (Oct. 2004)
  - Contrepartie 2004 : 132 000 000 F (Juin 2004)
  - Contrepartie 2005 : 175 350 000 (Août 2005)

  Conformément à l'accord de prêt, le Gouvernement devrait mobiliser le 31 Mars de chaque année, les fonds requis pour le financement des travaux (location des bureaux) et du volet crédit. Sa contribution globale est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Année	Total	Part fonds de crédit	Part fonctionnement
2001	461 448 497	392 674 045	68 774 452
2002	429 000 000	365 000 000	64 000 000
2003	397 000 000	229 000 000	168 000 000
2004	300 000 000	132 000 000	168 000 000
2005	460 591 078	175 350 000	285 241 078
2006	163 000 000		163 000 000
Total	**2 211 039 575**	**1 294 024 045**	**917 015 530**

- Mise à disposition des fonds aux SFD
  - Contrepartie : 1 294 024 045 F CFA
  - Fonds FAD : 1 075 100 920 F CFA
  - Fonds de crédit recouvré : 230 000 000 F CFA
  - Intérêts créditeurs : 27 868 299 F CFA

- Financement de projets (démarrage : Mars 2003)
  - Elaboration de plus de 50.000 requêtes et formation de 5128 bénéficiaires par les ONG
  - Octroi de micro crédits à 75.236 bénéficiaires par les SFD et les CLEC pour un volume global de crédit de 3 042 078 745 F CFA dont :
    .CLEC/CAPEC : 1 522 259 096 F CFA
    . AGR : 1 519 819 649 F CFA
  - Taux de recouvrement :
    .CLEC : 98%
    . AGR : 91%

- Mise en place des CLEC (depuis Septembre 2003)
  - Mise en place de 517 CLEC
  - Equipement des 517 CLEC (tables, chaises, coffres, documents de gestion)
  - Formation des membres des CLEC

- Formation des personnels des partenaires et des bénéficiaires
  - 107 responsables des 15 ONG d'encadrement et agents de services formés en Micro finance
  - Des 15 ONG d'encadrement et agents de services formés en gestion de projet 101 représentants

- 150 représentants de MOD, d'ONG, de SFD et d'agents de Services Techniques de l'Etat formés en approche genre et participation
- 2450 responsables de bénéficiaires formés sur la mise en place et la gestion des CLEC
- 1584 responsables de groupements bénéficiaires formés à la gestion financière des AGR
- 1094 responsables des bénéficiaires formés en gestion de crédit

- Suivi des activités :
  - Elaboration de fiche de suivi des activités des bénéficiaires
  - Missions de suivi et de supervision trimestriel des activités des partenaires d'exécution
  - Suivi technique des proximités des AGP par les ONG
  - Coordination des activités des partenaires par les URG au niveau régional

- Evaluation des activités des partenaires ONG / SFD par la Cellule AT/ CPEC :

Le rapport a montré que dans un délai relativement court (Avril 2003 à Février 2004), l'intervention du PLCP à travers sa composante micro finance et appui aux activités a généré un impact socio économique réel au niveau des populations cibles, des SFD et des ONG.

6-2-2-2 Commentaires

L'analyse de cette performance fait ressortir les réalisations suivantes :

6-2-2-2.1 L'étude sur les créneaux porteurs et le diagnostic des structures de caisses de base ont été réalisés en Juin 2002.

6-2-2-2.2 Les bureaux d'études chargés du renforcement des capacités des partenaires d'exécution du projet ont animé trois sessions de formation en genre et méthodes participatives, en gestion de projets et gestion financière et comptable des SFD en direction de 258 personnes en Juin 2004. En janvier 2006, la composante a reçu l'avis de non objection de la BAD pour le recrutement du bureau d'études MS & Associés pour assurer la formation des partenaires qui a démarré depuis le 20 Mars 2006 et se poursuit dans les régions de Diourbel et Thiès. Les modules « genre et participation, d'élaboration et suivi de projets » sont dispensés dans l'ensemble des cinq régions et le dernier module « gestion financière et comptable » des SFD s'est achevé. 330 participants auront bénéficié de la session de recyclage en vue du renforcement de leurs capacités. Le nombre total des partenaires formés par le Projet s'élève à ce jour à 585 personnes. La livraison du matériel constitué de 600 coffres, mobiliers et documents à l'ensemble des CAPEC, débutée depuis Décembre 2003, s'est achevée.

6-2-2-2.3 Les 14 ONG recrutées pour l'encadrement technique des bénéficiaires ont élaboré plus de 50 000 requêtes de financement et assuré la formation de 5128 bénéficiaires de la composante. Au sortir de ces formations, les derniers ont amélioré leurs capacités techniques et managériales pour gérer efficacement leurs structures et activités.

Quelques difficultés avaient été notées concernant la rémunération des ONG qui représentait 5% du montant des projets élaborés et financés par les SFD, rémunération qui a été jugée insuffisante. Sur proposition du Projet, la Banque a accepté le relèvement à 6% et la dotation en carburant.

Les ONG qui ont encore trouvé le relèvement faible, ont néanmoins poursuivi leurs prestations jusqu'au 31 Décembre 2004 sur cette base ; pour l'année 2005, le Projet a négocié et obtenu de la BAD l'octroi en sus de leur rémunération et de la dotation en carburant d'une somme forfaitaire basée sur le nombre de communautés de base à encadrer.
Il convient de noter que, suite à son désistement, l'ONG AFRICARE a été remplacée pour l'encadrement technique des populations de Bakel et Tamba, par l'ONG ANMFR qui intervient déjà pour le compte du projet dans le département de MBOUR.

6-2-2-2.4 La gestion du volet micro crédit confiée initialement aux trois (3) SFD identifiées dans le rapport d'évaluation, à savoir CMS, PAMECAS et ACEP a été élargie à six (6) autres SFD (ONG et mutuelles) recrutées par le Projet sur proposition de la Cellule AT/CPEC. Les prestations de ces neufs (9) intermédiaires financiers sont achevées en Juin 2004, de nouvelles conventions ont été passées avec CMS et ACEP (la convention avec PAMECAS étant résiliée, après l'avis de non objection de la BAD) pour la durée restante du projet.
Sur recommandation de la BAD, onze (11) SFD complémentaires ont été recrutées (suite à un appel d'offre et approbation des dossiers par la BAD, le 5 Novembre 2004), pour la poursuite des activités jusqu'à la fin du Projet.

6-2-2-2.5 Un total de 517 caisses locales d'épargne et de crédit (CLEC) ont été mises en place dans les villages et quartiers ciblés. Les CLEC sont alimentées par les SFD et accordent des crédits à leurs membres de la première catégorie (crédit maximum de 25 000 francs CFA).
Au niveau des cases foyers construites par le Projet, il a été implanté 16 Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit (CAPEC) qui polarisent l'ensemble des CLEC environnantes et fonctionnent comme les SFD. Pour les zones non couvertes par les cases foyer, les populations se sont chargées de trouver un local pour abriter les 59 autres CAPEC qui y sont créées.
L'objectif de la mise en place de ces structures (CLEC et CAPEC) est de faciliter l'accès au crédit des populations ciblées visant les zones enclavées, tant sur le plan de la proximité que sur le plan de l'assouplissement des conditions d'octroi. Un consultant a été recruté en vue de faire l'étude sur la pérennisation du fonds de crédit ; il a démarré ses activités le 17 Avril 2006 et a déposé son rapport en Juillet 2006.

6-2-2-2.6 Au 31 Mars 2006, les SFD ont pu financer 56.322 projets (dont 486 CLEC), pour un volume de crédit de **2 886 576 649 francs CFA,** touchant ainsi 75.236 personnes dont 80% de femmes.
Le montant de crédit global mis à la disposition des SFD s'élève à 2 621 180 000 F CFA répartis comme suit :

- La contrepartie de l'Etat pour un montant total de :..... 1 294 024 045 F CFA
- Le FAD, pour..... 1 075 101 840 F CFA
- Partie du fonds de crédit recouvré..... 230 000 000 F CFA
- Montant des intérêts créditeurs recouvré..... 27 868 299 F CFA

Le volume total du crédit octroyé est de 3 042 078 745 F CFA réparti comme suit :

- CLEC/CAPEC..... 1 522 259 096 F CFA
- AGR .....1 519 819 649 F CFA

Le taux de recouvrement est de 98% pour le CLEC et 91% pour les AGR.
A ce jour, le montant reversé par les SFD pour la reconstitution du compte de crédit est de 929 977 037 F CFA, soit 95% du montant mis à disposition.
Sur les 600 communautés de base ciblées, 585 ont été touchées, soit 97%. Quarante sept (47) CAPEC ont été également financées pour un montant global de **470 000 000** de francs CFA.
Au 31 Janvier 2006, **91%** des fonds prêtés par les SFD aux populations ont été remboursés. Le taux de remboursement pour les CLEC est à **98%.** Cette situation s'explique par le faible taux de rentabilité des activités dans certaines localités comme Sédhiou et Diourbel.
La nature des activités financées, par secteur, se divise comme suit :

- petit commerce **50%**,
- embauche **15%,**
- agriculture et maraîchage **15%**,
- teinture **10%**, restauration **3%**,
- transformation de produits locaux **2%**.

6-2-2-2.7 Toutes les activités programmées au niveau de cette composante ont été réalisées. Le consultant recruté pour faire l'évaluation des activités dont la mission a démarré le 24 Avril 2006 a déposé son rapport en Juillet 2006. Le travail élaboré a permis de mettre à l'actif de la composante les résultats synthétisés ci-dessous autour des six classes d'objectifs retenues dans le document d'évaluation "exanté" du projet :

- Objectifs de ciblage
- Objectifs de création institutionnelle
- Objectifs de stock de projets
- Objectifs d'allocation de crédit
- Objectifs de renforcement de capacités
- Objectifs de délais d'exécution

Au titre du ciblage, la Composante a pu couvrir l'ensemble des 600 communautés de base qui lui étaient assignées, soit un taux de réalisation de 100%. Toutefois, s'agissant des bénéficiaires directs, sur les 290.000 personnes qui étaient prévues, seules 86.640 ont pu être touchées, correspondant à un taux d'exécution de 25%.

Au titre de la création d'institutions de micro-finance à la base, la Composante avait retenu de mettre en place une CLEC dans chacune des 16 cases-foyers prévues dans le cadre de la Composante Infrastructures. A l'arrivée, il a été institué 517 CLEC, soit un taux d'exécution de 86%. Le fléchissement du nombre de CLEC par rapport aux prévisions a résulté d'arbitrages de terrain visant à optimiser ces structures en tenant compte des caractéristiques d'espace et de démographie du milieu. Cela a surtout été le cas dans la région de Dakar. S'agissant des CAPEC, pour mieux tenir compte de la nécessité de rapprocher ces caisses des communautés de base, il en a été finalement créé 75, soit un taux d'exécution de 500%.

Tableau 2 : Réalisations en matière de CLEC-CAPEC

Indicateurs	Prévu	Réalisé	Taux d'exécution
CLEC	600	517	86%
CAPEC	16	75	500%

Source : Données PLCP

.6-2-3 Impacts potentiels de la composante

Le Projet étant encore en train de découler certaines de ses activités, il est sans doute prématuré d'en identifier les impacts qui doivent s'inscrire dans la durée et ne devraient donc pouvoir être appréhendés qu'au terme de quelques années.
Aussi, la recherche d'impacts devra se limiter au constat d'indices ayant valeur de potentiel d'impacts, c'est-à-dire les effets ou réalisations de la Composante susceptibles raisonnablement de marquer durablement et favorablement les populations bénéficiaires et leur environnement.

6-2-3.1 **Au niveau des cibles.** Là, l'impact de la Composante est tangible. Celle-ci a, de fait, touché **86.640** personnes bénéficiaires que le Projet a trouvées dans une situation de grande pauvreté, sans activité économique ou dont l'activité économique est presque nulle. Ces hommes et ces femmes ont en plus, à bénéficier de processus de renforcement de capacités et de financement. Ils n'avaient manifestement pas le profil adéquat pour faire partie de la clientèle traditionnelle des banques (institutions bancaires trop éloignées des lieux de résidence de ces populations et conditions de crédit trop lourdes pour être supportées par ces dernières).

6-2-3.2 **Au titre des superstructures financières**. La Composante aura laissé en place un maillage de caisses locales et populaires sur laquelle les populations pourront s'appuyer pour pérenniser la fonction d'épargne et de crédit nouvellement ancrée dans leur culture. Ce sont, en effet, pas moins de 517 CLEC et 75 CAPEC que la Composante a instituées dans les 5 zones d'intervention. Ces structures acquièrent forcément dignité et visibilité dans des zones reculées ou sociologiquement enclavées. CLEC et CAPEC sont donc des jalons importants dans une perspective de pérennisation des bénéfices de la Composante

6-2-3.3 **Au titre de l'accompagnement de ses partenaires.**
Là aussi, la Composante aura laissé des impacts. Elle aura eu une trentaine de partenaires d'exécution, qui ont bénéficié d'un appui institutionnel à double entrée :

- La composante a prodigué à ses partenaires, un appui sous forme d'équipements et de ressources logistiques pertinents dans le cadre de leur déploiement sur le terrain. Des partenaires de moyenne voire petite envergure ont pu ainsi accroître leur capacité d'intervention et marquer leur présence sur les points du territoire où ils n'étaient pas actifs avant le Projet.
- La Composante a fait bénéficier les partenaires d'un processus itératif de renforcement de capacités contré sur les compétences dont les bénéficiaires avaient besoin pour valoriser les ressources mises à leur disposition.

6-2-4 CONCLUSION

L'évaluation de la Composante Mico-finance et Activités Génératrices de Revenus du PLCP a fait ressortir un certain nombre de résultats majeurs.

6-2-4.1 **L'ensemble des 600 communautés initialement visés a été touché**. Toutefois, parmi les 290.000 bénéficiaires prévus dans le document d'évaluation, la Composante en a finalement financé 86.640.

6-2-4.2 **En termes de projets financés**, le document de référence avait retenu un objectif de 290.000 unités ; seuls 52.645 projets ont été effectivement financés par la Composante (18%). Ce porte feuille de projets a absorbé des financements d'une valeur totale de 3 130 656 345 FCFA, représentant 119% des 2 621 180 000 FCFA de ressources effectivement mises à la disposition des SFD par le Projet.

6-2-4.3 **En ce qui concerne le volet création institutionnelle**, la Composante s'était fixée un objectif de 600 caisses locales d'épargne et de crédit (CLEC), à raison d'une par communauté de base et de 16 caisses populaires d'épargne et de crédit (CAPEC) qui devaient être installées au niveau des 16 cases-foyers prévues dans la composante Infrastructures. A l'arrivée, la Composante Micro-finance a institué 517 CLEC, certaines polarisent plusieurs communautés de base à des fins de rationalité spatiale et démographique. Quant aux CAPEC, il en a été finalement créé 75 pour mieux tenir compte de la nécessité de rapprocher ces outils d'intermédiation de la clientèle à la base.

6-2-4.4 **Au titre du renforcement des capacités**, la Composante s'était vue assignée un objectif de 4800 cibles à former Elle a finalement renforcé les capacités de 3874 bénéficiaires en micro-crédit, gestion de projet, genre et organisation. Au paravant, 336 formateurs au niveau des équipes des partenaires d'exécution ont été formés à ces compétences.

Au-delà de ces performances, certaines problématiques méritent d'être signalées :

- Déficiences en termes de compétences techniques et de gestion : elles sont en partie, dues à la situation de référence caractérisée, pour l'essentiel, par des cibles analphabétiques et à un manque de moyens et de ressources humaines nécessaires de la part des ONG.
- La mise à disposition des ressources pour l'allocation du crédit a accusé un certain retard. Les SFD, elles- mêmes, en règle générale, ont largement dépassé les délais qui leur étaient impartis pour instruire les demandes de financement et transférer les crédits aux bénéficiaires. Cette situation a pu affecter l'efficacité globale de la stratégie de financement.
- La formulation des requêtes de financement par les ONG était souvent faite de manière sommaire ; ce qui fait que les SFD ont souvent estimé que les ONG étaient d'avantage préoccupées à constituer le plus grand nombre de dossiers plutôt qu'à élaborer des requêtes de financement bancables ; de leur côté, les ONG ont souvent mal vécu la lenteur avec laquelle les SFD octroyaient les financements, alors qu'elles étaient rémunérées en proposition des crédits accordés aux cibles qu'elle encadraient.

6-3 COMPOSANTE INFRASTRUCTURES – EQUIPEMENTS - HYDRAULIQUE

Les activités de la composante IEH, à travers ses volets infrastructures socio-communautaires, hydraulique et assainissement, s'intègrent parfaitement dans les orientations stratégiques définies par le DSRP. Les volets hydrauliques et assainissement du PLCP ont enregistré des réalisations substantielles qui cadrent avec la politique de l'Etat en la matière. Ces réalisations vont dans le sens de satisfaire l'objectif visé par le Sénégal qui est d'améliorer les conditions d'hygiène des populations et de leur assurer une bonne alimentation en eau afin d'atteindre le niveau d'accès minimal qui est de 35litres /hbt /jr, conformément aux normes édictées par l'OMS. Les infrastructures socio-communautaires réalisées par le PLCP participent à l'amélioration du cadre de vie, à leur formation et à l'épanouissement socioculturel des populations bénéficiaires.

Les actions de la composante IEH du PLCP répondent tout à fait à la politique unifiée d'investissement de l'Etat qui régit le cadre d'intervention dans les secteurs de l'hydraulique et de l'assainissement.

Rappel des résultats premiers attendus

Pour mieux mesurer la place centrale de la composante dans le dispositif d'ensemble du projet, il est nécessaire de rappeler les résultats premiers attendus.

Le cadre des objectifs, activités et résultats attendus avait planifié un ensemble d'activités à réaliser que sont:

165 ouvrages hydrauliques équipés de matériel d'exhaure ;

165 latrines et la sensibilisation des communautés aux questions d'assainissement ;

La mise en place des équipements post-récolte et de valorisation des produits agricoles et halieutiques ;

La formation des bénéficiaires à la maintenance, à la gestion durable des équipements et aux techniques de valorisation des produits agricoles, halieutiques et d'élevage ;

La construction ou réhabilitation et l'équipement de 40 garderies éducatives ;

La construction et l'équipement de 15 cases-foyers, 20 Caisses Populaires d'Épargne et de Crédit et 15 cases de santé.

Objectifs

L'objectif général de la composante est d'améliorer l'accès aux services sociaux de base et les conditions de travail des groupes cibles.

Les objectifs opérationnels permettent aux communautés ciblées :

d'accéder facilement à l'eau potable en quantité dans un environnement assaini.

de disposer de meilleures capacités de valorisation des produits agricoles et halieutiques et d'alléger les femmes, en particulier en matière de travaux post-récolte.

de disposer de garderies, de cases de santé, de caisses populaires d'épargne et de crédit.

Il ressort de ces objectifs 3 sous-composantes que sont :

- l'hydraulique
- les constructions
- les équipements.

Stratégie

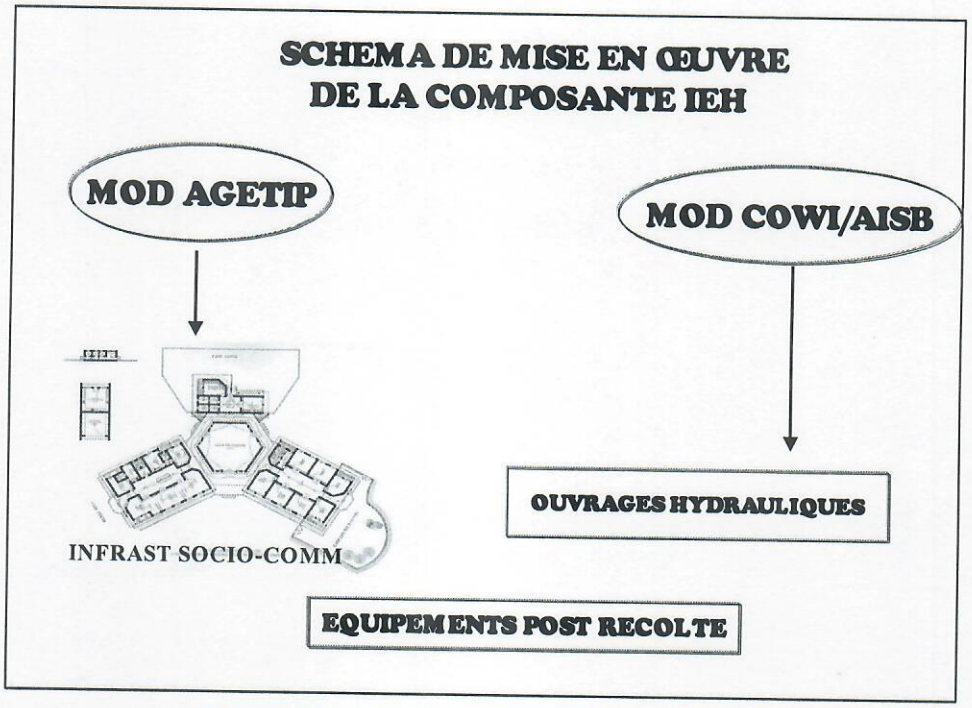

L'exécution du volet Infrastructures communautaires a été confiée à l'AGETIP comme Maître d'Ouvrage Délégué, qui à son tour, a sélectionné des maîtres d'œuvre et des entreprises.

L'AGETIP est chargée de la supervision des travaux et de la sélection des entreprises qualifiées, jugées acceptables par la BAD en relation avec le projet. Ses prestations couvrent toutes les phases d'exécution des travaux, depuis les aspects techniques, organisationnels jusqu'aux réceptions définitives.
Les activités de suivi vont impliquer plusieurs acteurs:

- les entreprises prestataires de travaux exécutent sous la responsabilité du MOD, les ouvrages dans le respect des prescriptions techniques, et des délais contractuels ;
- les Maîtres d'œuvre assurent le contrôle des entreprises et des travaux sur le terrain ;

l'AGETIP assure le suivi et la coordination de l'ensemble du programme. Le responsable de la composante IEH et les URG vont s'impliquer de manière très active dans les activités de suivi à travers des missions périodiques de terrain et des réunions de coordination; et en ce qui concerne les communautés, les bénéficiaires sont organisés pour s'impliquer dans le suivi des chantiers et plus tard dans des programmes de formation thématique.

Dans la mise œuvre de la stratégie, une nouvelle planification opérationnelle a été élaborée qui tient compte des besoins réellement exprimés et surtout du coût des travaux et équipements relativement aux appels d'offres (Coûts réels des prestations).

Ainsi, le réajustement du programme de réalisations d'infrastructures se traduit comme suit :

- 120 ouvrages hydrauliques plus leurs équipements
- 120 latrines
- 16 cases-foyers
- 14 cases des touts-petits
- 14 cases de santé et leurs équipements
- 378 équipements post-récoltes

La mise en œuvre de toutes ces réalisations est complétée par un important programme d'accompagnement des bénéficiaires pour une utilisation efficiente des infrastructures et équipements. Il s'agit d'aider à:

- l'organisation des bénéficiaires en comites de gestion
- la définition de programmes d'animation et de sensibilisation des communautés
- la définition de systèmes de gestion des équipements et infrastructures ;
- la définition de systèmes de maintenance opérationnelle ;
- la définition des thèmes de formations en maintenance, en techniques relatives au maraîchage, en transformation et conservation de produits agricoles ou halieutiques, en gestion des infrastructures, des équipements d'hygiène et d'assainissement.

Réalisations

L'analyse de ces performances fait ressortir les réalisations suivantes :

- **Formation en Gestion des Équipements**
  - Plan de formation spécifique élaboré
  - Besoins de formation identifiés
  - Membres des comités de gestion identifiés
  - Structures spécialisées identifiées

- **AGETIP recrutée comme Maître d'Ouvrage Délégué**
  - Études architecturales réalisées
  - Maîtres d'œuvre recrutés par l'AGETIP
  - Appels d'offres faits par l'AGETIP
  - Infrastructures socio- communautaires réalisées
- **Fournisseurs pour plus de 550 équipements sélectionnés dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres international (approbation des marchés faite et livraison cours)**
- **Abris des broyeurs construits**
- **Comités de gestion installés**
- **Hydraulique villageoise et assainissement**
  - Groupement de bureaux d'études recruté ;
  - Études techniques et socio-économiques complémentaires réalisées;
  - Cahiers des charges et dossiers d'appels d'offres des travaux élaborés;
  - Soumissionnaires évalués;
  - Spécifications techniques des équipements d'exhaure élaborées;
  - Programmes d'accompagnement formulés;
  - Procédure d'acquisition des équipements d'exhaure lancée, les fournisseurs sont sélectionnés et les réceptions ont été faite.

TABLEAU RECAPITULATIF DES REALISATIONS

	COUT UNIT	KOLDA		TAMBA		DIOURBEL		THIES		DAKAR		TOTAL	
		Nbre	COUT	Nbre	COUT	Nbre	COUT	Nbre	COUT	Nbre	COUT	Nbre	COUT
Case foyer	58 000 000	**3**	174 000 000	**3**	174 000 000	**3**	174 000 000	**3**	174 000 000	**4**	232 000 000	**16**	**928 000 000**
Case T petits	26 500 000	**3**	79 500 000	**3**	79 500 000	**3**	79 500 000	**3**	79 500 000	**2**	53 000 000	**14**	**371 000 000**
Case santé	18 000 000	**3**	54 000 000	**3**	54 000 000	**3**	54 000 000	**3**	54 000 000	**2**	36 000 000	**14**	**252 000 000**
Puits	15 000 000	**35**	525 000 000	**31**	465 000 000	**36**	540 000 000	**16**	240 000 000	**2**	30 000 000	**120**	**1 800 000 000**
Réseau	11 000 000	**18**	198 000 000	**14**	154 000 000	**20**	220 000 000	**8**	88 000 000	**0**	0	**60**	**660 000 000**
Latrine	450 000	**35**	15 750 000	**31**	13 950 000	**36**	16 200 000	**16**	7 200 000	**2**	900 000	**120**	**54 000 000**
Electropompes	10 000 000	**18**	180 000 000	**14**	140 000 000	**20**	200 000 000	**8**	80 000 000	**0**	0	**60**	**600 000 000**
P manuelle	700 000	**34**	23 800 000	**34**	23 800 000	**32**	174 000 000	**16**	11 200 000	**4**	2 800 000	**120**	**84 000 000**
Moulin	1 500 000	**76**	114 000 000	**62**	93 000 000	**90**	79 500 000	**83**	124 500 000	**25**	37 500 000	**336**	**504 000 000**
Décortiq. à mil	1 400 000	**0**	0	**0**	0	**11**	54 000 000	**4**	5 600 000	**1**	1 400 000	**16**	**22 400 000**
Batteuse	3 200 000	**0**	0	**3**	9 600 000	**5**	540 000 000	**4**	12 800 000	**0**	0	**12**	**38 400 000**
Décriq. Fonio	1 120 000	**0**	0	**12**	13 440 000	**0**	220 000 000	**0**	0	**0**	0	**12**	**13 440 000**
Charrette equine	280 000	**0**	0	**6**	1 680 000	**36**	16 200 000	**27**	7 560 000	**27**	7 560 000	**96**	**26 880 000**
Charrette asine	280 000	**40**	8 800 000	**45**	9 900 000	**14**	200 000 000	**14**	3 080 000	**7**	1 540 000	**120**	**26 400 000**
			1 372 850 000		1 231 870 000		1 485 660 000		887 440 000		402 700 000		**5 380 520 000**

ANALYSE DES REALISATIONS

L'analyse du tableau récapitulatif des réalisations dans les 5 régions enquêtées laisse entrevoir un niveau de réalisations notables pour les infrastructures communautaires, avec 16 cases-foyers, 14 cases des tout-petits, 14 cases de santé, construites.

Pour le volet Hydraulique et assainissement,

- les 120 puits (1.800.000 FCFA), les 60 miniréseaux (660.000.000 FCFA) et les 120 latrines (54.000.000 FCFA) qui ont couté en tout **2.514.000.000 FCFA** sont fonctionnels.
- Les 120 pompes manuelles ont fait l'objet d'un autre marché conclu avec un fornisseur indienMeera & Ceiko pour 84.000.000 FCFA
- Les travaux des infrastructures hydrauliques sont achevés,
- les puits ont été forés et les équipements mise en place; il s'agit des équipements hydrauliques financés par le FND provenant du Danemark.

Le volet hydraulique a bénéficié en octobre 2004 d'une prolongation du prêt FND pour un montant de 2 milliards. Ce programme additionnel a permis la couverture d'environ 50 nouvelles CB pour 100 demandes de points d'eau supplémentaires.

Les équipements collectifs de transformation, d'allégement des travaux de la femme sont livrés (fournitures et installations) par la société AFCO.
Ces équipements sont les suivants:

- 16 décortiqueuses à mil ;
- 336 broyeuses à céréales ;
- 12 batteuses à mil ;
- 12 décortiqueuses à fonio et des lots de pièces de rechange qui sont livrés.

La SISMAR a fourni respectivement 120 charrettes asines et 96 équines, soit un total de 216 charrettes à traction.

COMMENTAIRES SUR LA COMPOSANTE

La composantes infrastructures, Equipements et Hydraulique est une dimension très importante.
L'accès aux infrastructures socio-économiques de base (santé, éducation, eau potable, assainissement..) constitue à nos yeux la toute première stratégie de réduction de la pauvreté.
Sans eau, il n y a pas de vie d'où l'importance de tous ces puits fondamentalement appréciés par les populations bénéficiaires.
Mieux, ces populations demandent d'autres puits afin de s'adonner au maraîchage qui peut constituer une autre activité génératrice de revenus surtout pendant la période « norane » (saison sèche) .

Les cases de santé se justifient également si l'on sait la distance entre la structure sanitaire la plus proche et les communautés de base bénéficiaires.
En outre, les comités de santé créés à cet effet travaillent pour la réalisation des objectifs fixés par les différentes composantes sanitaires assignées aux cases de santé ; à savoir :

- Réduction de la diarrhée de 11% à 70% chez les 0-5 ans, par une bonne pratique ou l'alimentation et la prise en charge des enfants malades.
- Amélioration de la santé reproductive (60%) par le respect des consultations pré-natales (CPN) et post natales dans les 42 jours après accouchement, et une bonne protection du nouveau-né et de sa mère.
- Lutte contre le paludisme par une prise en charge rapide et efficace (dans 24 heures) après l'apparition de la fièvre, la prévention et le sensibilisation pour l'utilisation des moustiquaires imprégnés, en vue d'une meilleure protection des femmes enceintes et des enfants.
- Vaccination complète des enfants de 12 à 23 mois(PEV) et des femmes enceintes au VAT2.
- Sensibilisation sur le mode de transmission du VIH/SIDA et le dépistage.
- Traitement et suivi des tuberculeux.

La santé n'a pas de prix.
C'est ainsi que depuis quelques années, des cases, postes de santés, hôpitaux sont érigés un peu partout dans le pays pour atténuer voire soulager les souffrances de nombreuses femmes qui parcouraient beaucoup de kilomètres pour des soins souvent primaires.
Les initiatives prises dans le cadre du renforcement des structures sanitaires existants ne suffisent pas à elles seules pour réduire considérablement la mortalité maternelle.
C'est ainsi que des programmes soutenus de sensibilisation ont été ficelés à l'endroit des bénéficiaires pour faire baisser les taux de la mortalité maternelles. Elles tournent autour de :

- la faiblesse du taux des consultations prénatales,
- de celle relative aux accouchements assistés et
- du taux d'anémie extrêmement important.

Cette sensibilisation des populations a également concerné des volets comme la reconnaissance à temps des signes de dangers notamment dans les zones faiblement couvertes et ou caractérisées par une accessibilité difficile eaux

infrastructures sanitaires ainsi que les risques encourus avec les grossesses précoces et ou rapprochées.
La lutte doit ainsi continuer pour qu'aucune femme ne meurt plus en donnant la vie.
Aujourd'hui, la politique de santé doit lutter contre la pauvreté en diminuant les inégalités par une prise en charge correcte des groupes vulnérables que sont les personnes âgées, les femmes enceintes et les enfants de 0 à 5 ans.
Pour la couverture vaccinale des enfants, des résultats ont été obtenus avec un taux de 60 % au plan national.
Toutefois, Il y a encore du chemin à faire.

les cases des tout-petits

la case des tout-petits permet une formation de l'enfant, adulte de demain qui est une ressource sur laquelle notre pays va s'appuyer pour son développement.
Elle a comme cible la petite enfance.
La politique de la case des tout-petits consiste à prendre en charge les enfants, de la conception à 6 ans, appartenant à toutes les couches de la population. Ainsi, la case des tout-petits permet de démocratiser l'accès en préscolaire. Auparavant, les établissements préscolaires ne se trouvaient pas dans les villes, actuellement, dans les villages les plus reculés du Sénégal, dans les arrondissements et les communes, nous trouvons des cases des tout-petits.
Le programme national de la case des tout-petits à une portée aux plans social et économique.
Au plan social, d'abord par rapport à l'amélioration des connaissances des enfants, en développement de leur intelligence et leur socialisation, la case des tout-petits est aussi importante, pour les mamans et les communautés.
Elle permet de garder les enfants dans un milieu sein, afin de permettre aux parents et à toute la communauté de vaquer à d'autres occupations surtout s'adonner à des activités génératrices de revenus.
L'enfant est dans un milieu où il y a la sécurité, l'hygiène et une prise en charge correcte.
Donc, sur le plan social, la case des tout-petits à son importance, de même que par rapport à la préscolarisation des enfants et plus particulièrement celles des filles, ainsi que leur maintien dans les structures. Avec la case des tout-petits, les enfants auront l'habitude d'aller à l'école, mais les parents aussi auront l'habitude de les laisser partir à l'école.
Sur le plan économique, avec les micro-projets qui sont développés dans la case des tout-petits, les communautés bénévoles qui viennent appuyer cette structure, pourront se réaliser. les bénéfices et autres activités génératrices de revenus auxquelles elles s'adonnent, pourront être investis ailleurs.
De même, les animateurs polyvalents qui officient dans les cases des tout-petits constituent une main d'œuvre non négligeable. Chaque case dispose d'au moins quatre à six personnes pour assurer son fonctionnement. Ce personnel est pris en charge par les communautés, les collectivités locales et quelques fois par l'Etat.
Et le plus important, c'est l'investissement que ces enfants constituent par rapport à l'économie de demain. Ils seront des enfants compétitifs, des enfants de qualité, qui deviendront des adultes compétant s'il sont bien suivis et encadrés.

Hydraulique rurale ou villageoise

Malgré tous ces efforts dans ce domaine, le taux de couverture atteint en 2004 est de 64 %. Il n'est cependant pas uniforme sur l'ensemble du territoire. Un grand nombre de localités s'approvisionnent encore à partir de points d'eau situés à une dizaine de Kilomètres ou au niveau des eaux de surface polluées.

Les objectifs visés en hydrauliques rurales (DRSP) sont les suivants à l'horizon 2015 :

- de 2005 à 2015, passer le taux d'accès à l'eau potable de 64 % à 82 % : plus 3,2 millions de personnes à desservir d'ici 2015.
- Mettre en œuvre un programme d'investissement de 154 milliards de FCFA de 2005 à 2015 consistant à la réalisation de 202 forages multivillages, 98 forages mono village, 524 extension à partir de forage existant avec la construction de 242 nouveau châteaux d'eau et programme volontariste de 8000 branchements sociaux en milieu rural.

Le PLCP participe à l'atteinte de ces nobles objectifs de lutte contre la pauvreté. Son apport est inestimable.

6-3 COMPOSANTE GESTION DU PROJET

Le Projet de Lutte Contre la Pauvreté est administré par un Bureau de Gestion (BGP) basé à Dakar et des Unités Régionales de Gestion au niveau des 5 régions d'intervention du projet que sont : Dakar, Thiès, Diourbel, Tambacounda et Kolda. Le BGP est non seulement une Composante du projet, mais il est chargé aussi de la gestion de celui-ci. En cela, Il est appuyé par un Comité National de Pilotage (CNP) pour l'orientation et la coordination des activités.

Les Unités Régionales sont chargées de coordonner et de superviser toutes les actions du projet dans les régions. Elles sont assistées dans leurs tâches par les Comités Régionaux de Pilotage (CRP), les Comités Communaux de Pilotage (CCP) et les Comités Locaux de Pilotage CLP). L'arrêté portant création du BGP et des URG a été signé le 11 septembre 2000 et enregistré sous le numéro 8717.

Objectifs

Assurer la coordination de toutes les activités et veiller au suivi financier, comptable et administratif du projet.
Les objectifs spécifiques sont :

- Assurer le suivi, la supervision et la coordination des activités au niveau central (BGP) et régional par les Unités Régionales ;
- Informer, sensibiliser et gérer la relation avec les tiers (administration, bailleurs, autres partenaires)
- Assurer la gestion administrative, financière et comptable du projet ;*

Assurer la réalisation des différents types d'évaluation requis pendant la mise en œuvre.

Réalisations

ACTIVITES DE RENFORCEMENT DE CAPACITES REALISEES

Renforcement des capacités des partenaires institutionnels et partenaires d'exécution
Besoins diagnostiqués

- 04 structures déjà appuyées (DDC, CERP, DPS, CSOP)
- 466 partenaires membres d'ONG, SFD, et services déconcentrés du MFDSSN ont bénéficié de renforcement de leurs capacités dont:
- 258 en genre et développement.
- 107 en micro finance
- 101 en gestion de projets

- ***Renforcement des capacités du personnel du projet***

- Formation en approche genre réalisée
- Alphabétisation en langues nationales réalisée

VII - UTILISATION DES PRÊTS, DU DON ET DE LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT

7-1 METHODES DE DECAISSEMENTS UTILISES

7-1-1 Pour financer les activités du Projet, le BGP dispose des comptes suivants

- Le compte spécial **ECOBANK** reçoit le de roulement de la BAD destiné aux paiements aotorisés au niveau local ;
- Il en est de même du compte spécial ouvert dans les livres de **CITIBANK** pour le FND ;
- Le compte fonds de crédit ouvert à la CNCAS qui reçoit les fonds destinés à cet effet et mis à la disposition du projet par la BAD et la contribution du gouvernement ;
- Le compte recouvrement ouvert à la CNCAS recevant le remboursement des fonds par les SFD ;

Ces différents comptes sont gérés par la DDI sur la base des demandes de paiement adressées par le projet.
Le sous compte ouvert dans les livres de Ecobank pour assurer le règlement des menues dépenses par le projet et géré par le projet.

7-1-2 Modalités et méthodes de décaissements de ces fonds
Les paiements des dépenses éligibles au financement du crédit BAD sont effectués à partir du compte qui y est relatif ; il en est de même pour les dépenses imputables à la contrepartie du gouvernement et celles imputables au crédit FND.
Le bailleur peut procéder à des paiements directs en faveur des fournisseurs.

7-1-3 Les méthodes de décaissement utilisées sont celles prévues à cette effet :

- Paiements locaux : au moyen des comptes spéciaux
- Paiements directs : généralement pour les montants importants

7-1-4 Le Projet s'est heurté à de sérieuses contraintes d'ordre financier résultant de :

7-1-4.1 Lenteur du processus de décaissement des fonds **(ETAT, PLCP, BAD)** :

- procédures longues et contraignantes à cause des principes de gestion de la BAD, d'une part, mais d'autre part, à cause de la mobilité des responsables ayant en charge le dossier qui méritent diligence ; la réalité a prouvé, bien que la durée de paiement soit officiellement de 45 jours, elle a toujours tourné autour de 3 mois ou plus ;
- **retard de 3 à 4 mois pour le paiement des rémunérations des employés des opérateurs en alpha ;**
- insuffisance du carburant pour le suivi des classes extrêmement enclavées telles que celles des régions de Kolda et de Tamba ;
- perturbation du planning des formations...

7-1-4.2 l'Insuffisance de l'autonomie financière du BGP

- Seul environ 20% des paiements est fait au compte spécial alors que l'alimentation du sous-compte géré par le BGP n'excède pas 20 millions de FCFA ;
- Le niveau faible des marchés non soumis à l'avis de non objection de la banque, 15 000 UC.
  Exemple : Même la réalisation des activités de formation des opérateurs pour l'entretien et la maintenance des équipements qui étaient planifiées, se doivent de recueillir, au préalable, l'avis de non objection de la banque.

7-2 CONTRIBUTIONS REELLES DES COFINANCIERS

Le tableau ci-après donne le détail des contributions réelles des cofinanciers par rapport à celles annoncées au moment de l'évaluation

Cofinanciers	Montant annoncé à l'évaluation (UC)	Montant décaissé (UC)	Taux de décaissement	Ecart (UC)
BAD(FAD/FAT)	11 750 000	11 770 953	100,18 %	20 953
FND	5 000 000	5 000 000	100 %	0
Contribution du Gouvernement	1 850 000	2 572 914	139,07%	+722 914
Total	**18 600 000**	**19 343 867**	**104 %**	

L'extension du prêt FND de 2,5 millions UC rapporte le coût global à 21,1 millions UC, SOIT un taux de décaissement de 91, 67 %

7-3 DETAIL DES DEPENSES PAR CATEGORIES

7.3.1. A L'évaluation

7.3.1.1. Coûts du projet par composante

COMPOSANTES	En millions de FCFA			en millions d'UC			
	Devises	M. L.	Total	Devises	M.L	Total	% total
I- Renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires							
-sous composante 1-Sensibilisation, alphabétisation et I.E.C	1 185	1 262	2 447	1,49	1,58	3,07	16,5
-sous composante 2-Renforcement des capacités des partenaires	642	525	1 166	0,81	0,66	1,46	7,9
II-Microfinance et A.G.R.	549	2 797	3 346	0,69	3,51	4,20	22,6
III-Infrastructures,équipements et hydraulique							
-sous composante1-Equipements et Infrastructures	826	156	982	1,04	0,20	1,23	6,6
-sous composante2-Hydraulique villageoise	2 084	1 898	3 982	2,62	2,38	5,00	26,9
-sous composante3-Cases foyers et garderies socioéducatives	909	543	1 452	1,14	0,68	1,82	9,8
IV-Gestion du projet	949	488	1 438	1,19	0,61	1,81	9,7
Total	**7 144**	**7 669**	**14 813**	**8,97**	**9,63**	**18,60**	**100,0**
% du total	48	52	100	48	52	100	

7-3-1.2 Coûts du projet par catégories de dépenses

COMPOSANTES	En millions de FCFA			en millions d'UC			
	Devises	M. L.	Total	Devises	M.L	Total	% total
A. Etudes et supervision	252	97	349	0,32	0,12	0,44	2,4
B Construction / Réhabilitation	761	2 307	3 068	0,96	2,90	3,85	20,7
C Equipements, mobilier et fournitures	3 775	31	3 806	4,74	0,04	4,78	25,7
D Services de spécialistes	1 196	41	1 237	1,50	0,05	1,55	8,3
E Formation	863	1 797	2 659	1,08	2,26	3,34	18,0
F Fonds de crédit	0	2 790	2 790	0,00	3,50	3,50	18,8
G Fonctionnement	297	561	857	0,37	0,70	1,08	5,8
H Audit	0	46	46	0,00	0,06	0,06	0,3
Total	**7 144**	**7 669**	**14 813**	**8,97**	**9,63**	**18,60**	**100,0**
% du total	48	52	100	48	52	100	

7-3-1.3 Coûts du projet par sources de financement et par composantes

COMPOSANTES	FAD	FAT	FND	GOVT	Total	% total
I- Renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires						
-sous composante 1-Sensibilisation, alphabétisation et I.E.C	2,41	0,66	0,00	0,00	3,07	16,5
-sous composante 2-Renforcement des capacités des partenaires	1,07	0,39	0,00	0,00	1,46	7,9
II-Microfinance et A.G.R.	2,01	0,43	0,00	1,76	4,20	22,6
III-Infrastructures,équipements et hydraulique						
-sous composante1-Equipements et Infrastructures	1,04	0,20	0,00	0,00	1,23	6,6
-sous composante2-Hydraulique villageoise	0,00	0,00	5,00	0,00	5,00	26,9
-sous composante3-Cases foyers et garderies socioéducatives	1,82	0,00	0,00	0,00	1,82	9,8
IV-Gestion du projet	1,64	0,07	0,00	0,09	1,81	9,7
Total	**10,00**	**1,75**	**5,00**	**1,85**	**18,60**	**100,0**

7-4 Situation globale des décaissements

N°	Value date	Ldv Number	Application N°	Process. Date	Curr.	Amount Requested	Curr.	Equi. in Loan curr.	Disbursement Assist.Name
1	00.00.0000	F/SEN/2001/0579	DP NO 1	28.03.2001	XOF	102.525.000	UAC	109.207,87	Khalid BELLAMY
2	00.00.0000	F/SEN/2001/1258	DP NO 01	07.07.2001	JPY	28.601.409	UAC	183.549,45	Nafissa ABDOU-MOUNA
3	00.00.0000	F/SEN/2001/1387	DP NO 2A	26.07.2001	FRF	791.438,41	UAC	82.137,93	Nafissa ABDOU-MOUNA
4	00.00.0000	F/SEN/2001/1389	DP NO 2B	26.07.2001	FRF	98.446,95	UAC	10.217,13	Nafissa ABDOU-MOUNA
5	00.00.0000	F/SEN/2001/1443	RF NO 2	10.08.2001	XOF	517.755.213	UAC	548.995,24	Khalid BELLAMY
6	00.00.0000	F/SEN/2001/1557	DP NO 4	29.08.2001	USD	17.248,34	UAC	13.427,33	Khalid BELLAMY
7	00.00.0000	1/SN/2001/02552	DP.N0 3	22.10.2001	DKK	245.601,35	UAC	23.292,55	Khalid BELLAMY
8	07.11.2002	1/SN/2002/08068	RF NO03	31.10.2002	XOF	239.760.168	UAC	272.057,47	Nafissa ABDOU-MOUNA
9	08.07.2003	1/SN/2003/11091	RP NO05	30.06.2003	XOF	24.365.625	UAC	30.242,09	Khalid BELLAMY
10	23.07.2003	1/SN/2003/11327	RF NO06	17.07.2003	XOF	249.350.000	UAC	305.586,84	Khalid BELLAMY
11	23.07.2003	1/SN/2003/11326	RF NO07	17.07.2003	XOF	682.237.500	UAC	836.105,08	Khalid BELLAMY
12	23.07.2003	1/SN/2003/11329	RF NO004	17.07.2003	XOF	258.132.919	UAC	316.350,60	Khalid BELLAMY
13	28.08.2003	1/SN/2003/11711	DP NO 01/03	21.08.2003	XOF	112.860.000	UAC	137.342,04	Khalid BELLAMY
14	16.02.2004	1/SN/2004/13717	DP NO08	10.02.2004	XOF	307.085.141	UAC	396.544,36	Khalid BELLAMY
15	03.03.2004	1/SN/2004/13915	DP NO5	26.02.2004	XOF	484.927.617	UAC	624.407,84	Khalid BELLAMY
16	15.03.2004	1/SN/2004/14032	DP NO1/04	08.03.2004	XOF	102.984.750	UAC	131.616,97	Khalid BELLAMY
17	17.06.2004	1/SN/2004/15211	DP NO9	10.06.2004	XOF	235.993.159	UAC	296.540,87	Khalid BELLAMY
18	10.09.2004	1/SN/2004/15714	DP NO11	24.07.2004	XOF	63.483.750	UAC	80.443,18	Khalid BELLAMY
19	06.08.2004	1/SN/2004/15754	DP NO10	28.07.2004	XOF	116.570.085	UAC	146.830,17	Khalid BELLAMY
20	07.09.2004	1/SN/2004/16004	RF NO005	18.08.2004	XOF	545.829.181	UAC	696.723,46	Nafissa ABDOU-MOUNA
21	22.09.2004	1/SN/2004/16294	DP NO13	13.09.2004	XOF	157.889.250	UAC	200.769,63	Khalid BELLAMY
22	28.09.2004	1/SN/2004/16347	DP NO14	20.09.2004	XOF	114.284.100	UAC	144.722,04	Khalid BELLAMY
23	30.09.2004	1/SN/2004/16413	DP NO08	22.09.2004	XOF	132.258.000	UAC	168.473,80	Khalid BELLAMY
24	19.10.2004	1/SN/2004/16660	RF NO2	13.10.2004	XOF	404.545.050	UAC	517.408,37	Khalid BELLAMY
25	05.11.2004	1/SN/2004/16856	DP NO16	29.10.2004	XOF	242.107.186	UAC	314.079,02	Khalid BELLAMY
26	17.12.2004	1/SN/2004/17428	DP NO17	10.12.2004	XOF	144.384.513	UAC	190.494,71	Khalid BELLAMY
27	19.01.2006	1/SN/2006/22671	DP NO02	13.02.2005	XOF	160.548.488	UAC	208.754,76	Khalid BELLAMY
28	06.05.2005	1/SN/2005/19277	DP NO03	29.03.2005	XOF	48.731.250	UAC	63.677,26	Khalid BELLAMY

29	25.04.2005	1/SN/2005/19074	RF NO006	18.04.2005	XOF	562.381.700	UAC	734.972,31	Khalid BELLAMY
30	02.05.2005	1/SN/2005/19110	DP NO01/05	20.04.2005	XOF	40.616.775	UAC	53.246,11	Khalid BELLAMY
31	30.05.2005	1/SN/2005/19586	DP NO05	24.05.2005	XOF	212.241.900	UAC	273.985,67	Nafissa ABDOU-MOUNA
32	08.06.2005	1/SN/2005/19670	DP NO07/05	31.05.2005	XOF	27.156.480	UAC	34.986,72	Khalid BELLAMY
33	04.07.2005	1/SN/2005/20058	DP NO04	28.06.2005	XOF	49.628.149	UAC	62.685,47	Khalid BELLAMY
34	29.07.2005	1/SN/2005/20327	DP NO06	20.07.2005	XOF	45.000.000	UAC	57.125,08	Khalid BELLAMY
35	09.09.2005	1/SN/2005/20887	RF NO003	02.09.2005	XOF	420.330.870	UAC	538.845,66	Khalid BELLAMY
36	26.10.2005	1/SN/2005/21475	DP NO08/05	19.10.2005	XOF	27.523.809	UAC	34.782,41	Khalid BELLAMY
37	26.10.2005	1/SN/2005/21474	DP NO1/05	19.10.2005	XOF	21.376.191	UAC	27.013,54	Khalid BELLAMY
38	23.11.2005	1/SN/2005/21785	DP NO10	15.11.2005	XOF	105.000.000	UAC	131.517,64	Khalid BELLAMY
39	13.12.2005	1/SN/2005/22110	DP NO09	07.12.2005	XOF	136.918.351	UAC	172.906,18	Khalid BELLAMY
40	23.12.2005	1/SN/2005/22295	RF NO7	19.12.2005	XOF	392.579.000	UAC	497.206,70	Khalid BELLAMY
41	25.01.2006	1/SN/2006/22710	DP NO12/05	18.01.2006	XOF	115.799.015	UAC	147.820,29	Khalid BELLAMY
42	16.03.2006	1/SN/2006/23413	DP NO11	07.03.2006	XOF	28.581.000	UAC	36.227,41	Nafissa ABDOU-MOUNA
43	28.03.2006	1/SN/2006/23647	DP NO13/05	21.03.2006	XOF	131.019.328	UAC	167.813,00	Khalid BELLAMY
MASTER LOAN = UAC 10.021.132,25									

VIII - PERFORMANCE OPERATIONNELLE

8.1. PERFORMANCES D'EXECUTION DU PROJET

8.1.1. Mise en vigueur, démarrage du projet

- Après la signature de l'accord de prêt le 19 août 1999, le prêt est entré en vigueur le 15 février 2001, pour le prêt FAD et en août 2001, pour le prêt FND.
- Les conditions préalables à l'Accord de prêt et de don ont été entièrement satisfaisantes en 2000/2001. toutes les cinq autres conditions ont été réalisées en 2002/2003, à l'exception de la dernière condition relative au versement annuel, au plus tard le 31 mars, de la contribution nationale, qui s'exécute chaque année ; les contreparties des années 2001, 2001, 2003, 2004 et 2005 ont été décaissées avec du retard pour 2006.
- L'exécution du projet a enregistré 3 ans de retard, essentiellement imputable à la non satisfaction à temps des conditions préalables de mise en vigueur du prêt et à la lenteur dans les procédures de décaissement des fonds d'origine extérieure (voir constats et recommandations).

8.1.2. Respect des coûts du projet, sources de financement et décaissements

- le plan de financement établi à l'évaluation a été maintenu : FAD (10 millions d'UC), FAT (1,75 millions d'UC), FND (5 millions d'UC) et Gouvernement (1,85 millions d'UC). En plus, en cours d'exécution, le Projet a enregistré un apport supplémentaire du FND de 2,5 millions d'UC.
- Le plan de financement a été exécuté à hauteur de 100,18% pour le groupe FND/FAT, 100% pour le FND et 139 ;07 % pour le Gouvernement, soit un taux global de 104 % (ramené à 91,67%, avec l'extension du prêt FND de 21,1 millions d'UC).
- Le calendrier d'acquisition des biens et services qui commandait en amont la programmation des décaissements n'a pu être respecté, en raison du retard qu'a connu l'exécution du projet. Le dernier décaissement étant intervenu le 30 juin 2006, soit 1,5 an après la date limite du dernier décaissement initialement prévue le 31 décembre. Le premier décaissement sur le prêt FND a été effectué le 17 octobre 2002 ; le dernier initialement prévu le 31 décembre 2004 est prorogé jusqu'au 31 décembre 2006, avec l'extension du prêt de 21,1millions d'UC.

8.1.3. Gestion, rapports, suivi et exécution

- Le Projet est administré par un Bureau de Gestion basée à Dakar et placé sous la tutelle du Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social et des Unités Régionales de Gestion, au niveau des 5 régions du Projet que sont : Dakar, Thiès, Diourbel, Tambacounda et Kaolack.

Le Bureau de Gestion du Projet (BGP) est dirigé par une Directrice Nationale, assistée :

- d'un Administrateur Gestionnaire
- d'un Comptable
- d'un spécialiste en IEC/Alphabétisation
- de deux spécialistes en microfinance
- d'un spécialiste en Génie Rural

- d'une Gérante de la Régie d'avance

Le BGP dispose également d'un personnel de soutien composé :

- 3 secrétaires
- 3 chauffeurs
- 1 chargée de la documentation et de la reprographie.

Le BGP est aussi appuyé par un Comité National de Pilotage (CNP), pour l'orientation et la coordination des activités.

Au niveau régional, l'Unité Régionale de Gestion du Projet (URG) comprend :

- un Coordonnateur de l'Unité
- un Adjoint, Assistant au développement à la base
- une Secrétaire
- un Chauffeur

L'URG est assistée dans ses tâches par des Comités Locaux (CLP), Communaux (CCP) et régional (CRP) de pilotage.

La gestion du Projet par le BGP a été satisfaisante dans l'ensemble, malgré les difficultés résultant des retards causés par les lenteurs dans la mise en place des fonds de la contrepartie et la lourdeur des procédures de décaissement.
Le BGP a appliqué les règles de procédures de décaissement de la banque en matière d'acquisition de biens et services et de travaux, mais les procédures nationales pour l'approbation et la signature des marchés étaient très longues.

Le BGP a élaboré vingt et deux (23rapports trimestriels d'activités couvrant les périodes de septembre 2000 à juin 2006 et cinq (5) rapports annuels. La plupart des partenaires (AGETIP, OFDB, SAFEFOD, ONG, SFD) ont produit leurs rapports d'activités dont les informations sont intégrées dans les rapports du BGP.

Les quatre (4) rapports d'audit des comptes clos au 31 décembre 2001, 2002, 2003 et 2004 ont été soumis respectivement à la Banque en août, décembre 2003, juillet et octobre 2005. la soumission pour l'audit 2005 a été lancée et l'ouverture a eu lieu le 19 avril 2006 ; le même cabinet réalisera l'audit de 2006 et présentera le rapport au premier trimestre 2007. La périodicité des rapports d'audits n'est pas conforme à la périodicité annuelle retenue dans le R.E.

La Banque a effectué neuf (9) missions de supervision, nombre qui apparaît insuffisant, ce qui n'a pas permis à la Banque de faire la précision nécessaire pour faire respecter certains engagements de l'Emprunteur.

8.2. PERFORMANCE ET RESULTATS DU PROJET

8.2.1. Performance opérationnelle

Dans l'ensemble, les activités prévues dans le rapport d'évaluation ont été réalisées, en tenant compte de quelques modifications intervenues. Les résultats obtenus sont résumés par composante dans le tableau qui suit.

TAUX D'EXECUTION PHYSIQUE

Composantes	Taux d'exécution actuelle
Renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires (24,4%)	96%
Micro finance et appui aux activités génératrices de revenus (22,6%)	92%
Infrastructures, Équipements et hydraulique villageoise (43,3%)	97%
Gestion du projet (9,7%)	96%
TOTAL POURCENTAGE (100%)	96%

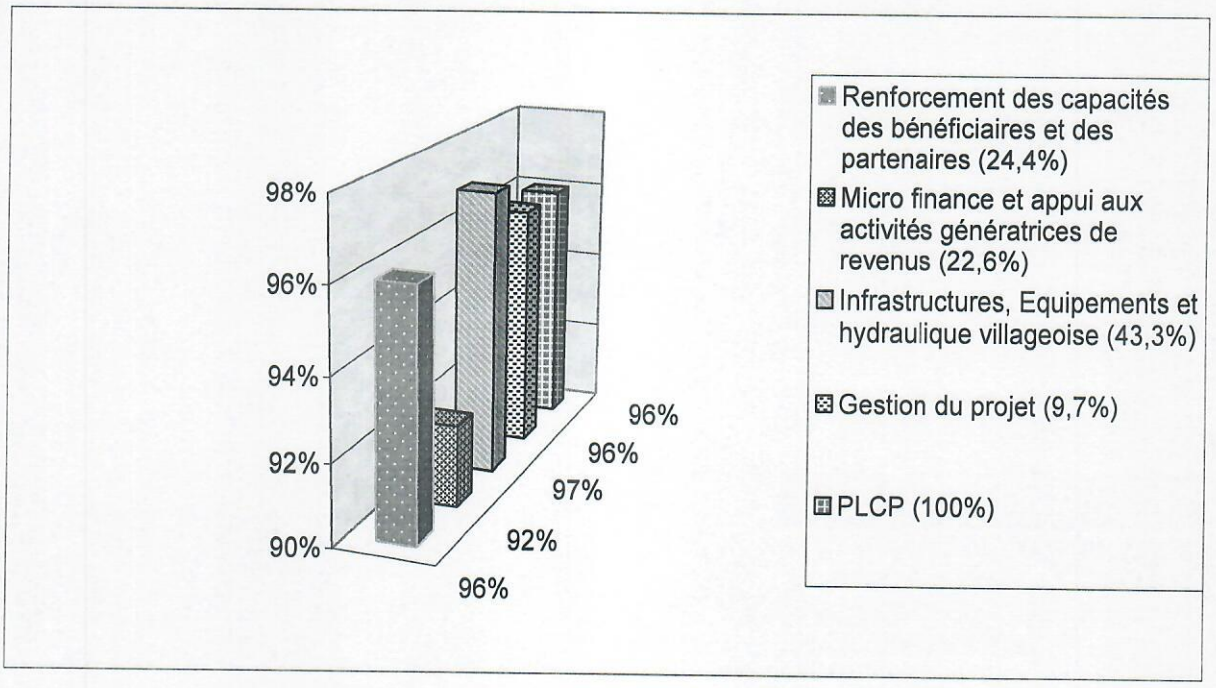

8.2.2. Performance institutionnelle

Le BGP tient ses réunions de coordination hebdomadaires, et semestrielles élargies aux URG et, suivant le besoin, aux chefs de Centre d'Expansion Rurale Polyvalent (CERP, structures déconcentrées les plus proches des populations). Des réunions sectorielles sont également tenues avec les différents experts.
Les comités de pilotage ont été mis sur place à tous les niveaux (village/quartier, commune/arrondissement, régional, national) pour mieux cerner et satisfaire les besoins des populations ciblées.
Au total, il existe **21** unités dont **11** locaux, **6** communaux, **3** régionaux et **1** national. Les URG et les comités villageois assurent des activités et participent aux réunions hebdomadaires de chantier.

Cette organisation participe de la démarche de la stratégie de mise en œuvre du projet, sous-tendues par des principes directeurs tels que : la participation, l'intégration, l'approche genre, le faire faire, la décentralisation, la déconcentration, le partenariat et la pérennisation des actions.

C'est ainsi que le projet a été exécuté à travers :

- l'implication des bénéficiaires dans le processus de mise en œuvre ;
- la promotion d'une démarche harmonieuse dans la prise en compte des besoins spécifiques des catégories sociales ;
- l'intégration des actions du projet par le biais des quatre composantes ;
- la contractualisation des partenaires compétents pour la mise en œuvre des activités telles que l'alphabétisation fonctionnelle, la formation des bénéficiaires et des partenaires, le financement des projets et l'appui aux activités génératrices de revenus, les travaux de construction et d'hydraulique villageoise, la mise en place d'équipements au profits des bénéficiaires ;
- L'utilisation du potentiel de ressources humaines et structures de développement local ;
- L'appropriation des mécanismes et des investissements du projet par les bénéficiaires à travers la sensibilisation, la formation et la mise en place de cadres opérationnels.

IX CONCLUSION

Devant l'importante expression des besoins des populations qui n'ont pu être satisfaits dans le cadre de cette première phase de 5 ans, le gouvernement sénégalais a sollicité la Banque africaine de développement pour le financement d'une seconde phase du projet qui permettrait de poursuivre et d'étendre les activités du PLCP 1.

Les objectifs de la seconde phase du PLCP consistent à contribuer à la réduction de la pauvreté, en reconduisant les quatre composantes de la phase 1 :

- Renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires ;
- Micro finance et appui aux Activités génératrices de revenus (AGR) ;
- Infrastructures, Equipements, et Hydraulique ;
- Gestion du projet.

Dans sa première phase, le PLCP visait à améliorer les conditions de vie des populations de 600 communauté de base(CB) dans les régions de Dakar, Thiès, Diourbel, Tambacounda et Kolda à travers :

- l'élévation du niveau éducatif, des compétences techniques et professionnelles et les capacités d'autopromotion des groupes cibles ;
- l'accroissement de leurs capacité de génération de revenus
- l'amélioration de leur accès aux services sociaux de base et de leurs condition.

En plus des impacts sur l'environnement et les populations évoqués au chapitre 2.7.3, la pertinence de la poursuite des activités du PLCP dans une deuxième phase ne fait aucun doute pour plusieurs raisons :

- ❖ Elle cadre parfaitement avec les différentes stratégies référentielles du gouvernement sénégalais en la matière, DRSP ;
- ❖ Elle répond aux objectifs fixés par les OMD ;
- ❖ La justesse des axes d'intervention proposés par le PLCP est une illustration parfaite des préoccupations des ménages sénégalais, issues des différentes évaluations du projet et des enquêtes (ESAM 2) ;
- ❖ Les pressions sont fortes pour aller de l'avant dans le but d'augmenter le nombre de communautés de base et de collectivités locales bénéficiaires, compte tenu de l'écho des succès enregistrés par le PLCP ;
- ❖ Le problème de la consolidation et de la pérennisation des structures d'appui au développement dans le cadre de la composante Renforcement des capacités des Organisations Communautaires de Base (OCB), se pose encore au moment où le Projet arrive à terme.
- ❖ Un besoin évident d'appui technique et de renforcement des capacités des intermédiaires sociaux, techniques et financiers (ONG, Bureau d'études, Entreprises, Système financier décentralisés), doit être

satisfait pour poursuivre et consolider le travail et les résultats encourageants obtenus avec les populations.

- ❖ Les attentes des populations comme celles des collectivités locales vont au-delà des capacités institutionnelles et financières des projets et programmes. Les ressources affectés se sont avérées insuffisantes pour faire face à la demande.

- ❖ la situation sociale du Sénégal reste globalement précaire et son indice de développement humain durable, bien que marquant une évolution constante, reste faible et frappé de fortes disparités régionales.

- ❖ Les problèmes tels que :
  - La non participation des femmes pauvres aux activités économiques,
  - La restriction de l'accès des femmes aux services publics,
  - Les entraves qui bloquent la contribution des femmes en faveur de la croissance des pauvres,
  - L'intégration effective des questions de genre dans des indicateurs de résultats, avec la participation des hommes et des femmes,

  sont encore d'actualité et doivent être solutionnés.

Dans le but de rechercher des améliorations mesurables et poursuivre la deuxième phase du PLCP en pérennisant les acquis et les succès enregistrés dans le cadre de lutte contre la pauvreté, nous suggérons une bonne analyse et une appropriation des constats évoqués au chapitre 2.7.4. du résumé exécutif et recommandons ce qui suit

Recommandations 1

En direction des bailleurs

1.4. Il faut prévoir une phase transitoire du PLCP en attendant le lancement du futur Projet d'appui aux groupes défavorisés afin d'éviter un flottement entre la fin du PLCP et la mise en œuvre du nouveau projet.

1.5. Il est recommandé à la BAD de consolider les acquis des projets en tenant compte de leurs avantages comparatifs pour atteindre les plus pauvres, dans les délais requis et de tenir compte des expériences réussies dans la définition des nouvelles orientations de la BAD

En direction du BGP

1.6. Eu égard au problème de ciblage des zones bénéficiaires et à l'évolution de la situation du terrain depuis le lancement du PLCP, il paraît opportun de revisiter cette dimension en se focalisant sur les zones les plus pauvres. A cet effet un travail d'identification basé sur des critères précis doit être mené.

Il doit être adopté comme principe de base :

- d'agir dans les zones les plus pauvres du territoire en priorité et de considérer le village le plus pauvre de la communauté rurale la plus pauvre comme lieu d'application des composantes de la nouvelle Phase du PLCP.
- De partir aussi du fait que la pauvreté est plus répandue en milieu rural ou vivent 65% des pauvres (deux ménages sur trois sont pauvres) contre un ménage sur trois dans la zone urbaine de la région de Dakar.(ESAM 1 1994-95) et (ESAM 2 2001-02).

Recommandations 2

En direction des bailleurs

4.2. Pour être en phase avec le principe de la célérité qui est un des fondements de la stratégie de réduction de la pauvreté, la mise en œuvre du projet et les différentes interventions se doivent d'être rapides et à ce niveau, les modes d'acquisition des travaux, des biens et services en vigueur et le circuit d'approbation et de signature mis en place par la BAD sont interpellés;

Exemples:

Il a été constaté que pour l'obtention d'un avis de non- objection de la BAD, il faut quatre à cinq mois en lieu et place de 45 jours. Il a été remarqué aussi qu'une période de 18 mois s'est établie entre la signature du prêt FAD et sa mise en vigueur et 27 mois entre la signature du prêt FND, alors que ce temps est compris dans le cycle du projet. La faiblesse du taux de décaissement est aussi en grande partie due à cette situation dans la mesure où le décaissement de la contre partie est à 100% au terme du projet, alors que celui de la BAD se situe environ à 69%.

Recommandations 3

En direction des Bailleurs et du BGP

3.6. Le maintien dans le contenu du PLCP des infrastructures socio-communautaires, jugées indispensables pour réduire, voire éradiquer la pauvreté, surtout dans les zones rurales enclavées et défavorisées. En effet, ces infrastructures constituent une réponse adéquate dans la protection sociale des groupes vulnérables ;

3.7. Intégrer dans ses nouvelles orientations les infrastructures socio-communautaires, à faible coût, dans les projets de réduction de la pauvreté.

En direction du BGP

3.8. Mettre en place un paquet minimum d'infrastructures sociales dans la communauté afin de susciter un développement socio- économique endogène;

3.9. Considérer le Programme de Développement Local (PDL) comme document de référence pour toute intervention au niveau communautaire pour une meilleure appropriation des infrastructures socio-communautaires, leur gestion et leur pérennisation par les acteurs des collectivités locales;

3.10. Dans certains villages les populations travaillent trois à quatre mois sur douze (durant l'hivernage). il serait bon de penser à une utilisation plus rationnelle des ressources (eau en excès, gain de temps occasionné par l'envoi des enfants dans les cases des tout petits, disponibilité des machines d'allègement des travaux de femmes), pour favoriser des activités comme le maraîchage, l'aviculture, l'embouche bovine ou ovine etc.
Pour cela il faut créer avec les populations les conditions et les ouvrages annexes nécessaires et mettre en place un encadrement et une formation de base qui leur permettra d'exploiter d'autres sources de revenu en adéquation avec les infrastructures socio-économiques de base déjà en place.

3.7. Définir un minimum d'équipements indispensables pour tout micro projet communautaire (paquet technique minimum) afin d'assurer la fonctionnalité des infrastructures;

3.8. Cette réorganisation doit s'articuler avec l'ensemble des composantes du PLCP pour permettre une synergie qui évitera pour un même groupe de populations, une dispersion des interventions dans le temps et dans l'espace d'évolution du projet.

Recommandations 4

En direction du BGP

2.5. Il faut favoriser l'éducation chez les pauvres, en particulier les filles, grâce à des actions telles que les programmes de cantine et de diminution des frais de scolarité;

2.6. Renforcer les stratégies utilisées par les pauvres pour réduire leur vulnérabilité saisonnière en intégrant les calendriers scolaires au régime saisonnier de demande de main-d'œuvre;

2.7. Le renforcement des capacités étant un préalable pour la mise en œuvre correcte des autres activités du projet, il serait important, d'en faire une conditionnalité d'accès aux services des autres composantes afin que ses

effets puissent être réinvestis efficacement et d'une manière durable dans les activités quotidiennes des bénéficiaires;

2.8. Articuler clairement la stratégie de développement et de réduction de la pauvreté à une action durable d'alphabétisation afin de faire de la composante renforcement de capacités un moyen d'une participation effective à l'économie et à la vie des sociétés du XXIe siècle, qui témoignent d'une globalisation rapide;

Inscrire les actions d'alphabétisation au-delà de la conception stéréotypée de programmes d'alphabétisation et le mouvoir dans le sens d'une dynamique de formation continue qui dépasse les capacités de lire, écrire et calculer comme l'envisageait le MAIVA mais avec des préalables et des dispositions pratiques bien comprises;

Favoriser une articulation entre les différentes composantes afin de doter les néo-alphabètes d'espaces de valorisation de leurs nouvelles acquisitions;

2.8. Renforcer les capacités des bénéficiaires dans le domaine de passation de marché, montage et gestion de micro projet.

En direction de l'État du Sénégal

2.9. Allouer une part accrue de dépenses publiques à l'éducation dans les régions et groupes de revenus défavorisés;

2.10. Promouvoir les changements dans les programmes scolaires en vue de prendre en compte les problèmes et l'expérience de la vie des pauvres, et favoriser l'acquisition de capacités fonctionnelles, notamment en matière de lutte contre le VIH/Sida;

Recommandations 5

En direction du BGP

5.1. Mettre en place un protocole unifié, stipulant dans un document contractuel tripartite les responsabilités du PLCP, des ONG et des SFD, pour clarifier et apaiser l'interface opérationnelle entre les organisations non gouvernementales et les structures financières décentralisées.

Recommandations 6

En direction du BGP

6.1. Le PLCP doit impacter d'une manière tout à fait avantageuse ses partenaires d'exécution en aidant ONG et SFD à renforcer leurs capacités, au plan institutionnel, stratégique et financier.

Le projet devrait les accompagner tout au long du processus pour faire d'eux des supports à la base d'une bonne stratégie de finance de proximité.

En direction du BGP et des bailleurs

6.2. Réunir dans chaque région cible du PLCP tous les dirigeants (Président et trésorier) des CAPEC et des CLEC pour une large concertation et sensibilisation sur le devenir de leurs structures et des mutations inéluctables à opérer.

Se concerter avec la cellule AT/CPEC pour étudier l'état d'avancement des dossiers de demande d'agrément des CAPEC et des perspectives à ce niveau.

Recommandations 7

En direction du BGP

7.3. Se donner les moyens de rendre visibles les activités du PLCP, les réalisations, les lieux d'implantation, les villages d'intervention, les collectivités locales partenaires, par tous les moyens possibles comme :

- les panneaux publicitaires balisant les routes et axes principaux.
- les tableaux indicatifs sur tous les ouvrages.
- Des couleurs particulières qui identifient tous les ouvrages du PLCP

7.4. Créer un site Web pour le PLCP pour faciliter la consultation à distance avec des données constamment renouvelées ;

Recommandations 8

En direction du BGP et des bailleurs

8.6. Mettre à la disposition des URG des gestionnaires.

8.7. Recruter un spécialiste en passation des marchés au niveau national.

8.8. Donner une certaine autonomie aux URG pour leur permettre de passer des marchés au niveau local jusqu'à concurrence de Cinq (5) millions , pour promouvoir les artisans locaux et les acteurs économiques des régions.

(Le fait de donner du travail aux locaux est un moyen important de lutter contre la pauvreté, car derrière chaque artisan sénégalais il y a une famille et des apprentis.)

Ces artisans, ouvriers et opérateurs économiques sont à la hauteur pour produire des articles de qualité pour l'équipement et fournir des prestations de service beaucoup plus adaptés au terroir.

En direction du BGP

8.9. Former les coordonnateurs et leurs adjoints des URG en techniques de passation des marchés.

- La non disponibilité d'un spécialiste en passation des marchés au BGP peut constituer un réel handicap (les autres projets en ont fait une priorité dans le recrutement initial)
- En marge du lancement du projet, des sessions de formations annuelles doivent être organisées pour aider à la mise à jour des connaissances et discuter des problèmes fréquemment rencontrés dans la mise en œuvre. Ceci est aussi valable pour les procédures nationales.

8.10. Il faut remédier à l'insuffisance des moyens logistiques au regard de l'éloignement et de l'enclavement des communautés de base ciblées, et des missions confiées. (La région de Tambacounda par exemple).

Recommandations 9

En direction du BGP et des bailleurs

9.1. Le fond de crédit reconstitué devra être d'un montant de 2 580 000 000 CFA . comme le PLCP dans sa première phase est à son terme, il s'avère nécessaire de sécuriser le fond et permettre au système mis en place de continuer à fonctionner.

En concertation avec tous les acteurs concernés, organiser une rencontre dans les régions cibles du PLCP pour étudier tous les scénarios possibles qui seront passés en revue et trouver une solution adaptées à la situation.

C - ANNEXES

Annexe : Plan d'exécution détaillée de la Composante 2 : Micro Fin – AGR

N°	Nom de la tâche	Début	Fin	Noms ressources
1	Rt. Les capacités techniques d'intervention des SFD et des groupes cibles sont venu	Jeu 03/01/02	Ven 31/12/04	
2	**Mettre en place et appuyer 15 CAPEC**	Mar 03/09/02	Jeu 04/03/04	
3	Sélectionner les communautés de base devant bénéficie des GEC	Lun 09/09/02	Mer 06/11/02	
4	Sélectionner la structure d'encadrement des 15 CAPEC	Mar 03/09/02	Lun 30/09/02	
5	Aménager, construire ou réhabiliter les 15 CAPEC	Lun 01/09/03	Mar06/01/04	
6	Equiper les 15 CAPEC	Lun 03/11/03	Jeu 04/03/01	
7	Former les membres des organes et les employés des 15 CAPEC	Lun 06/10/03	Mer03/03/04	
8	Mettre à la disposition des 15 CAPEC les fonds nécessaires	Lun 10/11/03	Mer 07/01/04	RECEC ;UMEC/DEFS ; PAMECAS
9	Effectuer le Suivi et l'évaluation	Lun 17/11/03	Mer 17/01/04	
10	Former les responsables des ONG et SFD et agents des services techniques	Jeu 03/01/02	Mer 30/06/04	
11	Sélectionner les SFD, ONG et services techniques	Jeu 03/01/02	Jeu 01/08/02	
12	Signer les conventions avec ces ONG, SFD et services techniques	Lun 17/06/02	Mer 15/01/03	
13	Sélectionner les Bureaux d'études	Lun 04/02/02	Mar 14/01/03	
14	Signer les conventions avec les Bureaux d'études	Lun 21/07/03	Mer 30/07/03	
15	Elaborer le programma de formation	Lun 04/08/03	Ven 29/08/03	
16	Exécuter le programme de formation destiné aux SFD, ONG et services techniques	Lun 01/09/03	Mer 30//06/04	
17	Effectuer le suivi et l'évaluation	Lun 08/09/03	Mar 30/03/04	
18	**Former 3000 responsables des bénéficiaires pour la mise en place de la gestion**	Ven 01/02/02	Ven 31/12/04	ACA ;AHDIS ;ACEP ;CMS ;FDEA ;RECEC ;UMEC ;UM
19	Identifier les CLEC	Ven 01/02/02	Ven 14/06/02	ACA ;AHDIS ;AJED ;ANMER ;AFRICAR ;AVPK ;ACTIC
20	Identifier les cibles et leurs besoins spécifiques	Mer 01/01/03	Ven27/06/03	ACA ;AHDIS ;AJED ;ANMER ;AFRICAR ;AVPK ;ACTIC
21	Elaborer un programme de formation	Mar 01/07/03	Ven25/07/03	ACA ;AHDIS ;AJED ;ANMER ;AFRICAR ;AVPK ;ACTIC
22	Exécuter les formations des bénéficiaires	Lun 04/08/03	Ven 29/10/04	ACA ;AHDIS ;AJED ;ANMER ;AFRICAR ;AVPK ;ACT
23	Formation initiale	Lun 04/08/03	Ven 28/11/03	ACA ;AHDIS ;AJED ;ANMER ;AFRICAR ;AVPK
24	Recyclage	Sam 24/07/04	Ven 29/10/04	ACA ;AHDIS ;AJED ;ANMER ;AFRICAR ;AVPK
25	Effectuer le suivi et l'évaluation des formations	Mer 04/08/04	Ven 31/12/04	ACA ;AHDIS ;AJED ;ANMER ;AFRICAR ;AVPK ;ACTIC
26	**Former 1800 responsables des bénéficiaires de l'utilisation du crédit, en gestion**	Mer 01/01/03	Mer 15/12/04	
27	Identifier les cibles et leurs besoins de formation	Mer 01/01/03	Jeu 07/06/03	ACA ;AHDIS ;AJED ;ANMER ;AFRICAR ;AVPK ;ACTIC
28	Elaborer le programme de formation	Mar 01/07/03	Ven 15/08/03	ACA ;AHDIS ;AJED ;ANMER ;AFRICAR ;AVPK ;ACTIC
29	Exécuter le programme de formation des groupes cibles (initiation-recy)	Mer 01/10/03	Mer 30/06/04	ACA ;AHDIS ;AJED ;ANMER ;AFRICAR ;AVPK ;ACTIC

30	Formation initiale	Mer 01/10/03	Mer 31/12/03	ACA ;AHDIS ;AJED ;ANMER ;AFRICAR ;AVPK
31	Recyclage	Lun 03/05/04	Mer 30/06/04	ACA ;AHDIS ;AJED ;ANMER ;AFRICAR ;AVPK
32	Effectuer le suivi et l'évaluation	Ven 02/01/04	Mer 15/12/01	ACA ;AHDIS ;AJED ;ANMER ;AFRICAR ;AVPK ;ACTIC
N°	Nom de la tâche	Débat	Fin	Noms ressources
33	**R2. Les groupes cibles accèdent, de manière durable, au financement de leurs activités**	Ven 29/12/00	Ven 31/12/04	
34	Octroyer 290 000 micro crédits directement ou à travers les GEC	Mar 01/01/02	Ven 31/12/04	
35	Selectionner les commandes de bases	Mar 01/01/02	Jeu 21/02/02	
36	Réaliser l'étude sur les créneaux porteurs	Lun 04/02/02	Ven 29/03/02	
37	Réaliser le diagnostic des Caisses d'Epargne et de Crédit	Jeu 02/01/03	Jeu 30/12/04	
38	Informer et sensibiliser les groupes cibles	Jeu 02/01/03	Jeu 30/12/04	ACA ;AHDIS ;AJED ;ANMER ;AFRICAR ;AVPK
39	Elaborer les requêtes de financement	Mer 01/01/03	Lun 20/09/04	ACA ;AHDIS ;AJED ;ANMER ;AFRICAR ;AVPK ;ACTIC
40	Evaluer les demandes de financement des bénéficiaires	Lun 03/03/03	Mer 15/12/04	AHDIS ;ACEP ;CMS ;FDEA ;RECEC ;UMEC ;UMECU/D
41	Mettre les fonds de crédit à la disposition des SFD	Mar 14/01/03	Mer 30/06/04	
42	Financer les micro projets	Lun 14/04/03	Mer 30/06/04	ACEP ;AHDIS ; CMS ; FDEA ; RECEC ; UMEC ;UMECU/D
43	Mettre en place les CLECS	Lun 03/03/03	Mer 31/12/03	
44	Financement des CLEC	Ven 22/10/04	Ven 31/12/04	PAMECAS ;UMECU/DEFS ;UMEC ;RECEC ;FD
45	Suivi technique des activités	Lun 03/03/03	Jeu 30/12/04	ACA ;AHDIS ;AJED ;ANMFR ;AFRICARE ;AVPK
46	Recouvrer les fonds prêtés	Jeu 15/05/03	Lun11/08/03	AHDIS ;ACEP ;CMC ;FDEA ;RECEC ;UMEC ;UMECU/D
47	Suivre et évaluer les activités de crédit et de recouvrement des SFD	Jeu 08/05/03	Ven 24/10/03	AHDIS ;ACEP ;CMC ;FDEA ;RECEC ;UMEC ;UMECU/D
48	**Mettre en place un mécanisme de pérennisation du système développé**	Ven 29/12/00	Ven 31/12/04	
49	Mettre en place les comités villageois et de quartier	Lun 14/07/03	Ven 19/09/03	
50	Renforcer les CAPEC	Lun 09/09/02	Mer 30/06/04	
51	Appuyer la création d'un réseau de mutuelles des femmes	Mar 27/05/03	Mer 29/09/04	
52	Effectuer le suivi et l'évaluation du mécanisme de pérennisation	Mar 09/09/03	Jeu 30/12/04	
53	Production de rapports d'activités trimestriels	Ven 29/12/00	Ven 31/12/04	ACA ;AHDIS ;ACEP ;CMS ;FDEA ;RECEC ;UMEC ;UMECU
54	Rédaction des rapports	Ven 29/12/00	Mer 23/06/04	ACA ;AHDIS ;ACEP ;CMS ;FDEA ;RECEC ;UMEC ;UMECU
55	Envoi des rapports à la BAD	Mar 02/01/01	Ven 31/12/04	

Du 1er /01/2005 au 30/06/2006. (18 mois)

DOCUMENTS REALISES PAR LE PLCP ET PAR COMPOSANTES
(Source PLCP)

G 1 / RENFORCEMENT DES CAPACITES
01. Document de stratégie.
02. Rapports d'activité 2001 -2004.
03. Planning des activités.
06. Budget.
07. Plan de décaissement.
08. Assistants villageois ex PAGPF
09. Capacités des partenaires

G1-1 MOD / ALPHA : SAFEFOD
01. Terme de référence.
02. Rapport d'évaluation,procès verbal d'ouverture,procès verbal d'adjudication : Avril 2002 – Avril 2004
03 Correspondances.
04. Fonds de dossiers SAFEFOD.

G1-2 BUREAU D'ETUDE EN COMMUNICATION :OFBD.
.01 Terme de référence.
02. Note explicative du recrutement d'un bureau d'étude.
03. Rapport technique des activités en communication de PLCP 2003-2004.
04. Planning Emissions interactive radios décembre 2003-2004
05 Budget.
06 Fonds de dossiers OFBD.
07. Séminaire de mise à niveau des relais en IEC du PLCP.
08 Atelier de recyclage des relais en intermédiation sociale du PLCP.
09 Liste des relais en communication.

G1-3 ONG / ALPHA
01. Demande de proposition pour le recrutement des 30 ONG en alphabétisation.
02. Terme de référence.
03. Proposition de 15 07. Budget alphabétisation opérateurs en alphabétisation par région.
04. Besoins en appui institutionnel des 40 ONG et OCB partenaires du volet alpha.
05. Synthèse des résultats des besoins des ONG / OCB
06. Sélection des opérateurs en alpha. /IEC

G1-3-1 DAEB(DIRECTION DE L'ALPHABETISATION ET DE EDUCATION DE BASE) MANUEL ALPHA
01. Protocole d'accord entre le PLCP / DAEB.
02. Manuels : acquisition manuel alpha.
03. Manuel de procédures /quantités de manuels par éditeur et par langue.
04. Rencontre pour le choix des manuels.

G1-4-GENRE
01. Atelier de renforcement de capacités en genre et approches participatives.
02. Plan de formation – terme de référence –rapports.
03. Formation des formateurs et du personnel.

G2 / MICRO FINANCE
01. Stratégie d'intervention.
02. Rapports d'activités 2001-2004.
03. Planning et procès verbal.
04. Réunion sectorielle.
05. Fiche technique.

06. Note d'information sur les activités de micro crédit.
07. Décaissement fond de crédit /Plan de décaissement
08. Convention de financement d'activités génératrices de revenues terme de référence de la sélection de SFD pour mettre en œuvre les activités de micro crédit destinées aux groupes ciblés vulnérable du projet.
09. Diagramme de venn.
10. Fiche comparatif avec les autres projets.
11. Mission micro finance /Rapport de mission.
12. Comité national de suivi PARMEC

G2-1 CRENAUX PORTEURS

02. Rapport final de l'identification des créneaux porteurs (GAMMA INGENIERIE) : avril 02.

G2- 2 CAISSES DE BASE

01. Terme de référence.
02. Rapport final sur l'étude de caisse de base (MS & ASSOCIES) :mai 2002.
03 Résumé et validation.

G2- 3 ADAPTES AUX PAUVRES

01. Terme de référence.
02. Etude sur la conception du système de crédit adapté aux pauvres

G2- 4 SFD

01. Terme de référence du prestataire pour le diagnostique des SFD.
02. Rapport final du diagnostique des SFD (REMYX) Juin 2002.
03. Recrutement des SFD / Convention de partenariat avec les SFD.
04. Rapport d'évaluation de la sous commission technique soumise par les bureaux d'étude.
05. Répartition des SFD / Liste restreinte des SFD.
06. Situation de décaissement.

G2- 5 ONG / MICRO FINANCE

01. Protocole d'accord SFD / GEC / MEC.
02. Liste des ONG / OCB.
03. Demande de proposition pour le recrutement d'ONG dans les régions.
04. Note sur le recrutement des 15 ONG.
05. Rapport des sessions de formation (CONACAP).
06. Correspondance ONG MICRO FINANCE.
07. Atelier de mise à niveau pour les ONG spécialisées en micro finance et en gestion du projet.
08. Formation en gestion de CLEC dans les régions.
09. Répartition des CB par ONG – Protocole d'accord pour l'encadrement et la formation.
10. Coût additionnel – Estimation du carburant.
11. Réunion – Séance de travail – Journée de réflexion.
12. Appui institutionnel aux ONG.
13. Note d'information – Résumé de rapports.
14. Liste des ONG par région.

G2 – 7 PARTENAIRES

SFD	FDEA	FAFS
CNCAS	ACEP	ASACASE
PAMECAS	AFEPES	DAARAH
CMS	COCOGES	AFRICARE
RASEL	UNACOIS	

G3 I E H

01. Stratégie d'intervention.
02. Rapport d'activités.

03. Planning.
04. Schéma de délégation.
05. Réaménagement budgétaire FND.
06. Documents produits par la composante.
07. Activités déjà menées dans le cadre d la composante.
08. Procédure de sélection des bureaux nordique sénégalais.

G3 - 1- INFRASTRUCTURES (fonds de dossiers)
09. Schéma de ciblage des CB.
10. Schéma de sélection des bureaux nordique local.
11. Communauté de base prioritaire en matière d'IEH.
12. Récapitulatif des besoins en IEH – Tableau récapitulatif des modes d'intervention des différents partenaires de la composante.

G3 – 2 EQUIPEMENTS (fonds de dossiers)
01. Dossiers d'appel d'offres international pour la fourniture d'équipement socio-communautaire et de prestation connexe.
02. Acquisition équipements de mobiliers et matériels pédagogique des infrastructures communautaires.
03. Papeterie Inter – CCBM – AFCO.
04 Charrettes – Moulins décortiqueuses batteuses.
05. Equipements post HAVEST - SISMAR
06. Répartition définitive des équipements post récolte.

G3 – 3 HYDRAULIQUE (fonds de dossiers)
01. Direction hydraulique.
02. CDE Travaux hydrauliques et assainissement.
03. Dossiers d'appel d'offres national pour la réalisation de 165 latrines.
04. Mission de contrôle des travaux de réalisation IEH - DAO
05. Liste provisoire des CB retenues pour le volet hydraulique région de Diourbel
06. Procédure de sélection d'entreprise des travaux hydraulique d'assainissement
07. Dossiers GTHE.
08. PV – Contrat CDE – Puits SVTP – Latrine Réseau.
09. Acquisition pompes manuelles électriques.
10. Dossiers d'appel d'offres international pour la fourniture et l'installation de pompes manuelles.
11. DAO – Dossiers d'appel d'offres inter-restreint pour la fourniture et l'installation d'électro pompes thermique/solaire.
12. Liste des sites à équiper de pompes solaire pompes Meera ceiko.
Terme de l'assistance technique court terme pour la mise en

G3 – 4 COWI
01. Terme de l'assistance tecnique court terme pour la mise en œuvre de la sous composante hydraulique villageois/assainissement.
02. PV des négociation du contrat.
03. Contrat COWI / AISB / PLCP Août 2002.
04. Réunion / Questionnaire planning / Mission staffe COWI.

G3 – 5 AISB
03. Demande de proposition pour assistance technique du volet hydraulique/Assainissement du PLCP.
04. Correspondance – Diagnostique participatif auprès des communautés ciblées.

G3 – 6 AGETIP/CASE DES TOUTS TETITS
01. C onvention et autres dossiers AGETIP.
02. Protocole d'accord PLCL – CASE DES TOUTS PETIPS.

03. Terme de référence.
04. Atelier national de réflexion sur la case des touts petits mise en place par le PLCP.
05. Matériels pédagogiques case des touts petits- Facture profame interform EDITIS.

G4 – GESTION (BUREAU DE GESTION DU PROJET)

G4 – 1 SEMINAIRE INTERNE (MANUEL DE PROCEDURE)
01. Finalisation manuel de procédure séminaire à Mbour 29-30 juillet 2002.
02. Atelier de validation du manuel des opérations et procédures administratives et financement du PLCP Ngor Diarama (réunion du 12 avril 2002).
03. Atelier de restitution étude du milieu.
04. Principe de collaboration interne et externe du PLCP.
05. Rapport général de l'atelier de mise en niveau du personnel cadre du PLCP.

G4 – 2 SEMINAIRE INTERNE (PLAN D'EXECUTI0N)
01. Séminaire, Atelier Plan d'exécution 18 au 20 sept 2001/07 au 09 nov 2001.
02. Plan d'exécution annuel 2002 à 2005.
03. Séminaire – Atelier d'information de partage/stratégie (forum du 08 janvier 2003 à Téranga
04. Séminaire du comité national de pilotage 10 janv 2003 à novotel.
05. Mission d'information et de sensibilisation.
06. TDR de la mission de travail de la directrice du projet au siége de la BAD.

G4 – 3 OBJECTIF STRATEGIE D'INTERVENTION
01. Objectif et stratégie d'intervention PLCP.
02. Note d'observation sur la stratégie du foire.
03. Bilan des activités du PLVP 2001- 2005.
04. Approches et démarches de l'élaboration des programmes.
05. Zone d'intervention du PLCP (cartes).
06. Place de la politique national de lutte contre la pauvreté ; principe de collaboration interne et externe. Plan d'action du PLCP 2001- 2004.
07. Stratégie d'intervention des URG oct 2001
08. Planning d'exécution des activités du PLCP.
09. Bilan et perspective du PLCP 2002 à 2005.
10. Fonds de dossiers.

G4 – 4 COMPTABILITE GESTION (service d'administration financière)
01. Bilan à mi parcours observation
02. Terme de référence consultant en gestion comptable.
03. Coût estimatif des investissements des CB ciblées.
04. Fonds de dossiers.
05. Budget 2002 – 2005.

G4 – 5 REGIE D'AVANCES
01. Notification budgétaire 2005.
02. Rapport annuel gestion 2004.
03. Dépense régie d'avance.
04. Fonds de dossiers pour la régie d'avance.
05. Projet de budget 2003.
06. Inventaire du matériel du PLCP.

H – 1 URG DAKAR
01. Rapport d'activités.
02. Planning URG DAKAR.
03. Budget URG DAKAR.
04. CRD – CDD.
05. Fonds de dossiers.

H – 2 URG THIES
01. Rapport d'activités.
02. Planning/Réunions.
03. Stratégie des URG/TDR.
04. Correspondances.
05. Fonds de dossiers.

H – 3 URG DIOURBEL
01. Rapport d'activités.
02. Planning/Réunion.
03. Réalisation attendues et Budget.
04. Correspondances.
05. Fonds de dossiers.

H – 4 URG KOLDA
01. Rapport d'activités.
02. Planning/Réunion.
03. Stratégie URG KOLDA.
04. Correspondances/Réalisations attendues.
05. Fonds de dossiers.

H – 5 URG TAMBA
01. Rapport d'activités.
02. Planning.
03. Stratégie URG TAMBA.
04. Correspondances.
05. Fonds de dossiers.

LES OUTILS D'ENQUETE

GUIDE D'ENTRETIEN

Appréciation du fonctionnement et de la Gestion Des Infrastructures Communautaires

1. REGION :.....
   DEPARTEMENT :.....
2. ENQUETEUR :.....
3. PERSONNE/STRUCTURE RENCONTREE
4. ADRESSE :.....
.....
5. TEL :.....
6. BP :.....
7. E-mail :.....
8. NIVEAU D'IMPLICATION :.....
9. En quoi consistent les objectifs de l'infrastructure communautaire ?
10. quelles sont vos réalisations ?
11. Quel a été le niveau de participation de la communauté ?
12. Quelle appréciation faites vous du fonctionnement ?
13. Quel a été le rôle du comité de gestion ?
14. Comment appréciez vous l'utilité de l'infrastructure communautaire ?
15. Etes vous confronté a des difficultés dans l'exécution de vos activités ?
16. Si oui lesquelles ?
17. Quelles sont les solutions apportées ?
18. Quels sont vos rapports de collaboration avec la coordination régionale ?
19. Quelles sont vos perspectives en terme d'appropriation ?

20- Appui à la mise en place et à la définition de principes de fonctionnement du Comité de Gestion

- quelle appréciation faites vous de la fonctionnalité du CCG et de ses missions
- problèmes rencontrés/solutions apportées

10- Restitution et validation des informations et à toutes les étapes et tous les niveaux par les populations bénéficiaires

- Avez vous participé à des restitutions/validation
- avec quels acteurs/partenaires
- **Vos appréciations générales** :.....

21- opérationnalisation du système de gestion mis en place pour le financement correct des investissements

- quel est le système de gestion mis en place
- description du système
- place des bénéficiaires dans le système de gestion
- ce système proposé tend il vers une appropriation
- quelle appréciation faite vous de ce modèle
- est il transparent
- modèle de gestion des fonds de contrepartie proposé
- description du modèle
- quelle appréciation faite vous de ce modèle
- est il transparent
- place des bénéficiaires dans le modèle de gestion des fonds de contrepartie
- ce système proposé tend il vers une appropriation
- votre programme de collecte est il opérationnel

VOS SUGGESTIONS :

GUIDE DENTRETIEN
POUR LES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS

1. REGION :.....
   DEPARTEMENT :.....
2. ENQUETEUR :.....
3. PERSONNE/STRUCTURE RENCONTREE
4. ADRESSE :.....
5. TEL :.....
6. BP :.....
7. E-mail :.....
8. NIVEAU D'IMPLICATION :.....
9. Quelle appréciation faites vous du financement des activités génératrices de revenus ?

- Volume
- Délai
- Mise en place

10. Nature des activités développées
11. Niveau de participation des bénéficiaires et responsabilités
12. Quels sont les résultats obtenus ?
13. Avez vous rencontré des difficultés ?
14. Quelles sont les solutions mises en œuvre ?
15. Perspectives et recommandations

GUIDE DENTRETIEN
POUR LES ACTIVITES D'ALPHABETISATION

16. REGION :.....
    DEPARTEMENT :.....

17. ENQUETEUR :.....
18. PERSONNE/STRUCTURE RENCONTREE
19. ADRESSE :.....
20. TEL :.....
21. BP :.....
22. E-mail :.....
23. NIVEAU D'IMPLICATION :.....

I. IDENTIFICATION

Nbre de formés dans la région
Les localités
Les alphabétiseurs
Les opérateurs
Comment appréciez vous ces acteurs ?

II. EFFECTIFS DE LA CLASSE

Nbre d'apprenants
Taux de présence
Taux d'absences
Motifs des absences
Comment appréciez vous ces facteurs ?

III. FONCTIONNEMENT DES CLASSES

Périodes
Disponibilité du matériel pédagogique
Niveau de réalisation
Capacité des femmes
Difficultés rencontrées
Quelles sont vos appréciations sur le fonctionnement

IV. EFFETS DE L'ALPHABETISATION

Utilisation de l'écriture et du calcul dans les activités :

- de l'organisation bénéficiaire
- de ses membres

Changements induits
Quelles sont les perspectives et recommandations

GUIDE DENTRETIEN
AVEC LE PERSONNEL D'APPUI

1. REGION :.....
   DEPARTEMENT :.....
2. ENQUETEUR :.....
3. PERSONNE/STRUCTURE RENCONTREE
4. ADRESSE :.....
5. TEL :.....
6. BP :.....
7. E-mail :.....
8. NIVEAU D'IMPLICATION :.....

1. ORGANISATION DU TRAVAIL

Vos rapports avec le niveau national

Quelles sont vos réalisations en terme d'activités au niveau de la CR ? celles en cours ? et celles envisagées ?

2. LOGISTIQUES

Quels sont vos moyens de déplacement ?

Quels sont vos moyens de fonctionnement ?

3. PARTENARIAT

Vos appréciations sur les rapports de collaboration entre le PLCP et les autres partenaires présents dans votre zone d'intervention ?

3. DIFFICULTES DU PROJET

4. SOLUTIONS APPORTEES

5. IMPACT DU PROJET

6. QUELLES APPRECIATION FAITES VOUS DE L'INTERVENTION ET DES REALISATIONS DU PROJET DANS LA REGION ?

- **Quelle appréciation faites vous des outils et supports utilisés**
- **Quelle appréciation faites vous de la stratégie d'ensemble du PLCP**

7. VOS RECOMMANDATIONS

GUIDE D'ENTRETIEN
DE L'MPACT DES FORMATIONS

1. REGION :.....
   DEPARTEMENT :.....
2. ENQUETEUR :.....
3. PERSONNE/STRUCTURE RENCONTREE
4. ADRESSE :.....
5. TEL :.....
6. BP :.....
7. E-mail :.....
8. NIVEAU D'IMPLICATION :.....

Appui à la sélection des prestataires compétents pour l'animation des sessions de formation

- **avez vous participé à l'identification des animateurs des sessions de formation**
- **ces prestations ont elles répondu à vos attentes**

Quelles sont vos appréciations sur :

- **nombre d'ateliers de formation organisés**
- **nature des formations**
- **acteurs locaux ayant participé aux ateliers**
- question de genre/nbre H-Nbre F
- **qui a réalisé ces formations**
- **autres destinataires des formations réalisées**

Quelles sont vos appréciations sur :

- **les thèmes de formation**
- l'implication des Services techniques
- **les principes et critères qui ont prévalus dans la définition de ces thèmes ont ils en adéquation avec les besoins des bénéficiaires**
- **qui a déterminé les thèmes de formation**
- utilisation des connaissances locales
- **résultats obtenus**
- **problèmes rencontrés**

Vos suggestions :

GUIDE D'ENTRETIEN
PERSONNE RESSOURCE

1. IDENTIFICATION DE LA PERSONNE RESSOURCE

1. NOM PRENOM :.....

REGION :.....

DEPARTEMENT :.....

2. NIVEAU DE RESPONSABILITE DE LA PERSONNE RENCONTREE :

.....

ADRESSE :.....

.....

3. TEL :.....
4. BP :.....
5. E-mail :.....

2. ORGANISATION DU TRAVAIL

Vos rapports avec le niveau national

Quelles sont vos réalisations en terme d'activités au niveau de la CR ? Celles en cours ? Et celles envisagées ?

3. METHODOLOGIE PARTICIPATIVE INCLUANT DES OUTILS ET SUPPORTS PERTINENTS

- **Avez-vous participé**
- **Quelle appréciation faites vous des outils et supports utilisés**
- **Quelle appréciation faites vous de la stratégie d'ensemble de l'opérateur**

4. LOGISTIQUES

Quels sont vos moyens de déplacement

Quels sont vos moyens de fonctionnement

5. PARTENARIAT

Quelle appréciation faites vous du partenariat et de la collaboration avec les collectivités locales ?

6. DIFFICULTES DU PROJET

7. IMPACT DU PROJET

8. QUELLES APPRECIATIONS FAITES VOUS DE L'INTERVENTION ET DES REALISATIONS DU PROJET DANS LA REGION ?

9. VOS RECOMMANDATIONS

MATRICES DE DEPOUILLEMENT DES RESULTATS D'ENQUETE

MATRICE : INFLUENCE DES COMPOSANTES SUR LES OBJECTIFS

COMPOSANTE :

ACTIVITES REALISEES AU NIVEAU DE LA COMPOSANTE	AMÉLIORATIONS SOUHAITÉES	IMPACT SUR L'OBJECTIF

MATRICES DE DEPOUILLEMENT DES RESULTATS D'ENQUETE

MATRICE : SYNTHESE DES POINTS POSITIFS ET RELEVE D'IMPACT

COMPOSANTE :

ACTIVITES REALISEES AU NIVEAU DE LA COMPOSANTE	POINTS POSITIFS	IMPACT SUR L'OBJECTIF

MATRICES DE DEPOUILLEMENT DES RESULTATS D'ENQUETE

MATRICE : SYNTHESE DES POINT NEGATIFS

COMPOSANTE :

ACTIVITES REALISEES AU NIVEAU DE LA COMPOSANTE	POINTS NÉGATIFS	IMPACT SUR L'OBJECTIF